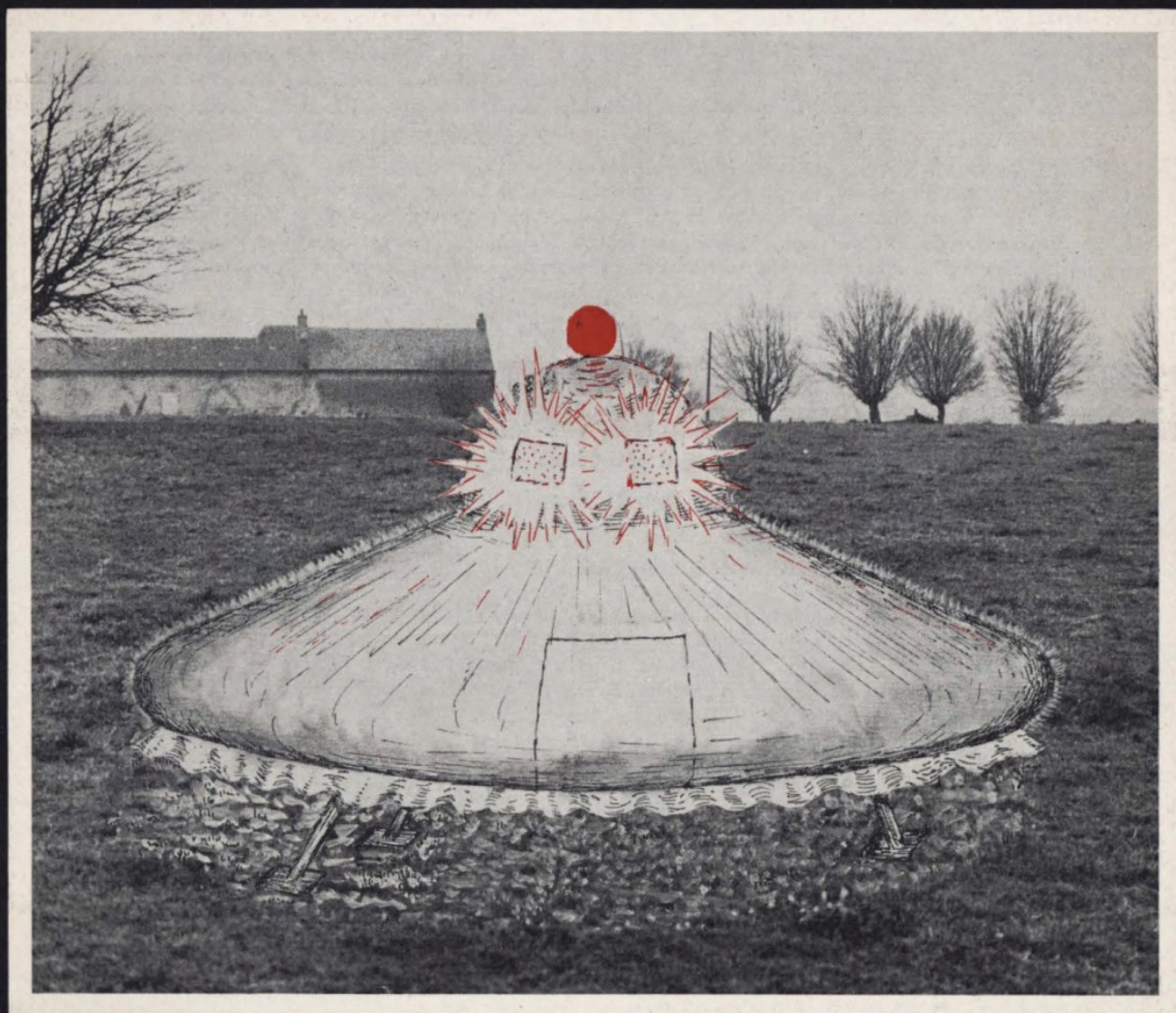


AVRIL
1974
N° 134

LUMIERES DANS LA NUIT

17° ANNÉE
LE N° 3F50

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **ATTERRISSAGE PRÈS DE
FABRÈGUES (Hérault)** (p. 7)

■ **DIX-NEUF ENQUÊTES TOUS
AZIMUTS DANS CE NUMÉRO**

■ **CI-DESSUS :**
**L'ATTERRISSAGE DE
FOURMIES (Nord)**
DU 7 NOVEMBRE 1973 (p. 10)

■ **NOUVELLES RÉCENTES** (p. 26)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : IMPORTANTES DECISIONS, par R. VEILLITH.
PAGE 3 : ENQUETES, REENQUETES, POST-ENQUETES, par F. LAGARDE.
PAGE 4 : EN ITALIE, digest de F. LAGARDE.
PAGE 6 : MYSTERIEUX OBJETS SUR LES RADARS DE L'AEROPORT DE PISE.
PAGE 7 : ATTERRISSAGE PRES DE FABREGUES.
PAGE 10 : ATTERRISSAGE A FOURMIES (Nord), par MM. CHAPPAT et BIGORNE.
PAGE 12 : LIMONT-FONTAINE, par MM. BIGORNE, NICODEME, RAUCHE.
PAGE 14 : ACCOMPAGNE PAR UN OVNI A SAINT-AMAND-LES-EAUX (Nord).
PAGE 16 : MOC A BASSE ALTITUDE A FEIGNIES (Nord)
OVNI PHOTOGRAPHIE DANS LE CIEL DE FEIGNIES.
PAGE 17 : DANS LES LANDES.
PAGE 18 : CHARENTE-MARITIME : CAS AVEC EFFETS PHYSIOLOGIQUES.
PAGE 19 : OBSERVATION DANS L'ALLIER, par J. TYRODE.
PAGE 20 : PETITES ENQUETES de M. TYRODE.
PAGE 21 : BALLON-SONDE A ANNECY.
PAGE 23 : VEILLEE A VALENTOLE, STATION GEOPHYSIQUE ET METEOROLOGIQUE D'AMATEUR.
PAGE 24 : LES EFFETS DES MOC SUR LES ANIMAUX, OISEAUX ET CREATURES PLUS PETITES (5), par GORDON CREIGHTON.
PAGE 26 : DELEGATION DE PARIS.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F pour changement d'adresse)

« LUMIERES DANS LA NUIT » est une revue mensuelle (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet, ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Chaque numéro comprend 28 pages sur les M.O.C. (Mystérieux Objets Célestes), et il est possible de recevoir, un numéro sur deux, 12 « Pages Supplémentaires », traitant de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS

(ne souscrire qu'à l'une d'elles)

A/ Abonnement annuel (M.O.C. + Pages Supplémentaires) : ordinaire : 43 F - de soutien : 52 F

B/ Abonnement annuel (M.O.C. seulement) : ordinaire : 35 F - de soutien : 42 F

Il n'y a pas d'abonnement de six mois, mais les possibilités suivantes :

C/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. + Pages supplémentaires) :
chaque n° pair ordinaire : 26 F - de soutien : 32 F

D/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. seulement : ordinaire : 18 F - de soutien : 22 F
chaque n° pair

(à noter qu'avec le demi-abonnement, il est possible de recevoir toutes les « Pages Supplémentaires », celles-ci paraissant précisément dans les numéros pairs de la revue).

ETRANGER : majoration de 4 F pour les formules A et B ci-dessus, et de 2 F pour les formules C et D de demi-abonnement. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M.R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

PHOTOS

(format carte postale)

Série de 20 photographies concernant objets au sol, en vol, traces, portrait robot de l'occupant des MOC, corrélation MOC-failles géologiques (avec explication pour chacune). 17 F franco. En vente au siège de la revue, comme pour les abonnements.

PLANÈTES ET SATELLITES

(Nouvelle Edition)
par Pierre GUERIN

de l'Institut d'Astrophysique de Paris
Un fort volume in-4° abondamment illustré. Une indispensable source d'informations sérieuses sur les planètes et la vie dans l'univers (éd. Larousse).

FRANCO : 109 F

En vente à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e).. C.C.P. LYON 156-64.

IMPORTANTES DÉCISIONS

● Le numéro 132, de février 74, a obtenu un succès sans précédent (tant par ses « Pages Supplémentaires » que par le reste de son contenu) ; le très abondant courrier reçu à ce sujet l'atteste. Quelques amis pensent que dans le contexte actuel (prise de conscience grandissante du monde scientifique), il devient nécessaire de séparer nettement ce qui concerne l'étude du problème OVNI des autres sujets traités dans notre supplément. Soucieux de concilier ce qui peut l'être, afin que se poursuivent nos diverses actions, je propose que les « Pages Supplémentaires » constituent désormais une revue à part, avec une nouvelle dénomination : il y aurait 2 numéros de 32 pages chaque année, en attendant de pouvoir faire plus, et cela aurait le double avantage : 1) de ne plus avoir d'articles « à suivre » (sauf exceptions rares), 2) d'avoir une revue bien présentée, avec d'autres possibilités de développement. Un seul inconvénient toutefois (provisoire sans doute), 2 parutions annuellement (au lieu de 5 présentement), mais plus de pages (64 au lieu de 60).

J'espère de tout cœur que cette nouvelle formule des « Pages Supplémentaires » sera un succès ; convenons, afin de ne pas surcharger encore le courrier qui me parvient, que ceux qui sont d'accord avec cette formule n'écrivent pas ; que les autres nous fassent part de leurs réflexions à ce sujet. Pour que certaines choses puissent encore s'exprimer, et que nous poursuivions ensemble notre sillon tracé depuis tant d'années, cette modification s'avère nécessaire.

● La fulgurante et imprévue progression du nombre de nos lecteurs, depuis décembre 73, place LDLN dans une situation d'asphyxie quasi totale ; il faut rapidement remédier à cela dans les mois qui viennent : un poste de secrétariat va être créé au Siège de LDLN, et il aura le but de surmonter la crise de croissance, qui touche d'une façon extrême le Siège de la revue du Chambon-sur-Lignon, ainsi que notre ami F. Lagarde à Tarbes, qui doit être aidé. A cet effet, ceux qui sont intéressés par cela peuvent écrire (à R. Veillith — 43400 Le Chambon-sur-Lignon) en donnant leur curriculum vitae. La tâche consistera en courrier, corrections d'épreuves, tenue du fichier, un peu de tri, rédaction de résumés d'ouvrages et documents, etc... En bref, pour cette tâche variée, il convient de posséder une bonne orthographe, la connaissance de l'anglais ou de l'espagnol (ou des deux) est quasi indispensable, savoir rédiger, la sténo n'est pas nécessaire, et la pratique de la dactylographie pas indispensable immédiatement.

R. VEILLITH.

N. B. : jusqu'à ce que cette solution intervienne, je demande à nos lecteurs de me pardonner de ne plus être en mesure de répondre à chacun (le courrier atteint actuellement un chiffre record avec des pointes fréquentes d'environ 150 lettres journalières !). Que chacun tente de résoudre sur le plan local ce qui peut l'être ; merci.

ENQUÊTES - RÉENQUÊTES - POST-ENQUÊTES

Pour les nouveaux adhérents de LUMIERES DANS LA NUIT, la signification de ces termes risque de rester un peu obscure, pour les anciens ce sera une remise en mémoire.
ENQUÊTES

Ceux qui ont demandé leur carte d'enquêteur pour collaborer à l'effort collectif, ont reçu notre aide-mémoire, et savent très exactement de quoi il s'agit.

Cependant, dans quelques rapports que nous recevons, on s'aperçoit souvent que les renseignements fournis sont incomplets et obligent à demander des explications complémentaires. Le volume du courrier reçu nous empêche de plus en plus cet échange de correspondance qui, au demeurant, aurait dû passer par le canal du délégué régional qualifié pour cette mise au point. Vérifiez donc soigneusement vos rapports, et si un renseignement ne figure pas, indiquez pourquoi, ce qui évitera de vous le demander.

Mais je voudrais mettre l'accent sur l'esprit dans lequel l'enquête doit être conduite, esprit qui fait souvent défaut. On trouve trop souvent des affirmations gratuites sans fondement.

La neutralité de l'enquêteur doit être aussi totale que possible. Son rôle essentiel est d'enregistrer fidèlement tous les faits se rapportant à l'observation. Il n'a pas à les interpréter dans le corps du rapport et s'il veut le faire, il doit le faire dans un commentaire personnel après le texte de son rapport. Il est toujours prématuré de désigner l'observation par MOC, OVNI ou UFO, se contenter de l'expression « objet ». Mentionner les faits insolites qui attirent l'attention, ne pas essayer de les interpréter. A moins d'être un spécialiste de la discipline dans laquelle ils s'inscrivent, il y a de fortes chances qu'une bévue de taille sera faite qui portera un grave préjudice sur l'objectivité de tout le reste. La modestie grandit l'enquêteur au lieu de l'abaisser.

Rapport.

Rédigez-le, ne pas comme un rédacteur payé à la ligne et qui allonge la « sauce ». Elle sera impitoyablement supprimée, peut-être moins bien que vous ne l'auriez fait vous-même. Soyez donc concis, sans rien oublier qui soit essentiel.

Vos croquis de première main ont plus de valeur que ceux que nous pourrions faire. Traitez-les

donc comme nous le ferions nous-mêmes, avec le souci d'économiser la place dont nous disposons, autrement nous serons obligés de les remanier, ou de les refaire. Peu importe le format dans lequel vous les adressez, mais n'oubliez pas qu'en règle générale leur largeur sera réduite à 75 mm à la reproduction. Si le trait le supporte aisément, des lettres trop petites seront illisibles une fois réduites. C'est un détail, mais il charge d'autant la tâche de la rédaction qui doit en tenir compte pour la publication.

REENQUETES

La réenquête diffère de l'enquête en ce sens qu'elle porte sur des faits anciens dont l'enquête ne paraît pas avoir été faite en son temps. Elle doit être reconduite exactement de la même façon que l'enquête, et elle a le même intérêt pour l'étude du phénomène.

Dans le cas d'une observation à proximité : près du sol ou sur le sol, l'intérêt de la réenquête est considérable. J'attire spécialement l'attention de tous nos enquêteurs qui auraient tendance à penser qu'une observation passée n'offre plus aucun intérêt. C'est exactement l'inverse qui se passe. On tombe dans le cas des post-enquêtes.

POST-ENQUETE

Elle doit être faite dans tous les cas où le témoin a vu un objet à proximité, ou qu'il en a subi des radiations. C'est le travail le plus difficile, le plus important peut-être qu'un enquêteur est appelé à entreprendre et qui demande de réelles qualités de psychologie, et avec une certaine expérience une maturité d'esprit.

L'aide-mémoire n'est certes pas muet sur cette activité, et s'il ne comporte qu'une dizaine de lignes, condensées, cela tient d'une part à la diversité des cas, et d'autre part à notre propre manque d'expérience sur un nombre de cas insuffisant pour étayer une véritable certitude, à l'époque où l'aide-mémoire a été conçu.

Il faut surtout retenir de ces lignes que l'enquêteur doit maintenir des relations amicales avec le témoin. Au-delà du fait émotionnel dont il a eu l'occasion de vous entretenir, ce sont ses confidences qu'il faut recueillir sur l'évolution de son comportement, dont il n'a pas forcément conscience pour un rattachement avec son observation. On pèsera la difficulté de l'entreprise pour recueillir ces faits.

Dans un précédent article paru dans LDLN N° 128 « Vers une autre recherche » j'ai évoqué l'intervention directe du phénomène sur le cerveau du témoin. Cette action peut aller beaucoup plus loin qu'un épisode momentané et avoir des prolongements irréversibles beaucoup plus lointains.

Déjà à cette époque, des constatations singulières sur le comportement de certains témoins, après une observation, avaient attiré notre attention. Le dossier était ouvert. Peu à peu de nouveaux éléments venaient s'ajouter aux premiers, sans aucune recherche spéciale de notre part, et posaient un véritable problème.

en Italie

(de la « Stampa Sera » du 5 décembre 1973)

Transmission de M. MAZZEZI

digest de F. LAGARDE

La « Stampa » précise que les photos de M. Franco Conti ont été prises le 24 novembre (voir couverture LDLN n° 133 de mars 1974).

Le lendemain 25 novembre 1973, F. Conti et sa fiancée ont revu l'objet mytérieux. Ils ont couru chez eux, et avec son frère Sandro Conti, 29 ans, étudiant en biologie, ils sont montés sur la terrasse pour mieux observer ses évolutions.

« Moi j'étais encore sceptique, explique Alessandro Conti, même en ayant vu les photos prises par mon frère, mais ce que j'ai vu m'a vraiment surpris... c'est certainement certainement quelque chose que nous ne connaissons pas »

Ce qui a surpris le plus les trois témoins était la manière de voler de l'objet : parcourir des kilomètres en ligne droite, puis tourner à 90°, s'élever, redescendre toujours en angle droit à des vitesses folles.

Les faits sont divers, très troublants, difficiles à publier avant que le dossier soit plus complet, et votre collaboration est indispensable pour nous aider à l'étoffer.

Quoiqu'il en soit, en nous basant sur un nombre encore assez important de constatations, nous avons déjà acquis la certitude que le phénomène agit sur le psychisme du témoin. Cela ne modifie pas forcément son activité, il peut en apparence être toujours le même, il peut ne pas s'en rendre forcément compte, mais sa forme de pensée est modifiée et dans certains cas sa situation matérielle, ou des dons qu'il se découvre. Dans certains cas il en est parfaitement conscient.

Cette « confession » de la part du témoin n'est pas facile à obtenir, elle touche au plus profond de son être, elle exige qu'on ait gagné son entière confiance, voire son amitié, et demande une grande discrétion. Sauf cas très particulier, si le témoin le permet, son anonymat sera de rigueur. C'est donc beaucoup plus qu'une enquête sur le terrain et beaucoup plus difficile, demandant de la persévérance et beaucoup de qualités.

Au moment où de nombreux enquêteurs rejoignent, ou ont rejoint LDLN, je pense qu'il était nécessaire de mettre l'accent sur l'importance des post-enquêtes, et d'insister sur l'intérêt des faits même anciens, même vieux de 20 ans, qui donnent le recul nécessaire pour une meilleure appréciation des faits.

Il importe que vous nous fassiez part de vos constatations dans ce domaine pour que nous puissions, en les rassemblant, établir un dossier complet et cohérent que nous pourrions alors publier.

F. LAGARDE

● ● ●

Daté du 5 décembre à Suza, fait suite ce récit :

Depuis les pentes du Rocciamelone (sommet de 3 538 m, à la frontière franco-italienne, au N de Suza, et de la route du Mont-Cenis (Michelin n° 77, pli 9) nous assistons à la scène avec des jumelles.

Cela ressemble aux prémices d'une guerre entre deux mondes.

Deux avions en reconnaissance volent de concert, à vitesse réduite, dans les dernières lumières du soleil couchant. Tout à coup un des avions se sépare de l'autre, monte brusquement, vire en demi-tour à mort et pique droit sur les bois. Qu'a vu le pilote ? Tout à coup apparaît une lueur rose, une lumière intense et un instant après une traînée rouge feu s'allume dans le ciel, comme le jet d'une fusée, apparaît un point blanc, parfaitement circulaire, ressemblant davantage à un satellite qu'à une soucoupe volante, qui disparaît à l'horizon, derrière les montagnes.

Cette nuit-là, heure après heure, les habitants du Val de Suza ont scruté en vain le ciel dans l'espoir d'observer d'autres objets. Ceux-ci sont signalés un peu partout : 3 à Casella, 3 vers Moncaliéri, 2 en Val de Suza, 1 sur Aoste, 1 sur Pinecalo...

Le radar n'avait aperçu aucun objet mystérieux jusqu'à 17:30, au moment où l'intervention des chasseurs a été demandée. Selon la procédure, Casella-aérodrome a demandé à Linate, Capo Mele, Mortara s'ils apercevaient l'objet, et le commandant aérien de Milan était alerté.

Les appels radio se croisaient pour inviter l'éventuel pilote clandestin à se présenter... aucune réponse. C'est alors que les chasseurs ont décollé et l'ont cherché longtemps dans le Val de Suza. Des centaines de personnes auraient vu l'objet se diriger de Casella à Musiné. Le central téléphonique de Casella était bloqué, et pendant une heure il a été impossible de rentrer en contact avec l'aéroport. Quand la situation s'est calmée, une standardiste a commenté d'une voix brisée : « Si cette histoire ne finit pas, on sera obligé de se mettre en grève ».

A la suite de ces événements, la « Stampa » publie les commentaires de notre consœur italienne en Ufologie, la revue « Clypeus » : « Le phénomène, comme il a été décrit par les journaux et revues, est effectivement ainsi. Il faut selon nous l'attribuer au lancement par le C.N.E.S. de ballons-sondes de Gap et d'Aire-sur-Adour... ils ont été pris pour des UFOs et poursuivis par erreur ».

Si ces déclarations sont exactes, on ne peut que s'étonner de cette position. Je ne pouvais pas ne pas les mentionner pour rester objectif. Il n'y a pas de commentaires à faire, au lecteur de juger. Les militaires ne seront pas très fiers d'apprendre qu'ils ont couru après un leurre, car le chasseur de tout à l'heure a bien aperçu le soi-disant ballon-sonde et d'après la « Stampa » il n'a pas réussi à l'intercepter : C'était un ballon-sonde coriace !

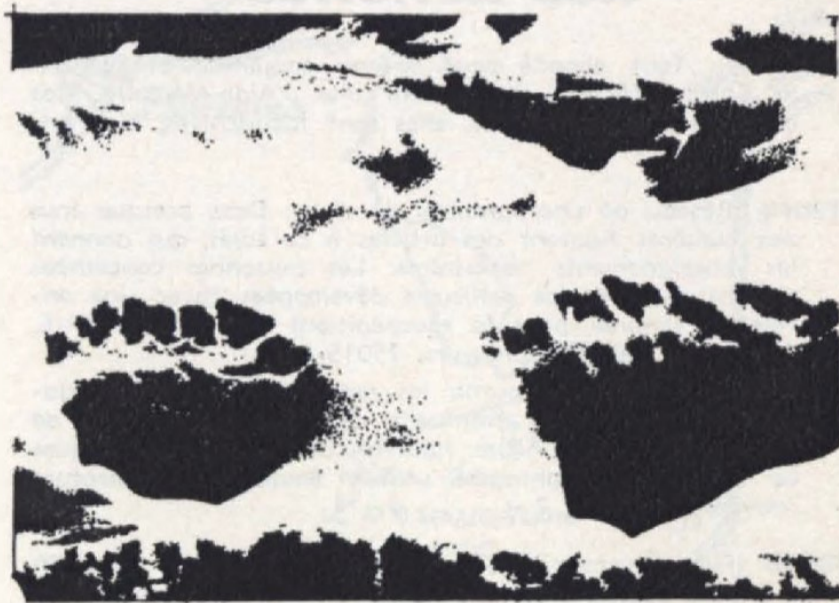
Suit ces événements une histoire plus étrange sur la « Stampa ».

Le Val de Suza serait paraît-il réputé comme le point de rencontre des UFOs. Cela me rappelle les observations nombreuses de notre ami E. Busca à Briançon sur la route du Val de Suza. Il y aurait-dit-on une montagne « le Musiné » qui serait radioactive qui en serait l'explication. Il ne se passerait pas de nuit sans que dans deux ou trois points de la vallée on n'observe des soucoupes volantes en mouvement ou stationnaires près des pentes du Rocciamelone. A Urbano di Monpantero on signale des espaces où l'herbe est écrasée et brûlée à la base des poteaux de vigne. Le 1^{er} novembre on a signalé un incendie. En même temps et en d'autres occasions on a enregistré des baisses de courant électrique, des perturbations dans la télévision à Turin et dans d'autres zones du Piémont.

L'article, qui paraît signé Mario Bariona, poursuit :

Nous allons maintenant voir l'incendie qui a eu lieu jeudi et l'herbe brûlée. Un jeune montagnard nous accompagne qui, aux premiers tournants, trouve la pente excessive et nous abandonne...

L'herbe est effectivement écrasée « comme par un énorme souffle venu d'en haut ». Il y a aussi quelques poteaux de bois brûlés, mais c'est aussi une méthode des vignerons pour empêcher le bois de pourrir. Nous montons encore, il y a de la neige et la voiture a du mal à avancer. A quelques kilomètres la voiture glisse une ou deux fois et s'arrête, nous poursuivons à pied. Tota le chauffeur nous appelle : sur un parcours très court du sentier il y a des traces bizarres. La



première idée est que quelqu'un a marché avec des raquettes. Mais il faut l'éliminer, comme est à exclure des traces d'animaux : il n'y a pas d'ours dans cette zone. D'autre part, ils n'auraient pas dix doigts comme l'indiquent les traces. Chose très étrange elles apparaissent à l'improviste près d'un espace herbeux, vierge de neige, comme si celle-ci avait fondu par une source de chaleur. Trente mètres plus loin elles disparaissent brutalement, plus rien, la neige vierge. Nous photographions les traces, plus par amusement que

sérieusement, avec aussi un peu de curiosité qui l'emporte sur la peur de passer pour fous. (Voir reproduction au trait des photos de ces traces).



N.D.L.R. — Nous dirons simplement que si ces traces sont authentiques elles posent des problèmes : celui de leur apparition et de leur disparition sur une neige vierge qui supposent une arrivée aérienne... Avec les informations succinctes fournies, on ne se rend pas compte comment ces êtres hypothétiques se déplaçaient sur leurs pieds, ni combien ils pouvaient être. Les curieux, écrivant italien, pourront peut-être s'adresser à la « Stampa » pour avoir des précisions. On connaît mieux par contre ces herbes écrasées, mais aucune photo d'identité n'étant produite, des comparaisons sont impossibles. Nous avons fait pour le mieux pour informer nos lecteurs des événements italiens qui ont défrayé les journaux et la radio.

NOS ACTIVITÉS

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétaire : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

GTR : Le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C. Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

Mystérieux objets sur les radars de l'aéroport de Pise (Italie)

Empêchant pour quelque temps l'atterrissage d'un avion en provenance de la Sardaigne. Le témoignage d'un passager — Un OVNI à Livourne ? « Il Télégrafo » du 7-12-1973

Traduction : M. Fournaiseau

Pise, le 6-12-1973.

Un avion de ligne, provenant de la Sardaigne, a retardé de plusieurs minutes l'atterrissage à l'aéroport de San Giusto à Pise pour d'incompréhensibles points lumineux apparus sur l'écran du radar de la tour de contrôle. Les mystérieuses révélations ont fait penser, par la psychose de ces jours-ci, à un passage de disques volants sur cette zone. Un objet lumineux a été signalé dans la soirée également à Livourne.

Le vol qui a dû attendre les commodités des « OVNI » est celui qui est parti d'Alger à 7:05, avec 5 minutes de retard sur l'horaire prévu. L'incident a été enregistré à 7:50. Les passagers avaient déjà reçu les instructions pour l'atterrissage qui devait se produire 3 minutes après. L'avion est entré dans le couloir (en ligne avec la piste) sur « Marina de Pise » se préparant à descendre. A un moment donné, l'appareil a accompli un brusque virage, se dirigeant vers la mer. Les passagers s'inquiétèrent de la cause de cette manœuvre imprévue. A travers la radio de bord (entendu clairement dans la carlingue) la tour de contrôle a averti le pilote que le radar avait localisé de mystérieuses traces sur l'aéroport et que l'atterrissage était impossible pour le moment.

« Sur le moment — a dit Victor Angeli, concessionnaire à Livourne d'une maison d'automobiles « Renault », qui se trouvait dans l'avion — je ne me suis pas rendu compte de ce que signifiaient ces traces. J'ai pensé que sur la piste il pouvait y avoir des taches d'huile ou qu'un banc de neige limitait la visibilité dans le corridor d'atterrissage. J'ai compris seulement plus tard que dans ces cas, on n'aurait pas parlé de traces mais plutôt d'huile et de neige. Il ne m'est certes pas venu à l'esprit qu'il pouvait s'agir de Disques Volants.

Je pense que le même raisonnement est valable pour les autres passagers.

L'avion, après avoir une nouvelle fois tourné, s'est représenté sur l'aéroport, mais la tour de contrôle a encore refusé la permission d'atterrir, demandée par le pilote. « C'est impossible, c'est impossible, les traces sont trop évidentes » a été la réponse des responsables de San Giusto.

Sur l'écran du radar apparaissaient des points lumineux non identifiés. L'avion a fait une nouvelle fois demi-tour pendant que la tour de contrôle donnait de nouvelles informations à l'équipage.

« J'ai entendu parler — continue M. Angeli — d'une côte 200, mais je ne suis pas en mesure de préciser à quoi cela se réfère.

Le volume de la radio de bord aura été peut-être baissé pour ne pas impressionner les passagers et je ne suis plus arrivé à saisir grand-chose. Le pilote a, une nouvelle fois, demandé la permission de descendre, mais il a obtenu un nouveau refus.

Atterrissage près de FABREGUES (Hérault)

Le 6 Décembre 1973

Enquête de M. CARRIES



Site de l'atterrissage

L'observation a eu lieu le jeudi 6 décembre entre 18:45 et 19:00 et les témoins sont au nombre de sept :

Fernand Perez (14 ans), Jean-Paul Dazevedo (14 ans) témoins principaux, qui ont vu l'objet posé; Jean Rodriguez (fils); Thierry Castel (15 ans et demi); Jean Yunta (15 ans); Jean

.....
● ● ●
C'est au quatrième passage au-dessus de la mer, que la tour de contrôle a communiqué que les traces avaient disparu et que l'atterrissage pouvait être effectué.

Après l'atterrissage, M. Angeli a demandé au Stewart, qui avait suivi dans la cabine de pilotage l'événement, ce qu'il s'était passé. « Il m'a répondu — raconte le concessionnaire de Livourne — qu'il s'agissait probablement d'OVNI interceptés par le radar de l'aéroport. »

La Direction de San Giusto, que nous avons interrogée, a démenti la présence des OVNI expliquant les mystérieuses traces apparues sur l'écran comme phénomènes naturels assez fréquents qui se détermineraient au lever du soleil.

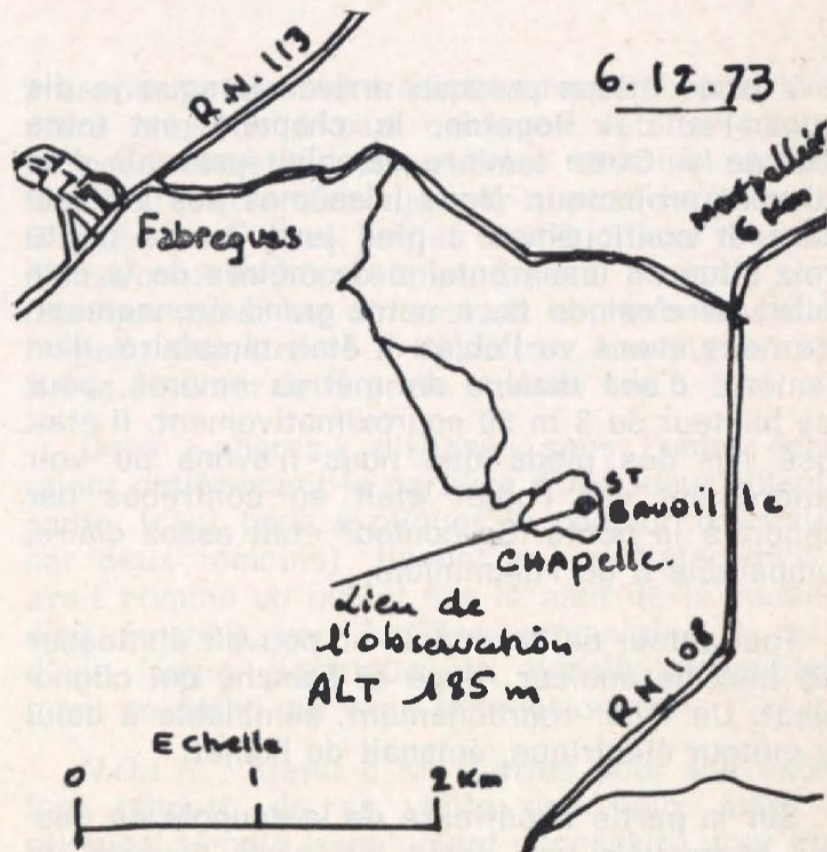
Cette version n'est cependant pas confirmée par la conversation entre le pilote et la tour de contrôle écoutée par M. Angeli pendant qu'il s'apprêtait à descendre de l'avion. « Un phénomène similaire — disait la tour — a également été vérifié hier soir... »; ensuite l'aube s'est levée. L'étrange phénomène a eu lieu à Livourne.

Aucun des automobilistes qui avaient parcouru la rue Aurelia, près de l'église de l'Apparition, n'avait encore aperçu d'objet lumineux sillonner le ciel à une vitesse aussi élevée, suivant une trajectoire de l'E vers le NO. Leur attention a été attirée par l'étrange luminosité de l'objet qui ne semblait pas être un avion, étant donné que la lumière était fixe et assez intense (étant donné que l'on sait que les avions ont une lumière colorée et intermittente). Quelqu'un, facilement, quoique sceptique, a tout de suite pensé à un OVNI.

Rodriguez (père) quinquagénaire, agriculteur; Christian Azema (âge non précisé : la trentaine); Antoine Bas, ses deux fils, sa fille et son gendre.

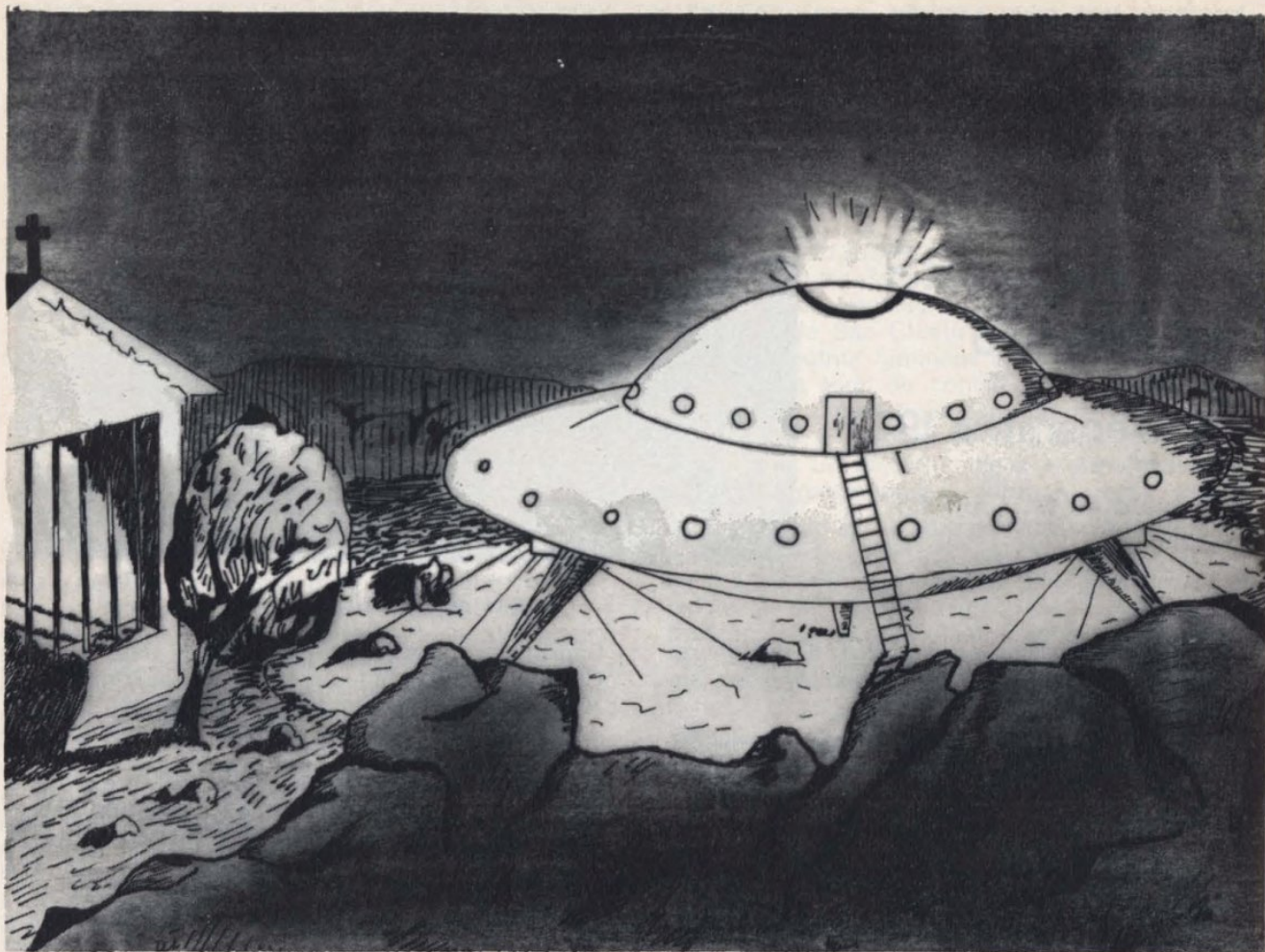
LES LIEUX

L'observation s'est déroulée tout près de la chapelle de Saint-Baudile située à 5 km de Fabrègues, sur une colline d'où l'on admire toute la région entre Montpellier et Sète. Ce lieu est sauvage et désertique, fait de cailloux, de rochers, et comme seule végétation le maquis méridional.



LES FAITS

Tout commence donc vers 18:45 lorsque F. Perez et J.-P. Dazevedo décident d'aller essayer leur vélomoteur dans la fameuse côte de Saint-Baudile, au pourcentage très élevé. C'est alors que presque arrivés au sommet les témoins aperçurent une lueur intense qui éclairait la chapelle. Mais je leur laisse la parole.



« Nous étions presque arrivés lorsque je dis à Jean-Paul : « Regarde, la chapelle est toute éclairée ! » Cette lumière semblait provenir d'un puissant projecteur. Nous laissâmes nos vélomoteurs et continuâmes à pied jusqu'à une petite croix située à une trentaine de mètres de la chapelle ; et c'est de là, à notre grand étonnement, que nous avons vu l'objet. Il était circulaire, d'un diamètre d'une dizaine de mètres environ, pour une hauteur de 3 m 50 approximativement. Il était posé sur des pieds que nous n'avons pu voir entièrement car l'objet était en contrebas par rapport à la pente. Sa couleur était assez claire, comparable à de l'aluminium.

Tout autour de la coupole on pouvait distinguer des feux de couleur rouge et blanche qui clignotaient. Un léger ronronnement, semblable à celui du moteur électrique, émanait de l'objet.

Sur la partie supérieure de la coupole on pouvait apercevoir une porte qui s'est ouverte en coulissant, d'où sortit une échelle qui se déploya. « Je tiens à préciser que cette porte s'est ouverte en son milieu. »

A cet instant précis les deux témoins, en proie à une peur intense (on peut aisément les comprendre), rebroussèrent chemin, enfourchèrent leurs vélomoteur et filèrent à toute allure prévenir à Fabrègues les gens qui voudraient bien les croire.

Au détour d'un chemin ils ont constaté que l'objet s'était élevé et suivait lentement la route qu'ils avaient empruntée.

Arrivés à Fabrègues, ils racontèrent leur aventure à la salle de jeu où ils avaient l'habitude de se rendre. Devant cet extraordinaire récit trois autres garçons décidèrent d'aller sur les lieux eux aussi : Jean Rodriguez (fils), Thierry Castel, Jean Yunta. Il devait être entre 19:15 et 19:30.

« Arrivés sur les lieux nous n'avons pas vu d'objet, mais une lueur intense nous éblouit qui nous empêchait de distinguer quoi que ce soit. Nous aussi, pris de peur, nous avons dévalé la pente comme des fous et croisant en chemin F. Perez et J.-P. Dazevedo qui remontaient, nous leur avons crié de rebrousser chemin, chose qu'ils firent sans se faire prier.

A partir de ce moment, la curiosité aidant, deux voitures contenant parents et amis prirent le chemin de Saint-Baudile ; il s'agissait de M. Rodriguez père et de M. Azema, accompagnés des deux principaux témoins ; M. A. Bas, ses deux fils, sa fille et son gendre.

Je laisse M. Bas s'exprimer :

« Nous avons tous vu un objet lumineux, d'une forme apparemment ronde, qui donnait l'impression de vouloir se poser là où l'avaient vu les deux premiers témoins ; mais il partit après

quelques « hésitations » et il disparut derrière la crête en direction de Sète. De nombreux automobilistes ont aussi observé cette boule lumineuse rouge qui évoluait entre Sète et Montpellier. Il était 22:00. »

Enfin, le témoignage très important de MM. Rodriguez et Azema qui, accompagnés des deux témoins (Perez et Davezado), se rendirent sur le lieu de l'atterrissage. A la lueur de leurs phares ils examinèrent attentivement l'endroit et aperçurent quatre traces rectangulaires d'environ 30 cm sur 40 cm (les témoins, eux, ne virent que trois pieds) bien marquées sur le sol et enfoncées d'environ 3 cm. Deux petits trous rapprochés d'une trentaine de cm furent aperçus entre les deux traces situées face à Fabrègues. *Le sol était chaud une heure environ après l'observation.*

Plusieurs jours plus tard d'autres témoins aperçurent, eux aussi, des lueurs bizarres près de Saint-Baudile. Je voudrais toutefois signaler qu'à nouveau une boule lumineuse fut aperçue le 3 janvier par deux autres témoins.

Voilà relatés les faits et témoignages d'une remarquable observation.

J'ajouterai mes impressions.

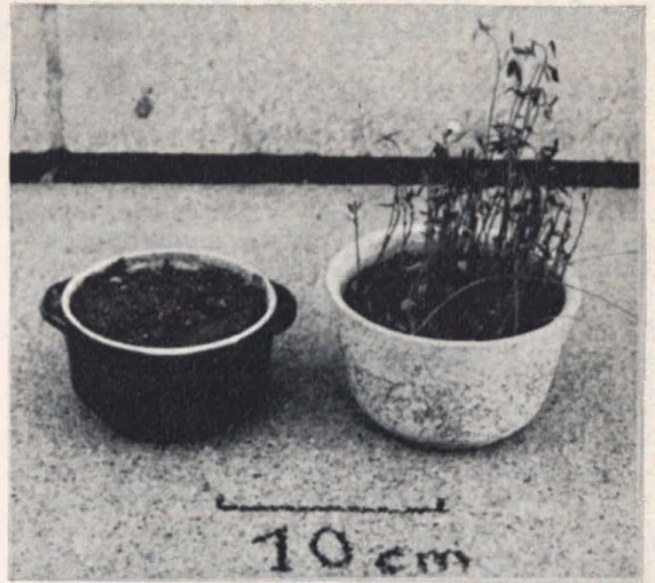
Nous nous sommes rendus sur les lieux avec M. Juge, le dimanche 23 décembre 1973, dès que j'appris l'observation. L'impression qui se dégage tout d'abord de notre enquête est que les deux gamins et certains témoins oculaires paraissent traumatisés et fortement impressionnés par ce qu'ils ont vu (je n'exagère pas les qualificatifs). Les gamins arrivant à Fabrègues étaient blancs comme un linge (expression du frère d'un témoin). Ce dernier, le témoin Fernand Perez, n'a pu dormir de la nuit et a eu de violents maux de tête durant trois jours, avec quelques picotements aux yeux.

Je n'ai pu interroger J.-P. Dazevedo que je n'ai pas vu. Il faut dire qu'à Fabrègues s'est installé un véritable climat de méfiance envers les « étrangers ». En effet, la radio, la télévision, les journaux étant passés par là, les parents des témoins présentent des signes de lassitude.

J'ai pu me rendre toutefois sur les lieux avec M. Fernand Perez et j'ai pu effectuer des relevés ainsi que des prélèvements de terre, qui était d'ailleurs rare, vu que c'était un terre-plein où la route goudronnée finissait.

J'ai eu la bonne idée de planter des lentilles dans cette terre (semier) ainsi que dans un autre pot témoin que j'avais prélevé à 10 m de l'atterrissage. J'ai maintenant un pot très fourni et un autre, là où l'objet s'est posé, où rien n'a poussé. Les lentilles de ce dernier, examinées à la loupe binoculaire, paraissent normales. La terre examinée au microscope polarisant ne donne aucune différence entre les deux échantillons. Vu la pluie qui est tombée en abondance durant 15 jours (il a plu même dans le Midi) je n'ai pu constater aucune trace le 23 décembre, soit 17 jours après l'observation.

Je tiens à dire aussi que le récit de M. Attard, journaliste du Midi-Libre, est très objectif et ne



Par M. CARRIES, technicien du Laboratoire Océanographique de Sète, un essai de germination de lentilles sur la terre prélevée sur les lieux de l'atterrissage.

18 janvier 1974.

A gauche : la terre a été prélevée sur l'emplacement présumé de l'objet : rien n'a poussé.

A droite : le prélèvement de la terre a été fait à 10 m de l'emplacement présumé de l'objet : la germination des lentilles a été normale ainsi que la pousse des plantes.

présente aucune contradiction fondamentale avec notre enquête, à part quelques détails, comme l'espace entre les traces : les témoins ont été très peu précis quand je leur ai posé la question. D'après leurs dires j'en ai conclu qu'une distance d'environ 2 m séparait les traces. Je vous communique aussi les dimensions approximatives de l'objet : diamètre 10 à 13 mètres, hauteur 3 m 50 à 4 m. Hauteur de la porte environ 1 m.

Deux « phares » disposés sous l'objet éclairaient entièrement le parterre d'une lueur éblouissante (ceci pour expliquer la chaleur constatée par deux témoins). Ils ont pu constater qu'il y avait comme un hublot sur le haut de la coupole d'où émanait une lumière comparable à celle d'une lampe électrique. Je signale particulièrement ce détail qui les a impressionnés.

N.D.L.R. : Merci à M. Carriès pour son excellent rapport, de sa visite des lieux avec le principal témoin, absolument nécessaire pour être objectif, et surtout de sa riche initiative de l'essai de germination de graines de lentilles qui apporte la preuve matérielle du séjour d'un phénomène à l'emplacement indiqué par le témoin.

J'avais programmé 15 jours plus tôt l'article du « Midi Libre » sous la signature de Francis Attard. A la lecture il n'apporte pas grand chose

(Suite page 10)

Atterrissage à Fourmies (Nord) le 7 Novembre 1973

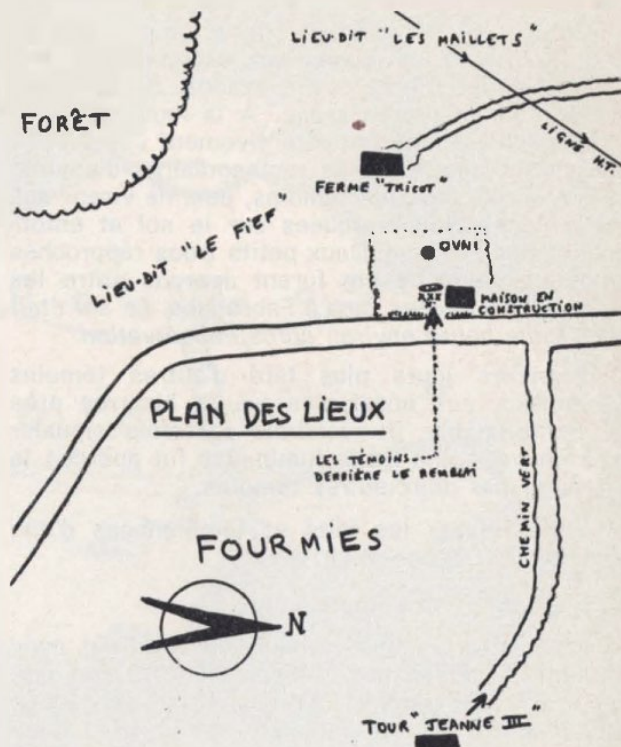
Enquête J.-M. BIGORNE et J.-L. CHAPPAT

(Voir photo-montage couverture première page)

LES FAITS :

Il est 19:30, dix enfants de 7 à 12 ans jouent au ballon, comme à l'habitude, sur un parking, derrière la tour « Jeanne III », en bordure de la ville. C'est alors qu'ils aperçoivent un phénomène lumineux au loin : une sorte d'étoile rouge descend du ciel en grossissant, semblant aller vers le lieu-dit « Le Fief ». On discute quelque peu, et c'est la curiosité qui l'emporte : tout le monde veut aller voir de plus près.

Les enfants empruntent alors le chemin Vert et se dirigent vers cette mystérieuse lumière, qui n'était pour eux qu'un début d'incendie. Chemin faisant ils se rendent compte que cette luminosité s'est installée de l'autre côté de la départementale Fourmies-Wignehies, dans une prairie derrière la ferme « Tricot », à proximité d'une maison en construction. En s'approchant leur stupéfaction est grande de voir alors ce que nous connaissons communément comme une soucoupe volante ; ils sont maintenant à moins de 40 m de l'objet. Spectacle grandiose dans un silence imposant, quelque peu troublé par de légers « Tut-Tut... ». La chose avait la forme d'un disque d'une certaine épaisseur, surmonté d'un dôme où clignotait une intense lumière rouge. L'objet émettait une lumière blanc métallique, semblant émaner de lui-même. Une luminosité jaune-orange semblait sortir par deux hublots et piquait aux yeux, ce qui incita les enfants à reculer ; mais aucune sensation de chaleur. Les plus braves — ou plus curieux — étaient restés pour voir la suite des événements et s'étaient abrités derrière un remblai de terre, à moins de 35 m de l'OVNI. Fait remarquable : l'un des enfants qui devait rentrer pour 20:00 regarda sa montre ; elle ne fonction-



nait plus. Une fois l'objet parti, le tic-tac se fit de nouveau entendre. Depuis la montre fonctionne normalement. L'OVNI avait donc deux hublots carrés et quelque chose qui ressemblait à une porte fermée. L'observation fut de près de 10 mn, durant lesquelles un enfant voulut s'approcher plus encore, mais ne le put pas : cela lui piquait tellement aux yeux que les larmes lui coulaient et qu'il dut fermer les paupières et revenir.

● ● ●

ATTERRISSAGE PRES DE FABREGUES

(suite de la page 9)

de plus sauf, peut-être, la confirmation de l'état d'excitation de F. Perez. Sa mère se souvient que quand son garçon est rentré le 6 décembre, il était tout pâle et est allé se coucher sans manger. Toute la nuit il a fait des cauchemars, se réveillant en sursaut en criant : « Vite il faut partir. Dépêchons-nous ! »

Le journaliste apporte aussi la certitude qu'il n'y avait, ce jour-là, aucune manœuvre des militaires dans la région de Saint-Baudile.

Mais j'avais programmé une note que voici :

Excellent reportage de F. Attard qui cite mes travaux : failles et sources en extrapolant bien un tout petit peu, mais il a raison d'en parler.

Saint-Baudile est en effet situé au N d'un complexe faillé, dont trois failles principales suivent la montagne de la Gardiole, de Cette-Balaruc vers Montpellier. A proximité de Saint-Baudile, la grotte de la Madeleine. Une autre fontaine appelée aussi la Madeleine jaillit également sur le

territoire de la commune de Villeneuve : Saint-Baudille est à 4 km à l'O de Villeneuve (eau fortement acidulée, alcaline, semblable à l'eau de Seltz).

De plus, comme on peut s'en rendre compte sur la carte des observations françaises, qui ont été publiées à l'intention des chercheurs, Saint-Baudile s'inscrit dans un couloir d'observations qui, partant du S de l'Andorre va jusqu'au Val de Suze devenu célèbre par les observations de Turin. C'est un couloir parallèle à Bavic, jalonné par Puigcerda, Béziers, Agde, Sète, Montpellier, Nîmes, Gap, Briançon, Suze-Turin.

On remarquera une certaine analogie avec l'engin de Fourmies et de bien d'autres. Comme à Fourmies la porte était tournée vers les témoins. Hasard peut-être... Comme à Fourmies les témoins ne voient que trois pieds et on découvre quatre traces. Il est dommage que nous n'ayons qu'un témoignage sous l'éclairage des phares, et qu'un spécialiste ou autre n'ait pas pu en faire un relevé exact le lendemain.

F. Lagarde

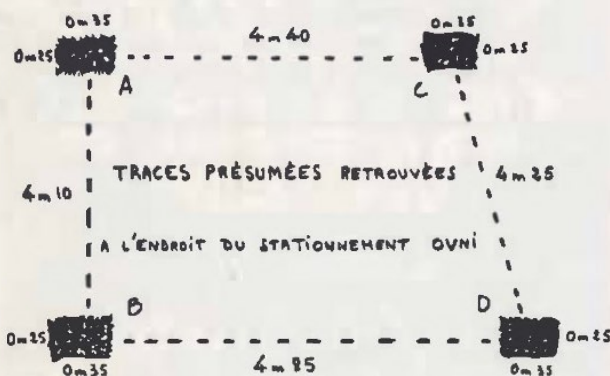
● ● ●
L'OVNI s'éleva lentement dans le silence à quelques 4 ou 5 m du sol, décrivit un léger mouvement hélicoïdal et partit dans le ciel à une allure fantastique, pour devenir un point lumineux rouge vif, comme lors de son arrivée.

Au cours du stationnement comme pendant le décollage, les enfants virent nettement trois pieds sous le disque, qui se sont repliés vers l'intérieur pendant le début de l'ascension. Pendant le mouvement hélicoïdal du décollage le « Tut-Tut » s'était arrêté, ils ne virent plus le feu rouge aussi fort, et entendirent nettement une sorte de bruit de sirène assourdi.

LES TRACES (voir croquis) :

Nous avons été prévenus douze jours après cette affaire, et les conditions atmosphériques étaient alors mauvaises : il avait plu, neigé, et ce jour-là le sol était gelé. Nous n'avons vu que quatre emplacements où l'herbe était écrasée, à l'endroit où étaient quatre rectangles de 25 cm sur 35 cm. On ne notait aucun enfoncement du terrain. Était-ce bien là les traces d'atterrissage, car les enfants n'avaient vu que trois supports ? Il est difficile de se prononcer sur cela ! Le lendemain de leur observation, les enfants sont retournés sur les lieux et ont affirmé que l'herbe était écrasée et légèrement brûlée : herbe d'apparence noirâtre, sans odeur. Nous n'avons pratiquement pas vu grand chose de celle-ci. Or, au cours de l'enquête, leur bonne foi n'a pu être mise en doute. Dans ces conditions, aucun test de magnétisme ou de radioactivité n'a été fait et aucun échantillon de végétation n'a été prélevé pour analyses. Mais au fait l'OVNI était-il au sol ou très près du sol ? Nous ne le saurons pas de si tôt !

FOURMIÉS (NORD) LE 7 NOVEMBRE 1973.



L'OVNI :

C'était un disque de 5 à 6 m de diamètre, et d'une hauteur, du sol au feu rouge, de 2 m à 2,50 m. Le puissant feu rouge tournait en clignotant et il a semblé aux enfants, que le « Tut-Tut » accompagnait ses mouvements giratoires. Les hublots apparaissaient carrés, et c'est leur luminosité jaune-orange qui a frappé l'esprit des enfants ; elle était violente et éclairait et colorait la maison en construction.

Les témoins parlent d'une sorte de porte, carrée elle aussi, mais bien plus grande que les hublots, et située en face d'eux, à la base du disque : ils voyaient les traits noirs qui délimitaient cette porte... Mais était-ce bien une porte ?

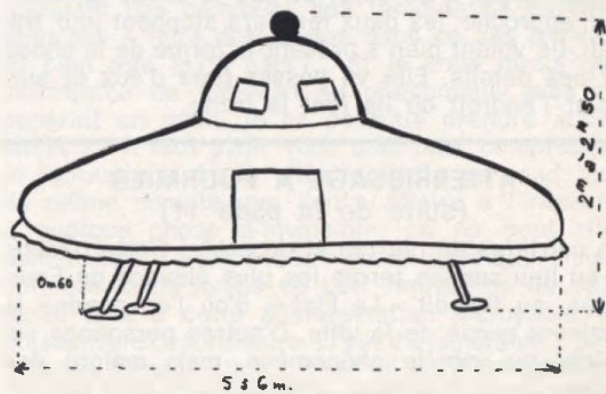
A la base du disque, une frange mouvante et ondulante, entourait l'OVNI. Elle était de la même couleur, blanc métallique brillant que l'objet, ce qui fit penser aux observateurs que cela n'était en fait pas de la matière solide, mais peut-être une sorte de rayonnement (?)

Et puis il y avait trois pieds (ils n'en virent que trois), de près de 60 cm de hauteur, placés en oblique et dirigés vers l'extérieur. Selon eux les semelles de ces pieds étaient rondes ou ovales, mais pas carrées ou rectangulaires, alors que les semblants de traces faisaient état de rectangles. Pourquoi ?

Tout l'objet paraissait lisse, sans mouvement de rotation, sans rivets, sans boulons, antennes, etc. Pendant le décollage, après la phase de rentrée des pieds à l'intérieur de l'OVNI, un peu comme nos avions, ils ne virent plus en dessous du disque que trois sortes de rectangles bien marqués qu'ils prirent pour les caches des logements des dits pieds. Ils affirmèrent n'avoir vu que trois pieds et trois logements, alors que les emplacements supposés des traces étaient au nombre de quatre, sans régularité géométrique (triangle rectangle).

Tous ces détails ont été pris sur les croquis réalisés, d'abord spontanément, par ces innocents observateurs, et confirmés verbalement par la suite. (Enquête menée surtout auprès des quatre enfants restés derrière le remblai de terre).

FOURMIÉS (NORD) LE 7 NOVEMBRE 1973.



LES LIEUX :

Fourmies bénéficie d'une situation géographique à 202 m d'altitude moyenne, sur la R.N. 364. Aux confins des Ardennes, c'est l'une des régions verdoyantes du Nord, vallonnée comme la Normandie, avec des forêts et des étangs. Ce sont donc les premiers contreforts des Ardennes, avec des escarpements et des vallées profondes qui lui ont fait donner le nom de « Petite Suisse du Nord ». Un point original de cette région est sa richesse

(Suite page 12)

LIMONT-FONTAINE (Nord) le 19 Octobre 1973

Deux Agriculteurs baignés par les rayons d'un objet mystérieux

Enquête de MM. BIGORNE, NICODEME, RAUCHE

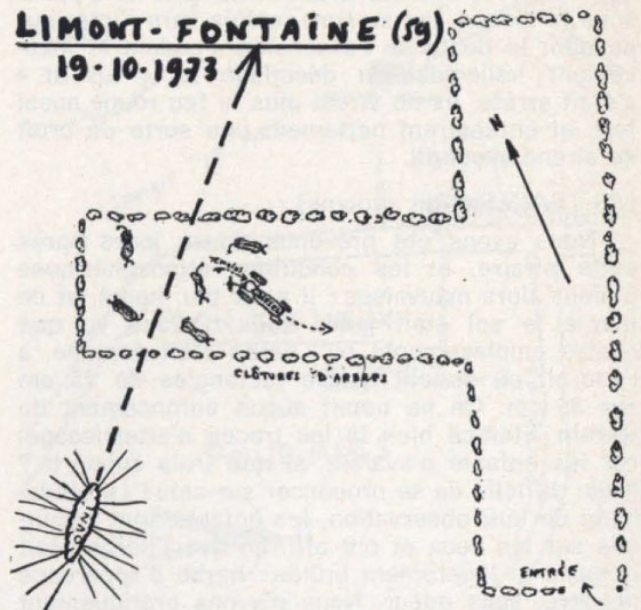
Nous avons eu des difficultés pour entendre les deux témoins. Refusant toute publicité, toute intervention officielle, ils craignaient des ennuis consécutifs à la révélation de leur observation très insolite.

LES FAITS

Ils se sont passés le 19 octobre 1973, à Limont-Fontaine, village de 618 habitants, à quelques kms au S de Maubeuge. Ce soir-là, vers 19:00, comme tous les soirs à pareille heure, M. et Mme Dupont se rendent en tracteur dans une de leurs prairies, à 700 m de leur ferme, pour la traite de leurs vaches.

Alors qu'ils sont à l'œuvre, ils se rendent compte qu'ils sont baignés brièvement et sporadiquement par des illuminations, tantôt orangées et tantôt bleutées. Notons que le temps se gâte et que l'on va vaiblement au devant d'une sorte de tempête, car le vent souffle en rafales et de gros nuages noirs roulent très bas. Le couple pense à un orage possible dont ils apercevraient les premiers éclairs. Regardant aux alentours, ils remarquent dans le lointain, au S-O. un phénomène lumineux d'aspect grossièrement sphérique, de couleur bleu électrique, projetant de très grands faisceaux ou rayons lumineux orange vif. Le fermier présume avec simplicité qu'il doit s'agir d'un court-circuit sur une ligne HT qui doit se trouver dans cette direction...

Mais le phénomène avance, bientôt ils se rendent compte qu'il se dirige vers leur prairie, et plus précisément vers eux. Lorsqu'ils n'ont plus aucun doute à ce sujet et que la chose poursuit son approche, les deux fermiers stoppent leur travail. Ils voient bien à présent la forme de la chose et ses détails. Elle va passer près d'eux et survoler l'endroit où ils font la traite.



La chose a l'aspect d'un cigare (ou peut-être d'un disque vu par la tranche), nettement aminci aux extrémités, d'une quinzaine de mètres de long, sur près de deux mètres d'épaisseur. Il est très éblouissant, de couleur « bleu arc électrique » sans netteté : on distingue une forme mais on ne voit que la luminosité dont on ne peut soutenir l'éclat du regard. L'objet est équipé d'une vingtaine de rayons lumineux orange vif, très longs — de 50 à 100 m affirment les deux témoins — et qui balayent le sol et l'espace sans aucun rythme ou ordre particulier. Certains sont devant, d'autres derrière ou sur les côtés. Ils sont projetés, montent et descendent au hasard,

ATTERRISSAGE A FOURMIES

(suite de la page 11)

en carrières de pierres et de sable. L'atterrissage a eu lieu sur les terres les plus élevées de Fourmies, au lieu-dit « Le Fief », d'où l'on domine la majeure partie de la ville. D'autres personnes auraient pu voir le phénomène, mais malgré des appels dans la presse, aucun témoin ne s'est fait connaître jusqu'ici. L'OVNI était à une centaine de mètres d'une ferme, mais les enquêtes dans les fermes voisines ne nous apprirent rien.

Sur la prairie concernée passe un câble électrique, à 15 m de l'endroit de l'atterrissage, alimentant la maison en construction, elle même à 30 m de l'OVNI. Notons dans cette zone, l'existence de nappes aquifères importantes ; çà et là de nombreuses sources apparaissent. A 100 m à vol d'oiseau passe une ligne H.T. (100 000 V) et à 200 m une seconde ligne (30 000 V). A 50 m à gauche débute une belle forêt.

Fourmies est à 28 km à vol d'oiseau de Maubeuge et du Bassin de la Sambre, fertiles en

observations. A 10 km, Macquenoise (Belgique) : OVNI le 28-7-68. A 10 km aussi, la région d'Hirson (Aisne) : OVNI en 1954, le 12 juin 1973, et Aubenton en 1968.

EN GUISE DE CONCLUSION :

L'enquête fut difficile, car si au début les enfants parlaient sans réticence, par la suite les parents ne les laissèrent plus s'exprimer. Nos jeunes témoins n'avaient aucune connaissance du phénomène OVNI et n'avaient même pas pensé à une soucoupe volante en voyant l'objet. C'est pour cela qu'ils approchèrent à moins de 35 m et que l'un d'eux voulut aller encore plus près.

Aucune réaction psychologique ou physiologique jusqu'ici. Aucun service officiel n'a été alerté ; seule la presse en a fait état.

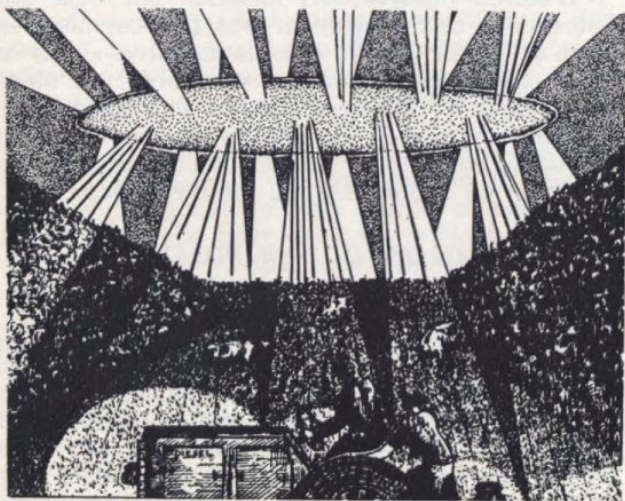
Il faut préciser que cet OVNI a des ressemblances certaines avec celui observé à Jabreilles-Bordes (Haute-Vienne) en fin juillet 1970. Se reporter à LDLN N°s 113 et 114 de 1972.

illuminant tout comme en plein jour. Il fait du vent, mais malgré la proximité immédiate de la chose, les Dupont n'entendent aucun son. Sa vitesse est assez lente — 5 à 10 km/heure —, la trajectoire est rectiligne, avec parfois de très brefs arrêts — 2 secondes — accompagnés d'une extinction totale du phénomène.

Il arrive à très basse altitude, au ras des petits arbres qui clôturent leur prairie, soit à une altitude d'environ 5 m au-dessus du sol. Alors les deux fermiers abandonnent tout sur place, et courent vers le tracteur pour fuir au plus vite... Ce dernier, un Diesel, démarre difficilement, il cahote, avance tout de même à 5 km/h environ. Les malheureux ne peuvent fuir à leur guise, et c'est à 20 m d'eux que passa le phénomène. Pas un bruit ne fut perçu. Il semblerait que, malgré le vent et en dépit par la suite du bruit que pouvait faire le tracteur, un « engin » passant si près aurait dû émettre un certain bruit, s'agissant d'un engin classique. Précisons qu'ils furent abondamment baignés par les rayons orangés, sans mal ni douleur (dirent-ils). L'OVNI rase ensuite la clôture d'arbres de l'autre côté du pré où il disparut à la vue des témoins, caché par la végétation abondante, et aussi parce que ces derniers pensaient surtout à s'enfuir.

Durant l'observation les vaches étaient restées calmes, tout au plus étaient-elles remontées lentement vers l'autre extrémité de la prairie. Le moteur du tracteur Diecel fonctionna normalement après le passage du phénomène.

Les témoins ne peuvent préciser l'éloignement du phénomène à ce moment-là — quand le tracteur accepta de reprendre un service normal. Abandonnant le matériel et leurs vaches, et la



D'après le dessin de J.-M. Bigorne, reconnu exact par les témoins.

traite, les Dupont regagnèrent leur domicile à toute vitesse. Les phares ne donnaient toujours pas, et ils restaient comme en veilleuse. Le lendemain, en examinant de très près son tracteur, M. Dupont constata que tout était normal et que l'éclairage était redevenu normal.

Ce lendemain samedi 20 octobre, dans la journée, les fermiers changèrent les vaches de prairie. Sur les lieux de l'observation ils ne remarquèrent rien d'anormal, toutefois les vaches restaient rassemblées à l'opposé. Le soir, au nouvel emplacement, vers 19:00 comme à l'accoutumée, ils observèrent dans la même direction que la veille, vers la zone appelée « Champ Perdu », et ils virent avec surprise une luminosité orange vif, changeante, hémisphérique, de la même couleur que la veille : celle des rayons. Elle diminua peu à peu d'intensité et disparut. Ils ne l'avaient jamais observée avant, et ils ne la revirent plus.

Nous avons ratissé une grande zone de prairies pouvant être concernées par le phénomène, mais nous n'avons trouvé aucun indice pouvant compléter cette observation.

LES TEMOINS

Ce sont de braves fermiers, la tête sur les épaules, et même plutôt près de la terre. Il ne faut point leur en compter : « les soucoupes volantes n'existent pas », disaient-ils auparavant. « Cela ne nous passionnait pas, nous avions des occupations plus sérieuses ». M. et Mme Dupont ont respectivement 52 et 49 ans, et aujourd'hui ils ont modifié leur opinion. Après avoir essayé de comprendre ce qui leur était arrivé, d'assimiler la chose qu'ils avaient vue à quelque chose de connu, ils aboutissent à l'hypothèse OVNI.

M. Dupont parle avec réticence, il a eu très peur et reste méfiant. Il avait immédiatement compris ce qui se passait, mais n'en croyait pas ses yeux. Par contre, son épouse nous livre avec gravité ses sentiments et ses sensations :

« J'étais glacée d'effroi, j'en avais des palpitations... Nous ne pouvions fuir devant « cela » car le tracteur n'avancait pratiquement pas, et alors j'étais comme paralysée, sans doute par la peur, ou peut-être par les rayons orange ? Je ne sais plus... Certains vous diront qu'ils ne comprennent pas comment des témoins ne parviennent pas à faire des photos dans ce cas précis... et bien moi je le sais !... et je vous dirais que confrontée de nouveau au phénomène avec un appareil en main, je ne pourrais prendre aucun cliché !... Il faut avoir vécu cela pour comprendre le fantastique de la situation ! On se rend tout de même compte que l'on a affaire à l'inconnu, à quelque chose d'invincible, on ne peut rien contre cela ! Malgré notre force physique d'agriculteurs, nous avons eu une impression de petitesse face à cette démonstration incroyable de puissance extraordinaire. C'est du jamais vu... cela dépasse l'imagination... c'est en quelque sorte de l'irréel... Nous sommes obligés de nous dominer pour oublier un peu cela, et maintenant c'est presque sans appréhension que nous retournons le soir sur les lieux... ».

LES LIEUX

Ils se situent au cœur de l'Avesnois : à 10 km au N de Maubeuge, à 10 km au N d'Avesne-sur-Helpe, à 5 km à l'O d'Aulnoye. Nous y trouvons des villages et des fermes isolées, des étendues boisées, de nombreux champs et prairies. La trajectoire SO-NE du phénomène coupait la partie inférieure de la prairie, en forme de T, des témoins ; à 400 m, la Fontaine Grimour, à 250 m,

Accompagné par un OVNI à Saint-Amand-les-Eaux (Nord)

FIN MAI - DEBUT JUIN 1969

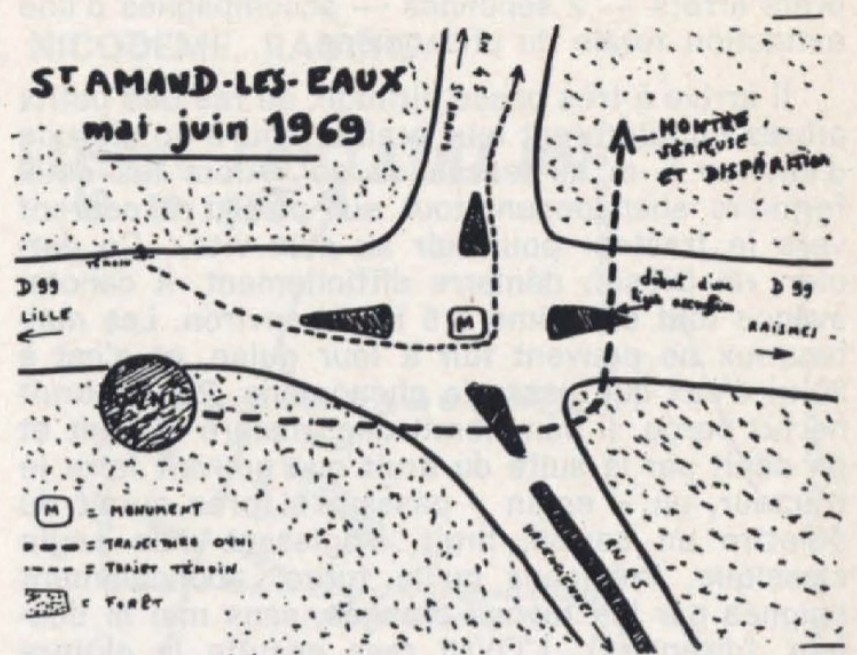
Enquête de MM. BIGORNE, RAUCHE, RAYMOND

Cette affaire n'a pas été révélée par le seul témoin. Il n'en avait parlé qu'à sa mère, et ce n'est que l'an dernier qu'il parla de son observation à un ami fonctionnaire.

Le témoin, M. Guy H..., est âgé de 27 ans à l'époque de l'observation, il est célibataire et vit avec sa mère. Ayant mené des études d'électricité, il travaille actuellement à Valenciennes.

LES FAITS

Un jour de semaine, de la fin mai ou du début juin 1969, M. Guy H... rentre chez lui vers 01:30 du matin, après son travail. Arrivant en mobylette à un important carrefour (Lille-Saint-Amand-Valenciennes-Raismes), dans le parc naturel régional de Saint-Amand-les-Eaux-Raismes, il prend la D 99 en direction de Lille, et s'arrête un instant pour satisfaire un besoin naturel. Il est tourné vers les arbres à droite de la route, quand il ressent une présence derrière lui et se retourne... de l'autre côté de cette route, juste

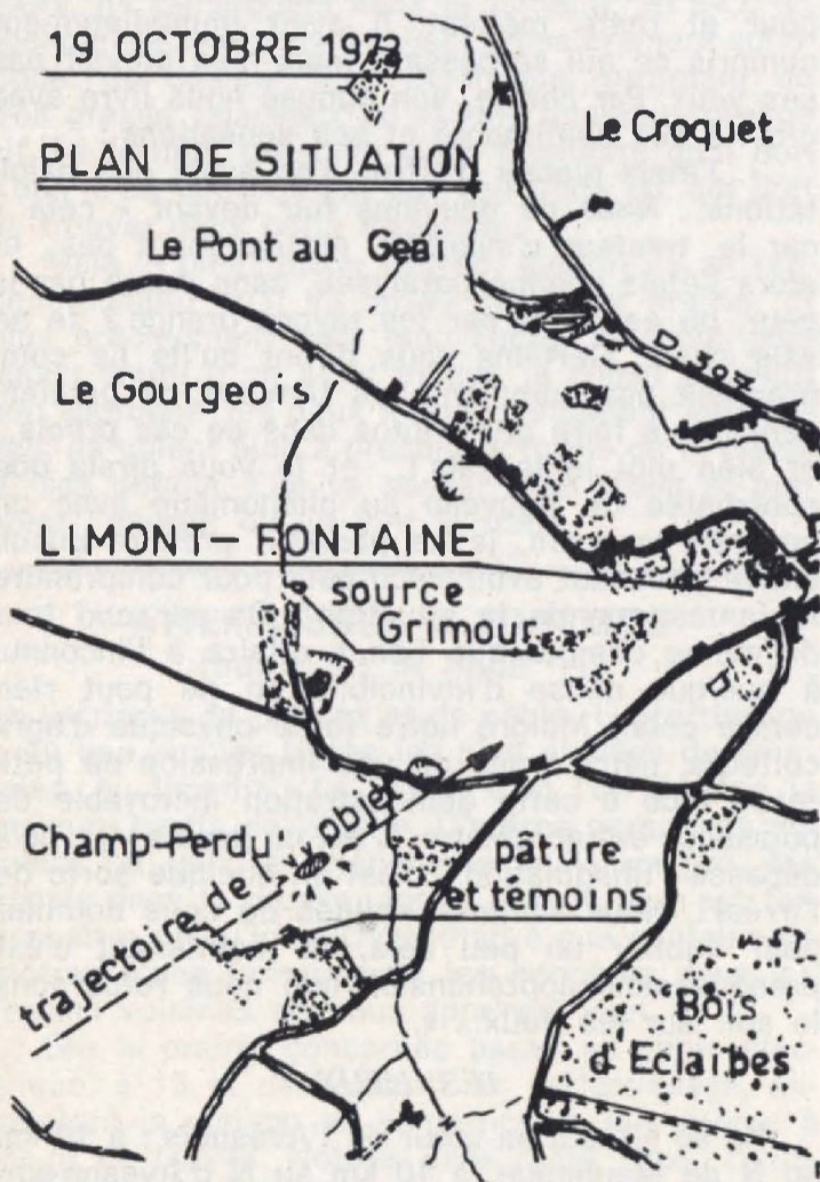


au-dessus des petits arbres, un disque lumineux est stationné, immobile...

LIMONT-FONTAINE (suite page 13)

19 OCTOBRE 1973

PLAN DE SITUATION



une carrière désaffectée remplie d'eau ; elle coupait le ruisseau des Voyeaux et une ligne HT. Au village de Limont-Fontaine, où passe la trajectoire, personne n'a vu le phénomène (N.D.L.R. : officiellement !).

Le sol est fait de limons argilo-sableux des plateaux, avec affleurements dans la zone Ecuélin-Eclaiibes-Limont-Fontaine, de Viséen inférieur, de Strunien et de Landénien continental. Il existe de nombreux axes synclinaux et anticlinaux hercyniens, orientés approximativement E.O. Deux failles sont parallèles à la RN 2, à 1,500 km au N de Limont-Fontaine, une autre à 3 km à l'O, trois autres dans la région d'Avesne-Helpe.

Cette zone rurale semble assez tourmentée.

D'autres observations insolites ont déjà été faites dans cette région et très peu connues : à 2 km à l'O, au lieu-dit « la Haute-Borne », sur la RN 2, deux Maubeugeois rencontrèrent un objet au sol avec un être avec casque et scaphandre... A 1,300 km au S-E, un objet en forme de ballon de rugby, bleu électrique, aurait poursuivi un pêcheur en ce début 1973, au lac d'Eclaiibes...

COMPLEMENT D'INFORMATIONS DES ENQUETEURS

Nous avons pensé aux montres, mais les Dupont n'en portent pas au travail. Cette information est des plus sérieuses. Le témoignage de ces agriculteurs ne peut pas être mis en doute. M. et Mme Dupont nous ont reçu quinze jours après l'événement. Un mois après nous pouvons dire qu'ils n'ont souffert (selon les apparences) d'aucun dommage physique ou psychique, malgré la proximité de la chose et le bain prolongé de rayons orangés. Les vaches n'ont donné aucune inquiétude à leurs propriétaires. C'est une observation très insolite qui paraît se terminer au mieux. Seuls les esprits en restent marqués.

N.D.L.R. — Limont-Fontaine est situé en bordure du bassin houiller existant entre Avesne et le Quesnoy et dans le prolongement S de la grande zone faillée belge de Liège-Namur-Thun, zone de nombreuses observations belges.

LIRE EN PAGE

A : LA TERRE TREMBLE...
CAUSE ET EFFETS (3),
par Pedro ROMANIUK.

E : LES LECTEURS ECRIVENT.
LU DANS LA PRESSE.

F : LE DEFI DE L'ANTIGRA-
VITATION, de Marcel PA-
GES.

DES CAMERAS AUTOMA-
TIQUES.

G : APPLICATION D'UN « MO-
DELE » D'EVOLUTION GE-
NERALE A UNE ETUDE
D'EVOLUTION DE L'UFO-
LOGIE, de Ph. TOURNIER.

I : CONTROVERSE SUR LES
VACCINATIONS.

PAGES SUPPLEMENTAIRES DE

LUMIERES DANS LA NUIT

Le N° : 1,50 F.

Adresse :

« LES PINS »
43 LE CHAMBON-
SUR-LIGNON

Fondateur :

R. VEILLITH

**PROBLEMES HUMAINS, RESPECT DES LOIS DE LA VIE
SPIRITUALITE, PROBLEMES COSMIQUES, ETUDE DE L'INSOLITE**

Aider l'être humain sur les divers plans de son existence, rechercher et mettre en relief de précieuses vérités souvent méconnues, tels sont les buts de cette revue.

« Ce que nous savons est peu de chose ; ce que nous ignorons est immense ». Laplace. — « Cherchez et vous trouverez ». Jésus.

LA TERRE TREMBLE... CAUSES ET EFFETS [3]

par Pedro ROMANIUK, de l'Institut de Cosmobiophysique de Buenos-Aires
(Traduit par Pierre DE LORMONT)

Ce Noyau Central n'est pas une boule de feu, mais le centre réceptif, l'élaborateur, puis le générateur d'une gigantesque Energie Pure radioactive, dont l'intensité et la magnitude sont insondables, et dont les propriétés magnétiques lui permettent de traverser la masse granitique ou des liquides, ou des gaz, par suite de son absence de masse (en son noyau) que nous imaginons chaude et que nous présumons émaner d'un feu.

C'est précisément cette Energie Pure qui provoque l'élasticité et la viscosité de la couche moyenne de la planète, car l'énergie du soleil passe à travers elle pour rejoindre le Noyau Central avant de ressortir, déjà transformée. Ce courant permanent est à l'origine de la flexibilité de cette couche, permettant ainsi sa déformation sans rupture.

Comme pour le Noyau Central, c'est déjà de l'Energie Pure radio-active et magnétique, sous une forme intensément concentrée, et nous ne devons pas penser à du métal en fusion car souvent nous nous imaginons que du métal en fusion ne peut pas engendrer de champ magnétique. Nous savons aussi que n'importe quel métal irradiant un champ magnétique doit être alimenté sinon ce magnétisme s'altère avec le temps.

Ce champ magnétique, s'il était engendré par du métal, pourrait-il être ressenti à des distances 100 fois supérieures à la grosseur de la grosseur de la source ? Nous pourrions aller plus loin, mais finalement nous nous arrêterons sur une étude analytique et logique comme étant le meilleur moyen d'appréhender ces problèmes géologiques.

VII. — ACTION ET EFFET DE LA PRESSION DANS LA CROUTE TERRESTRE

Des pressions peuvent prendre naissance à n'importe quel endroit de la croûte terrestre, et à des moments indéterminés peuvent se manifester plus ou moins profondément. Ce phénomène se produit toujours sans que notre science géologique nous dise « où et quand »... et quelle est la cause de la plupart de ces phénomènes comprenant la naissance d'un volcan, d'une île, d'une chaîne de montagne sur terre ou sous l'eau, comme ce volcan qui surgit en 1957 du fond de la mer des Açores, plus tard dénommé « Copelinhos », un exemple parmi tant d'autres. Mais, je le répète, ces processus géologiques et les forces qui agissent restent encore un mystère pour l'homme.

Ceci est dû en grande partie au fait que l'homme n'a pas encore identifié le type d'énergie développé par le Noyau Central, et, partant de là, ne connaît rien à ses effets. Mais nous devons rester logiques et analytiques lorsque nous sommes placés face à ces facteurs inconnus, et nous appuyer sur des hypothèses basées sur des faits concrets, car ces phénomènes géologiques dépassent tout ce que l'humanité a pu accumuler comme connaissance.

Avant de les analyser, nous devons admettre que ces phénomènes se produisent sous de fortes pressions montant des entrailles de la terre, aussi bien que dans et au-dessus de la croûte solide. Et nous devons aussi pleinement accepter

que la naissance d'un volcan n'est pas simplement un jeu de la Nature, mais une nécessité impérieuse commandée par l'expansion. Car la pression, venant du Noyau Central, doit absolument être canalisée par des volcans, des fissures, des failles, pour maintenir le parfait équilibre naturel.

La source de ces pressions dans le Noyau Central et à la surface de la planète, est l'Energie Pure, plus puissante que toute la masse et la matière de la terre, et qui travaille comme un élément compensateur sur les plus petites variations de l'Equilibre Dynamique de la terre — cette grosse sphère qui possède des mouvements variés, chacun plus parfait que le précédent, parfaitement synchronisés, en complet accord avec tous les champs magnétiques, les phénomènes atmosphériques, etc. Et tout cela en relation avec le reste du Système Solaire, lui-même tributaire de la Galaxie... une loi universelle compliquée, fonctionnant grâce à des lois inaltérables, les Lois de l'Equilibre Parfait. La Terre n'est qu'une poussière insignifiante dans cet Univers, et elle ne devra jamais se considérer comme la seule planète habitée et intelligente de l'Univers.

Mais revenons aux volcans qui surgissent sur la terre aussi bien que sous la mer... Ils naissent toujours dans un tel déchaînement de puissance que le roc le plus résistant est fondu ou converti en énergie avec facilité, un peu ce que nous arrivons à faire dans les laboratoires d'énergie atomique, avec nos accélérateurs et nos réacteurs thermonucléaires, en brisant les liens de la cohésion moléculaire. Cette énergie de la cohésion moléculaire, similaire à l'énergie du Noyau Central, produit des températures de centaines de millions de degrés centigrades (il faut 100 000 000 de degrés centigrades pour amorcer la fusion atomique de la matière) et des vagues de pression allant de 60 000 à 70 000 milles par seconde, ce qui peut créer des pressions inconcevables suivies d'un déferlement de magnétisme. Ces champs magnétiques de grande intensité transforment en gaz non seulement des rocs, mais aussi les métaux les plus résistants, comme ce qui se passe dans nos explosions nucléaires. Dans ces explosions, la source fondamentale d'énergie n'est pas dans la boule de feu, mais dans l'Energie magnétique radio-active, qui est des millions de fois plus puissante que n'importe quel genre de feu.

Nous obtenons donc de la chaleur à partir de l'Energie Pure, bien que son origine ne soit pas la chaleur. La même chose se passe dans le Noyau Central, où nous ne trouvons ni chaleur ni feu, mais il est possible d'obtenir ces derniers à partir de son ENERGIE ATOMIQUE, pas seulement du feu mais des températures des millions de fois plus élevées.

Comme nous le voyons, la pression dont l'origine est dans le Noyau Central cherche toujours une issue en passant sans difficulté à travers la couche intermédiaire pour se concentrer sous la croûte, qui, parce qu'elle est plus résistante, accumule ces pressions jusqu'au moment où elles deviennent trop fortes et se frayent un chemin

dans les montagnes ou les failles, ou apparaissent par la voie d'anciens volcans qui reprennent leur activité, comme ce fut le cas au Chili en août 1971, où le mont Hudson, dans la province d'Aysen, devint le volcan Hudson ! L'énergie avait emprunté le canal qui lui avait permis de mettre cette montagne en place.

Ces pressions peuvent également produire des plissements, ou des failles, altérant l'aspect de la surface d'une façon plus ou moins violente suivant l'énergie accumulée.

Comme pour les fissures, elles permettent d'absorber les pressions ou les mouvements émanant de la couche intermédiaire, sans détruire la cohésion moléculaire. Il peut y avoir une véritable « mise sous pression », comme dans l'Océan Pacifique, où la croûte terrestre atteint seulement une épaisseur de 8 à 15 km.

Tous les mouvements sismiques qui ont leur origine dans ces fissures développent une plus grande intensité, surtout lorsque leur profondeur est à 300, 400 ou 500 km. Mais lorsque ces ondes arrivent à la surface elles sont rarement destructrices et passent souvent inaperçues.

Les tremblements de terre les plus dangereux sont ceux qui se produisent près de la surface, car ils agissent sur le lit granitique, ce qui engendre des tensions considérables, produisant beaucoup de dommages, contrairement à ceux émanant des grandes profondeurs.

Comme nous pouvons le voir, notre croûte terrestre, en dépit de sa rigidité apparente et de sa dureté, souffre d'altérations constantes, dont beaucoup passent inaperçues ; mais il s'agit d'une chose indispensable au maintien de l'Equilibre Parfait qui gouverne notre monde.

Ces changements géologiques se sont toujours produits sur notre planète, comme nous pouvons le voir à travers notre histoire, mais nous pouvons aussi remarquer que la majorité d'entre eux suivent un cycle, comme la faille de San Andrea (Californie) qui court sur 1 200 km et a l'habitude d'entrer en action tous les 49 ans, et chaque 4 à 8 ans il y a un tremblement de terre sérieux. Mais après 1944, année au cours de laquelle la ville de San Juan, en Argentine, fut presque entièrement détruite, ce genre de catastrophe se produisit à un rythme plus rapide, environ tous les 2 ou 4 ans, jusqu'à ce qu'à partir de 1969 nous en ayons un par an. Le 28 mars 1970, à Gediz (Turquie), un séisme causa 2 500 morts, 5 000 blessés et 20 000 maisons furent détruites. On enregistra 3 000 secousses en seulement 72 heures, dont certaines atteignaient l'intensité 10 sur l'échelle Richter. Tout ceci 24 heures seulement après que les U.S.A. aient fait exploser, à Pahute Mesa, Nevada, une bombe thermonucléaire de 1 300 000 tonnes de TNT (voir : Mouvements Sismiques et leur relation avec les explosions atomiques). Et comme si ce n'était pas suffisant, le 31 mai 1970 nous enregistrons l'une des plus grosses catastrophes de notre pays, au Pérou, où il y eut 70 000 victimes et 200 000 habitations détruites, et ce, 24 heures seulement après que la

France eut fait sauter une bombe atomique puissante sur l'atoll de Mururoa, en Polynésie.

Et jusqu'au milieu de l'année 1971, nous avons subi quatre séries de séismes, dont trois atteignaient le degré 8 de l'échelle Richter (un en janvier en Nouvelle-Guinée, deux aux Iles Salomon, et le 8 juillet au Chili). A quoi devons-nous nous attendre dans les six prochains mois, spécialement en octobre et novembre ?

Que se passe-t-il... quelles étranges influences affectent notre planète si parfaitement équilibrée ?

Quelle étrange influence perturbe cette Machine Electronique Parfaite, régulatrice et élaboratrice des lois qui dirigent notre existence, et de là, notre civilisation ?

Nous remarquons des changements notables — même plus tous les 4 ou 8 ans — même plus annuellement —, mais continuellement, car des ondes sismiques sont enregistrées tous les jours, d'une intensité allant de 3 à 7 sur l'échelle Richter. D'où viennent ces étranges influences ? Si elles doivent se poursuivre nous allons avoir des glissements de terrain, c'est-à-dire des bouleversements géologiques, ce qui altérerait l'Equilibre magnétique parfait qui règne dans le Noyau Central de la terre, même si beaucoup ne veulent pas encore l'admettre...

VIII. — EFFETS DES EXPLOSIONS ATOMIQUES SUR LA CROUTE TERRESTRE

Avant d'entrer de plain-pied dans l'étude et l'analyse des conséquences terribles que font courir à l'humanité les explosions nucléaires dues à la folie incontrôlable des hommes — il y en a de plus en plus, chaque fois plus destructrices, chaque fois plus puissantes — nous devons prendre temps de faire remarquer au lecteur que c'est l'homme de cette planète qui est à l'origine de ces gigantesques explosions, et qu'il les perfectionne dans le but de détruire et d'exterminer sa propre espèce ainsi que tout signe de vie sur cette planète. C'est l'homme de cette planète qui provoque, de ce fait, des perturbations dans l'équilibre dynamique et statique non seulement de la Terre, mais aussi du système planétaire dont elle fait partie.

Mis à part les effets biologiques, thermiques et vibratoires que nous examinerons plus bas, il y en a d'autres, comme les « pressions » et le « magnétisme » qui sont engendrés par chaque explosion atomique. Nous sentons leur répercussion en météorologie aussi bien que sur l'Equilibre Dynamique du monde par les voies du magnétisme qui dépendent du Noyau Central de la planète.

Effets biologiques :

Dans la plupart des cas, ces effets sont plus dangereux que l'onde de choc, car ils poursuivent leur œuvre destructrice pendant de nombreuses années (à Hiroshima, 26 ans après l'explosion,

il y a chaque année 7 000 à 10 000 morts !) (piètre aperçu de ce que seraient les suites d'un conflit nucléaire généralisé : 10 à 15 millions de victimes *chaque année* par suite des radiations, selon une étude américaine ! NdT). Chaque particule radio-active — parmi lesquelles nous avons du Césium 137, du Strontium 90, du Carbone 14, sans compter les rayons Gamma et Bêta, l'Hélium, etc. — peut vivre en moyenne 60 années. Et dans un millimètre cube nous avons des millions de ces particules, avec une intensité moyenne de 500 Roentgens, et non seulement dans la basse atmosphère mais aussi dans la haute atmosphère. Une fois là-haut, certaines particules, « piégées » sur des poussières, tournent autour du globe en retombant lentement et en se mêlant aux eaux de pluie, à la grêle, à la neige, à l'humidité, aux vents..., etc., empoisonnant les végétaux, les arbres et les fruits, les récoltes de grains, en bref ce que nous mangeons... les pâtures et les prés, où elles sont ingurgitées par les animaux que nous tuons pour notre consommation. Nous les retrouvons dans l'eau que nous buvons, qu'elle provienne des rivières ou des lacs. Et tout cela se concentre dans notre corps, surtout dans la moelle des os (comme le Strontium 90 - NdT) où elles détruisent les cellules sanguines, dans les organes reproducteurs, un peu partout, provoquant leucémies, cancers, tumeurs et autres maux que la science médicale peut difficilement définir (et guérir). On pourrait écrire des livres entiers sur les conséquences d'une explosion nucléaire, mais tout ce que nous voulons prouver c'est que le scientifique — nous parlons ici du savant dévoyé — a créé un « monstre » qui le dévorera, ainsi que le reste de l'humanité, si on n'y met un frein, consommant tout, y compris les animaux et les plantes.

Les effets thermiques :

Chaque explosion nucléaire ou thermonucléaire engendre des températures de millions et de millions de degrés centigrades, ce qui provoque des effets encore inconnus de la science, d'autres qu'elle ne peut pas prouver étant tenus secrets. On connaît seulement environ 10 % de ces effets : avec l'unique but de pouvoir continuer de telles expériences mortelles et inutiles.

Nous ne nous perdrons pas dans une analyse compliquée, mais nous mentionnerons que la bombe — ou plutôt la bombe lancée sur Hiroshima le 6 septembre 1945 — engendra dans son cœur central une température de 3 000 000 de degrés centigrades ; sa puissance était d'environ 20 000 tonnes de TNT. Et les bombes (déjà stockées dans des dépôts) de maintenant atteignent 200 mégatonnes de TNT, soit 10 000 fois plus que celle de 1945 ! Dans les expériences déjà conduites à diverses occasions, quelques engins développaient une puissance destructrice de 1,5 mégatonne de TNT, et la chaleur centrale s'étalait entre 150 et 160 millions de degrés centigrades.

De nos jours il n'y a pratiquement plus d'expériences atmosphériques. L'atmosphère absorbait le rayonnement monstrueux, mais il se produisait une véritable « révolution » dans la vitesse

des courants aériens, dans leur direction, qui se trouvaient notablement perturbés.

L'intensité de l'électricité atmosphérique, la température, les saisons et tout l'Equilibre Parfait maintenu au cours des siècles et des siècles se trouvaient bousculés.

Maintenant les expériences d'engins puissants sont faites sous terre, dans le granit, dont la composition particulièrement résistante favorise l'obtention d'explosions plus concentrées. Ces essais se font au plus dur des rocs, au fond d'une perforation large de 2,30 m environ mais profonde de 1 800 m. Dans de tels « nids » on place une charge comme à Amchitka, aux Aléoutiennes, où les Etats-Unis firent exploser une bombe souterraine de 1 500 000 tonnes de TNT ; et ce souffle désintégra toutes les roches et les transforma en énergie grâce à l'énorme température obtenue. Un peu comme un volcan, mais avec une différence, une très grosse différence : une bombe atomique libère en une fraction de seconde une énergie qu'un volcan dispense au long des jours...

Les effets vibratoires :

Si avec les explosions atomiques dans l'atmosphère, on empoisonne l'air, l'eau et la nourriture, que va-t-il arriver avec ces explosions souterraines de l'ordre de la mégatonne ?

L'homme a créé, par ses expériences souterraines, un nouveau spectre pour détruire l'humanité — beaucoup plus dangereux et effrayant que les autres que nous avons mentionnés. La science connaît fort peu de chose à ce sujet, mais sait quels en sont les effets, toujours grandement destructeurs à cause de la puissance accrue mise en jeu, qui est de l'ordre de la mégatonne. Et ces expériences sont de plus en plus fréquentes. Il y a déjà eu 850 explosions nucléaires ou thermo-nucléaires depuis 1945 jusqu'au 14 août 1971. C'est considérable et cela prouve la ruée vers la puissance dans cette course folle pour obtenir des bombes plus puissantes, afin de mieux détruire l'humanité et toute civilisation.

Des millions et des millions de « vibrations » sont nées à chaque expérience, et elles se sont répandues dans toutes les directions, à travers la croûte terrestre, dans les mers, les montagnes, les déserts, les jungles, à une vitesse plus ou moins grande, mais toujours le long de l'écorce terrestre, traversant les continents ou tournant autour de la planète, toujours en proportion de l'intensité de l'explosion et du milieu où elle s'est produite.

Ces expériences n'ont pas eu pour seul but d'essayer les cônes nucléaires multiples qui équipent maintenant des milliers de missiles intercontinentaux, capables de parcourir 12 000 km à presque 25 000 km à l'heure — comme le Poséidon III américain ou les SS-9, SS-11, SS-13 soviétiques — qui tous transportent des charges nucléaires de quelques 5 mégatonnes chacune, largables avec une précision de l'ordre de 200 m, mais aussi

d'obtenir ces cavernes aussi grandes que des villes où poursuivre ces tests dont les stations sismologiques ne peuvent mesurer correctement l'intensité réelle car :

a) Le sismographe récolte une vibration « assourdie » de l'explosion, puisque la plus grande partie des ondes de choc a heurté les parois de la caverne artificielle et est revenue à son point d'origine en s'atténuant ou en s'annulant. C'est un peu comme si on faisait exploser un pétard dans un tonneau vide et clos.

b) Si ce genre d'expérience doit être interdit, plus tard, les pays qui possèdent ce genre de « cavernes » essaieront de poursuivre les essais sur une plus petite échelle. Actuellement même, nous ne savons pas grand-chose sur ces explosions à l'étranger et les Commissions atomiques d'autres pays ne nous renseignent guère.

Il a été mis au point un système de couplage entre un sismographe et le détonateur de la bombe A ou H, permettant de faire coïncider l'explosion de l'engin avec le début d'un tremblement de terre dont la force est choisie en fonction de la puissance de la bombe. Ainsi, par cette ruse, il est pratiquement impossible maintenant de détecter les explosions souterraines non déclarées — (NDT).

Mais ce qui ne peut être entièrement évité, même si l'explosion est « assourdie », ce sont les Ondes Vibratoires. Etant émises en grande quantité, elles ne restent pas des ondes vibratoires individuelles, mais se transforment en Champs Vibratoires. Et suivant la caractéristique des particules dans un champ vibratoire (leur noyau est exempt de masse), elles traversent n'importe quelle roche de la croûte terrestre, dans toutes les directions, causant des perturbations en accord avec leur intensité.

Non seulement elles atteignent les couches atmosphériques et le champ magnétique de la Terre, mais également le Noyau Central de notre planète.

c) Quels sont les effets de ces Champs Vibratoires sur les couches atmosphérique et magnétique ?

d) Quels effets ont-ils sur le Noyau Central et comment s'y déplacent-ils ?

e) Quelle relation y a-t-il entre ces Champs Vibratoires produits par les explosions nucléaires et la géologie, le magnétisme et la météorologie ?

(à suivre)

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

Les Lecteurs écrivent

M. E. Ratier, de Rouen, nous fait part de ses recherches d'archives à propos des tremblements de terre qui se seraient produits à Rouen. Cette recherche est pleine d'intérêt du fait que la seule faille importante mentionnés par la carte géologique au 1/1.000.000° dans cette région passe précisément à proximité immédiate de Rouen. On peut d'ailleurs penser que dans les temps reculés la Seine y a trouvé un passage plus facile. L'origine est lointaine, depuis la rivière Mauldre, à 84 km au S-E (Michelin n° 55) entre Maule au N et Beynés au S, se dirige vers Bréval-Boissy (sous Bonnières-Seine au N), bifurque pour passer à proximité de Bernières dans la boucle de la Seine de Les Andelys, d'où elle se dirige vers le Grand-Quevilly près de Rouen, où son tracé s'arrête. Bien entendu, il faut le dire encore une fois, ce parcours est jalonné par une quinzaine de lieux d'observations.

Mais voici donc en digest ce qu'écrit M. Ratier :

A - en 890, un tremblement de terre écroula plusieurs maisons à Rouen. Le chroniqueur rapporte que ce séisme fut précédé par une « comète incroyable » qui pendant 14 jours se promena au N-O au-dessus de Couteleu (1,5 km de Rouen) et projeta une grande lumière.

B - En juin 1136, Nagerel, vieux chroniqueur, note qu'un tremblement de terre ravagea Rouen. Plusieurs quartiers de la ville furent entièrement détruits par le séisme ou par le feu. Une pluie de sang l'accompagna aux Andelys et à Petit-Quevilly et sur Saint-Julien, en si grande quantité « qu'on a vu plusieurs immeubles teintés de sang ».

C - Le 1^{er} décembre 1769 le « Journal des Annonces de Normandie » édite : « Aujourd'hui à 6:29 du soir, le ciel étant calme et les étoiles brillantes, on a ressenti un léger tremblement de terre qui a duré environ une minute. Il a été précédé d'un bruit sourd venant de l'O... le séisme se prolongea de différents côtés, à Flamanville, à Fauville, à Limésy. Deux habitants de cette dernière localité... disent qu'ils ont vu alors « un corps lumineux divisé en particules ignées, une sorte de pluie de feu » que l'un d'eux compara à une « fleur d'œillet qui s'épanouit » ; de plus, au même moment apparut une aurore boréale que l'on aperçut spécialement de la vallée de Saint-Aubin, près de Dieppe... de nouvelles secousses se sont produites plus tard et dans la nuit.

N.D.L.R. — Il semble donc bien établi que les séismes s'accompagnent de lueurs qui semblent souvent les précéder. Sans vouloir trop m'avancer, il semble que l'on soit en présence d'une ionisation de l'atmosphère par des émanations venues du sol au cours de ses contraintes. Ces ions semblent se grouper et donnent l'impression d'avoir affaire à des objets.

LU DANS LA PRESSE

DE DIVERS CORRESPONDANTS

...DIGEST.

Un savant japonais a déclaré : « Le centre de la Lune a une température de 1 000 à 1 200° et n'est pas composé de matières visqueuses comme le centre de la Terre ».

Comportement animal.

Les mouettes empoisonnent les côtes allemandes : 90 % sont porteuses de paratyphoïde... Elles consomment chaque jour leur propre poids de nourriture soit un kilo de poissons. Les autorités allemandes ont décidé leur extermination. (On ne dit pas comment).

Aux U.S.A. ce sont des millions de palourdes chinoises qui envahissent les canaux et rivières des côtes du Pacifique. Le canal Delta-Mendota en Californie était littéralement comblé par une couche de coquillage de un mètre d'épaisseur. Il a fallu un mois et demi de bulldozers pour enlever 50 000 m³ de palourdes (45 000 au m³).

Au Japon, c'est une île minuscule, Ishima, qui est terrorisée par un gang de 700 chats dirigé par un matou de 8 kg. Tout a commencé quand il y a douze ans les habitants firent appel à eux pour les débarrasser des rats. Aujourd'hui ils font la loi, attaquent les ménagères chargées de provisions et s'introduisent dans les maisons.

En Hollande, cinq gorilles du zoo de Wassemar s'ennuyaient tant qu'ils dépérissaient à mourir. Le directeur eut une idée géniale. Il leur fit préparer un « appartement » plus grand où ont été disposés deux récepteurs de télévision. L'effet fut immédiat, joyeux et amusés les gorilles ne quittaient plus l'écran des yeux et faisaient des cabrioles. Au bout de quelques semaines on a pu établir un bilan de leur goût : en tête les émissions enfantines, tout de suite après les documentaires consacrés aux animaux, en troisième position les films à dominance musicale.

UN ANIMAL D'UNE ESPECE INCONNUE

Antibes. — Les vétérinaires du Cap-d'Antibes se trouvent devant une énigme difficile à résoudre : malgré leurs recherches, ils ne peuvent déterminer l'espèce d'un animal découvert dans une propriété de la localité. L'animal, capturé par les pompiers, a la forme d'une boule couverte de poils et pèse une quinzaine de kilos.

On a pensé tout d'abord qu'il s'agissait d'un castor, puis d'un rat musqué, enfin d'une loutre. Malheureusement, du premier, il n'avait pas la queue ; du second, il n'avait pas les pattes à cinq doigts, mais à quatre seulement. Quant à sa ressemblance avec une loutre, elle fut vite exclue : son corps est beaucoup trop massif et son poil pas assez soyeux.

Les Antibois se demandent s'ils se trouvent en présence d'un spécimen unique, ou s'il s'agit de l'amorce d'une invasion par une espèce nouvelle venue d'ailleurs.

(« La Montagne », 6-10-1972,

« Tout ceci est arrivé hier... », page 18)

Le Défi de l'antigravitation

de Marcel PAGES

**DEMAIN L'ENGIN « TOTAL » GRACE
A LA CONSIDERABLE ET NON POLLUANTE
ENERGIE SPATIALE**

Editions Chiron, 13, rue Charles-Lecoq, 75015
PARIS. 40 F - 30 % pour 10 à 20 exemplaires.

Pendant les premières pages, l'auteur trace, de 1921 à aujourd'hui, un historique de ses motivations, de ses recherches, de ses découvertes et de ses échecs aussi, sans compter ses nombreux déboires au niveau humain.

Mais le temps a passé et peu à peu la synthèse s'est faite. A la fin des années cinquante, l'auteur a abouti à la certitude de l'existence d'une énergie spatiale omniprésente, d'une densité prodigieuse, du moins partout où il y a matière-énergie. Soit, dans notre environnement terrestre, une énergie équivalente au moins à celle de plusieurs bombes H dans un dé à coudre !

Cependant les déplacements, même les plus rapides, de notre monde « matériel » ne sont guère freinés par cette énergie du fait que celle-ci est représentée par des éléments de masses infimes et de vitesse moyenne considérable, au regard de laquelle tout autre mouvement physique, même électromagnétique, est quasi-statique. (Voir travaux de M. Doligez).

Les « pressions » de cette énergie sur les particules permettent justement l'existence même et la cohésion de celles-ci et nous retrouvons là une vieille hypothèse d'Henri Poincaré. Sans la pression atmosphérique de l'air, notre sang entrerait en ébullition et les mers se volatiliserait. Sans la pression d'énergie spatiale, les atomes, puis les particules elles-mêmes se désagrègeraient.

N'adoptant guère les à-priori négatifs qui voudraient que les inconciliables scientifiques plus ou moins partisans le soient objectivement et réellement, l'auteur propose alors une physique unitaire extrêmement accessible et cohérente. Il s'en déduit, entre autres, des techniques très performantes, basées sur des effets archimédiens et des effets magnus, résultant respectivement des pressions statiques et dynamiques exercées sur les milieux physiques par l'énergie spatiale omniprésente, suivant les densités locales de celle-ci.

On pourrait ainsi réaliser des annulations, non seulement de poids (relatif), mais aussi d'inertie (relative) !

En conséquence, les notions de temps et de durée de déplacement interstellaire devraient être très largement reconsidérées.

Les perspectives ouvertes sont alors prodigieuses et touchent même au domaine psychique.

La pression atmosphérique terrestre exerce constamment sur notre corps humain, au niveau du sol, une force d'environ dix tonnes, sans que nous en soyons conscients. Or cette pression et cette force furent bien difficiles à faire admettre il y a quelques siècles. Souhaitons que la pression

Des cameras automatiques

(du « Provençal » du 29-6-73

Communiqué par M. BASTIDE)

Il ne faut peut-être pas s'étonner que les savants canadiens prennent un intérêt particulier à l'étude des météorites, ces projectiles venus de l'espace cosmique et qui tombent sur la Terre à la cadence moyenne de 5.000 kg par jour. Si l'on se reporte au tableau des principaux cratères de météorites dans le monde, on constate avec étonnement que quatre sur neuf des plus importants se situent au Canada. Le plus vaste: 20 km de diamètre, est cependant en Bavière et constitue une mine de fer. Le Canada a mis en œuvre des techniques très modernes pour déterminer la trajectoire des météorites.

Munies de cinq caméras semi-automatiques, des stations de repérage ont été installées dans les prairies, d'une part, en raison de la transparence du ciel et de la plus grande facilité qu'il y a à se déplacer en terrain plat pour chercher le météorite après sa chute. Les caméras sont commandées automatiquement par deux photomètres, le premier permet de déterminer l'heure (?), le deuxième, braqué sur le ciel, enregistre le signal donné par une source mobile lumineuse qui sera reconnu comme provenant d'un météorite s'il se situe dans une certaine gamme de fréquence.

Les caméras utilisent des obturateurs rotatifs qui interrompent l'exposition tous les 1/4 de seconde.

Le lac Deep Bay (56.25 N - 103.00 W) qui a 96 km de diamètre et 120 m de profondeur, est une dépression causée par un météorite.

**SOYEZ ACTIFS ! SEULE L'UNION DE NOS
EFFORTS NOUS PERMET D'AVANCER DANS
LE CHEMIN DE LA VERITE.**

énergétique spatiale, appelée aussi « subquantique » par certains auteurs et chercheurs, acquiert plus vite droit de cité et devienne alors un stimulant exceptionnel et fondamental pour les réalisations scientifiques à venir.

Finalement, après étude de cet ouvrage, on pourrait le rebaptiser « D'ARCHIMEDE A L'ENGIN COSMIQUE »... Ce qui nous laisse envisager pour le moins et sans utopie, un avenir à évolution rapide et aux conséquences probablement cosmiques.

Application d'un "Modèle" d'évolution générale à une étude de l'évolution de l'ufologie

par Ph. TOURNIER

Le texte que vous allez lire n'est pas une prophétie. Il s'agit d'une application à l'Ufologie d'une théorie d'évolution historique beaucoup plus vaste.

Depuis quelques années nous avons suivi la mise au point — sur une idée de M. BASIRE (H.E.C.) — du principe d'évolution à base cinq par P. TOURNIER (Ingénieur électronicien et informaticien), et nous avons été frappés par la rigueur des corrélations — une formule mathématique permet de « prévoir » des événements homologues d'un cycle à l'autre.

A notre avis ce travail est un des plus beaux fleurons de la science sauvage, il nous montre (ce que l'ufologie nous laisse pressentir) que de grandes lois peuvent être dégagées d'une étude objective des analogies sans pour autant renier les méthodes logiques.

M. Ph. TOURNIER, 29, rue de l'Abbé-Grégoire — 75006 PARIS — expédiera l'exposé complet (40 pages - 10 francs) aux personnes intéressées qui lui en feront la demande.

I — Présentation

C'est en 1968 que Michel Basire aboutit à la mise au point d'un modèle d'évolution dans le temps, à travers un rythme général à base 5. Il fit cette découverte en étudiant l'ENTREPRISE au sein de plusieurs sociétés.

Il s'aperçut ensuite que cette articulation d'évolution ne relevait pas de la « génération spontanée » ou de quelque « numérologie magique », mais permettait au contraire de mettre de « l'ordre » dans l'étude de tout système évolutif. Cette propriété semble être due, entre autres, au fait qu'une « 5^e dimension », bien comprise, permet de déterminer, en le dominant, le Temps conçu comme une « 4^e dimension ».

D'où des applications particulièrement percutantes, d'abord à l'individu et à son comportement, puis à l'Histoire ou « Entreprise Humanité » (avec ici une loi d'évolution géométrique, due au cumul et à l'auto-investissement des informations au niveau du grand nombre des humains).

Sur ce dernier point, il s'agit de la réalisation d'un « Modèle », à la fois quantitatif et qualitatif, d'articulation des événements historiques. Un tel processus permet de situer et même de « pré-situer » les innovations fondamentales de l'humanité. Une formule mathématique, à effet d'action-réaction, mise au point par Ph. Tournier en février 1969, permet une utilisation efficace de ce modèle historique.

Aussi, depuis cette date, tous les événements marquants ainsi « pré-situés » dans le temps ont été vérifiés par la réalité des faits. Soit, entre autres exemples :

- . La prise de conscience des incidences polluantes de la technique,*
- . La rencontre USA-Chine,*
- . Les nouvelles théories de synthèse physique de la Gravitation et du temps de déplacement électromagnétique,*
- . La crise de l'énergie « liquide » (ou pétrole), cet événement étant à l'avantage (futur) de l'énergie « gaz » (sous plusieurs aspects) et de l'énergie « atomique », crise dont la fin 1973 ne révèle que les prémices, ...*

Notons ici que l'énergie atomique de fusion (de l'hydrogène gazeux), sans déchets radio-actifs, contrairement à celle de fission, pourra être soit « contrôlée », soit utilisée indirectement grâce à l'énergie solaire, elle aussi basée sur cette fusion atomique.

De ces travaux il a pu, entre autres, être déduit les pré-situations suivantes pour 1975-76 environ :

- . une crise du papier,*
- . une médecine davantage « préventive » et moins empirique,*
- . un retour du dirigeable (!),*
- . une grande crise de la bureaucratie (avec de très importantes conséquences politiques),*
- . une imbrication de plus en plus mondiale des événements, ...*

Nous allons, d'ici 1982-1984, vers une phase socio-politique, mais aussi vers une période mondiale politiquement très « dure » et scientifiquement très dynamique. La Science prendra alors en compte un milieu « subquantique » (analogue à un milieu « gaz » d'une considérable densité d'énergie).

Vers 1984, l'homme devrait être en mesure de réaliser un engin de navigation véritablement cosmique et non plus seulement balistique comme l'est la fusée.

En conclusion générale, ce qui attend notre humanité vers 1985, serait soit sa chute, soit, espérons-le, une « mutation favorable ».

Le 21 décembre 1973.

II — Essai de situation et de pré-situation dans le temps de l'évolution de l'Ufologie.

Dans le tableau périodique des événements historiques, déduit en février 1969 de nos travaux, l'histoire de « l'homo-sapiens » se divise essentiellement en cinq « stades ». La durée de ces stades est de plus en plus courte, du premier au dernier, par suite d'une précipitation des événements due à l'auto-investissement de nos informations au niveau du grand nombre des humains. Il est par contre tenu compte d'une certaine « réaction » des hommes à cette « action » de

l'histoire, ce qui fait que « l'accélération de l'histoire » va en décroissant. Mais comme cette accélération reste néanmoins positive, il en résulte une « vitesse de l'histoire » de plus en plus élevée. (Ceci demande de ne pas confondre vitesse et accélération).

A chacun de ces stades sont attachées des caractéristiques « qualitatives » très semblables à celles individuelles, que l'on retrouve dans les phases d'évolution de la moyenne des individus. A noter que dans ce modèle, aux stades d'ordre impair correspondent des caractères « concrets » et aux stades d'ordre pair des caractères plutôt « images » et « projectifs ».

De plus, chacun de ces stades peut lui-même être divisé en cinq « périodes » avec pour chacune de celles-ci des caractéristiques analogues aux précédentes. De même ces périodes sont dominées par les « qualités » spécifiques des stades dont elles font partie.

— Pour ce qui est d'étudier l'évolution « historique » de la mentalité des chercheurs en ufologie, nous nous intéresserons surtout :

a) à la phase « Adolescence » ou 2^e phase de notre histoire, qui d'après nos calculs va de + 1776 à + 1975-76, et que nous sommes donc en train de finir.

A ce stade « adolescence » ont été liées, et le sont encore à ce jour, toutes les caractéristiques de cette phase « d'ouverture » au monde et de « dualité », à savoir :

- la découverte et la confusion,
- l'enthousiasme et le désabusement,
- la collaboration et le sectarisme,
- la clairvoyance et l'aveuglement, ...

C'est aussi une phase typiquement « descriptive » (image « descriptive »), tournée surtout vers l'enregistrement et donc vers le passé. On peut en effet fixer le passé, mais non le présent dynamique par essence.

Voir dans notre tableau historique ci-dessous les diverses évolutions inhérentes aux sous-divisions, ou périodes, de cette phase « adolescence ».

b) à la phase « Age Social » ou âge de l'Organisation (les enfants à élever), du retour au concret par la synthèse des découvertes de l'enfance et de l'adolescence. D'après nos calculs, cette phase concrète va de 1975-76 à 1982-83, 1984 environ.

c) à la phase « Age Moral », ou âge de la « projection dans le temps et dans le futur » (les enfants maintenant adolescents quittent leurs parents), puis à la phase « Age Sagesse », ou du

(Suite page 1)

- Application succincte du Tableau Périodique des Événements Historiques[⊗]
(de M. Basire & Ph. Tournier), aux fins de situer et de pré-situer dans le temps l'évolution de l'Ufologie, sauf cas particuliers :

- les chiffres arabes indiquent les grands stades de notre histoire.
- les chiffres romains indiquent les sous-stades découpant les premiers.

⊗ Tableau calculé en février 1963.

		III	II	I	IV	V	Ph. Tournier le 12/02/74.
		- La Base. Primauté Instantanéité. Mécanisation	Dualité Séparation Analyse La Nation	Construction - Pouvoir Politique. Organisation spatiale. - Le Globa -	Morale Normes Temps, mutation. Cosmos	- Psychisme - Prises de Conscience. - "Univers" -	
Réalisation	Exécution	①	②	③	④	⑤	
		La formation de base. - L'instant - La Cité L'Unité L'outil Réalité Unitaire	Image descriptive de base (invention de la photographie)	Image descriptive d'une réalité "spatiale" ("engins spatiaux" (réseaux, structures))	Image descriptive d'une image "Temps" ("déplacements dans le Temps")	Image descriptive d'une "réalité psychique" ("influences psychiques")	Fin de "Formation de base"
		③	④	⑤	⑥	⑦	
		L'Age Social - Le Présent. - Responsabilité - Le Globe. Synthèse spatiale Organisation Réalité Spatiale	- Retour au concret : - Stade d'Organisation Mondiale (de l'Ufologie?) - Stade très fortement Politique - - Reconnaissance "Officielle" du problème UFO (vers 1977 environ?)	- Ouverture sur le Cosmos. - L'Engin cosmique - Maîtrise de la Gravitation, ...	acts cosmiques conscients - engin cosmique - "UFO", y compris ses incidences	Fin de "Age Social"	
		④	⑤	⑥	⑦	⑧	
L'Age "Moral" - Le Futur. Le Cosmos Projection - dans le Temps Image Abstractive Réalité Psychique	- Possibilités de contacts - Réalisation par l'homme, de la synthèse complète du phénomène psychiques réelles et physiques	Fin de "Age Moral"					
⑤	⑥	⑦	⑧	⑨			
L'Age "Sagesse" - L'Horizon. L'Univers Synthèse Générale - Psychique - Réalité Psychique	Fin de "Age Sagesse" -> Mutation						

Controverse sur les vaccinations :

Polémique inutile ?

(extrait de la revue « SANTE, LIBERTE, VACCINATIONS »

4, rue Saulnier — 75009 PARIS)

Voici de nouveaux documents concernant l'importante question des vaccinations. Nos lecteurs trouveront tout d'abord une lettre du Ministre de la Santé (en réponse à une lettre-circulaire adressée aux parlementaires par la Ligue pour la Liberté des Vaccinations, parue dans son N° 37), puis la réponse de la Ligue. Suite de ce document dans notre prochain numéro avec des textes illustrés de graphiques.

Monsieur le Député et Cher Ami,

Votre attention a été appelée par le Président de la Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations qui demande la suppression des sanctions prévues par le décret du 27 mai 1973 pour les personnes qui ne se soumettent pas à l'obligation vaccinale.

Puis-je vous rappeler que depuis Jenner, Calmette et Pasteur, la valeur des vaccinations n'a plus besoin d'être démontrée.

La vaccination est l'une des meilleures formes d'assurance maladie et certainement l'une des moins coûteuses.

La disparition de la variole en Europe et bientôt dans le monde a été le fruit de la vaccination antivariolique de masse.

Le succès du programme d'éradication de la variole, lancé par l'Organisation Mondiale de la Santé, a été spectaculaire. En 1967, la maladie sévissait encore dans 42 pays : en 1971, on n'en comptait plus que 16. Le nombre des cas notifiés est tombé de 131.150 en 1967 à 52.000 quatre ans plus tard.

La vaccination antidiphthérique a permis de faire diminuer dans des proportions considérables la morbidité de cette maladie. C'est ainsi qu'ont été déclarés : en 1942, 31.466 cas dont 2.186 décès, en 1952 : 2.547 cas dont 116 décès, en 1962 : 601 cas dont 19 décès, en 1972 : 43 cas dont 2 décès.

La même constatation a pu être faite pour la morbidité de la poliomyélite. *Le début de la vaccination se situe en 1957*, année au cours de laquelle 4.109 cas dont 304 décès avaient été enregistrés, en 1960, une nette diminution de l'endémie était constatée : 1.663 cas dont 149 décès.

Cette tendance s'est poursuivie :

1963 : 773 cas dont 74 décès ;

1966 : 211 cas dont 36 décès ;

1969 : 68 cas dont 15 décès ;

1972 : 37 cas dont 8 décès.

Ces quelques chiffres concernant les deux maladies pour lesquelles les autres facteurs (amélioration des conditions sanitaires ou des thérapeutiques) ne jouent pas, illustrent bien l'efficacité des vaccinations pour la prophylaxie des maladies transmissibles.

Au contraire, dans le cas de la méningite cérébro-spinale pour laquelle il n'existe aucune vaccination, les chiffres de morbidité restent comparables au cours des années :

1957 : 975 cas ;

1961 : 556 cas ;

1965 : 727 cas ;

1969 : 910 cas ;

1972 : 1.440 cas.

De même, il est bien connu que lorsque la couverture immunitaire globale d'une population,

(Suite page J)

(suite de la page H)

« temps dominé » par le psychisme. Ces deux dernières phases sont d'ailleurs très courtes et vont, à elles deux, de 1982-84 à 1983-85.

Si bien qu'en atteignant 1984-85 l'homme devrait avoir réalisé l'engin vraiment cosmique, ce au prix d'une maîtrise effective des forces de gravitation mais aussi des forces « psychiques ».

Par l'importance des problèmes divers auxquels elle se rattache, l'Ufologie est liée aux mouvements fondamentaux de l'histoire et on peut donc par là même l'introduire dans notre tableau historique.

En 1985, nous aurions donc largement intégré « l'Ufologie » descriptive (actuelle), basée sur le témoignage aussi bien humain et documentaire qu'instrumental. L'Ufologie de la fin 1973 montre bien, en accord avec notre tableau historique, tous les « fantasmes » typiquement « adolescents » et aussi psychiques qu'elle suscite et, ce, quel que soit l'âge des chercheurs qui s'y adonnent, en se laissant souvent dominer par les influences historiques évoquées plus haut.

Influences temporelles que depuis 1969 nous avons pourtant pré-situées avec suffisamment de précision et que la plupart des Ufologues méconnaissent, soit par manque d'information, soit aussi malheureusement par rejet systématique.

Il s'agit bien ici d'un mode d'investigation que l'on n'enseigne pas à « l'école » et que l'on n'est pas encore prêt d'enseigner publiquement.

De plus, ce modèle d'évolution est basé sur un mode de raisonnement très étendu, à la fois réaliste et investigateur, différenciant pour y voir clair tout en évitant les séparations plus ou moins arbitraires et stérilisantes. Les succès de ces travaux et de leur généralisation approfondie nous font penser qu'un tel modèle doit pouvoir s'appliquer à bien d'autres « Entreprises » que l'histoire, ou « Entreprise Humanité », étudiée ici. Il pourrait donc y avoir des contacts conscients entre les groupes atteignant ou ayant atteint le niveau psychique général, niveau auquel un nombre « suffisant » d'humains devrait parvenir vers 1983-85 et au-delà.

Paris, le 12 janvier 1974.

Ph. TOURNIER

pour une maladie donnée diminue, le risque d'épidémie croît considérablement.

Il paraît donc superflu d'engager des polémiques qui ne servent qu'à alimenter la propagande contre les méthodes de prévention qui on fait la preuve de leur efficacité.

Le problème de la liberté individuelle dans ce domaine est un faux problème. Un individu non vacciné et non protégé constitue une menace pour les groupes sociaux qui l'environnent. Contaminé, il devient porteur de germe et peut être à l'origine d'une épidémie dont l'extension et les risques peuvent être très graves.

Se faire vacciner est un devoir auquel personne ne doit déroger, pour soi et pour les autres.

En espérant que ces chiffres et ces explications répondent à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur le Député et Cher Ami, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel PONIATOWSKI.

REPOSE DE LA LIGUE

Je vous remercie d'avoir bien voulu intervenir auprès de M. Poniatowski et me transmettre sa réponse. Celle-ci appelle de ma part les commentaires suivants :

Tout d'abord, insistons sur le fait que la valeur de la vaccination n'est pas, en soi, notre problème.

Je ne saurais, cependant, me dispenser de reprendre quelques arguments de M. le Ministre. Comparer, par exemple, le nombre de cas de diphtérie en 1942, 1952, 1962 et 1972, opposer le nombre de cas de poliomyélite en 1957 et en 1960, c'est utiliser des chiffres exacts pour altérer la vérité, c'est tromper sciemment son interlocuteur en tronquant les statistiques et en choisissant les chiffres qui plaident pour ce qu'on se propose de démontrer tout en omettant les autres. Je vous prie, à ce sujet, de bien vouloir vous reporter aux quelques documents que vous trouverez en annexe, ils démontrent qu'il est abusif d'extraire ces chiffres de leur contexte. L'examen des courbes, dans leur ensemble, est plus rigoureux mais n'apporte pas une preuve éclatante de l'efficacité des vaccinations. Rappelons, de plus, que toute maladie évolue selon son génie propre indépendant des vaccinations et que pour la diphtérie, par exemple, il s'est produit une véritable pandémie vers 1924-1925. Elle s'est résorbée aussi rapidement dans les pays où l'on n'a pratiqué aucune vaccination que dans ceux où un effort a été fait pour diffuser le vaccin tout nouveau.

Je vous ferai parvenir d'ici quelques jours une brochure en préparation, dont le but est justement de montrer, d'après les statistiques officielles, qu'on peut raisonnablement émettre des doutes sur l'efficacité des vaccinations. Mais, encore une fois, notre problème se situe ailleurs : il s'agit de savoir si la liberté en cette matière pourrait constituer un danger pour la société.

« Il est bien connu, dit M. Poniatowski, que lorsque la couverture immunitaire globale d'une

population diminue, le risque d'épidémie croît considérablement ». Il a précisé, dans sa réponse à une question écrite posée par M. Bonhomme (n° 2.524 du 20 juin 1973) : « Il a été établi que pour interrompre dans un pays la transmission sur le mode épidémique d'une maladie infectieuse, il est nécessaire que 80 % au minimum de la population soit vaccinée. Seule, l'obligation vaccinale peut permettre d'atteindre ce seuil d'immunité globale ».

Or, la France ne connaît aucun taux de vaccination qui approcherait de ce « minimum » nécessaire de 80 %. Le rapport présenté aux conseillers généraux du Nord, avant la deuxième session de 1972, précisait pour ce département les pourcentages suivants des assujettis effectivement vaccinés :

Vaccination antivariolique : 63 % en 1969 ; 61 % en 1970 ; 59,12 % en 1971.

Vaccination D.T. : 49 % en 1969 ; 44 % en 1971.

Vaccination antipoliomyélitique : 54 % en 1970 ; 43 % en 1971.

Il est difficile d'avoir une idée très précise de ce pourcentage pour la France et pour l'ensemble de la population. Puis-je me permettre de vous suggérer de le demander à M. le Ministre, pour les dix dernières années, par exemple ? Ce qui est certain, c'est qu'en dépit de cette absence de couverture immunitaire, les épidémies correspondantes ne sont pas réapparues et que, par conséquent, la contrainte n'est pas justifiée.

Remarquons, de plus, que, selon les experts, la durée de l'immunité réelle est extrêmement brève. C'est ce que traduit l'arrêté publié au J. O. du 12 août 1965, qui considère celle-ci comme valablement acquise si l'intéressé a été vacciné depuis moins de trois ans contre la variole, et depuis moins de cinq ans contre la diphtérie, le tétanos ou la poliomyélite. A ce compte, on peut dire qu'en dépit des rappels, des obligations et des contraintes, la France ne présente pas et n'a jamais présenté la prétendue indispensable barrière d'immunité.

Période de 10 ans	% de vaccinés	Nombre annuel de décès par variole
entre 1872		
entre 1882	85,5 %	3.708
entre 1892	82,1 %	928
entre 1902	67,9 %	436
entre 1912	67,6 %	395
entre 1922	43,4 %	12
entre 1932	43,1 %	25
entre 1942	37 %	1,4

L'exemple de la Grande-Bretagne est des plus significatifs : depuis un siècle le taux des vaccinations antivarioliques n'a pas cessé de décroître. Or, contrairement à ce qu'affirme M. le Ministre, le taux des décès par variole ne cesse de décroître parallèlement. (Voir tableau page précédente).

Depuis 30 ans, le taux oscille entre 33 et 40 % de primo-vaccinations antivarioliques, et le nombre annuel de décès est sensiblement égal à zéro. Ce résultat est d'autant plus significatif que les rappels sont seulement pratiqués « sur une poignée d'individus » (Professeur G. Dick). Ce pays compte donc 60 % de personnes non vaccinées et 96 % de personnes non immunisées, selon les experts, en raison de la courte durée de l'immunisation et de l'absence de rappels. Or, on n'a pas assisté au retour offensif des épidémies de variole, mais le ministre de la Santé a déconseillé aux médecins la vaccination de routine des enfants parce qu'elle présente plus de dangers que la variole elle-même !

De la même façon, il ne faudrait pas oublier que nous sommes les seuls du Marché Commun à connaître cinq obligations vaccinales. Nos voisins n'en ont généralement qu'une ou deux, souvent avec des taux très bas de vaccinations, sans que leur niveau épidémiologique soit plus défavorable que le nôtre. Alors, pourquoi l'obligation ? En Hollande, par exemple, la mortalité par tuberculose a été, en 1964, l'une des plus fortes d'Europe de l'Ouest. En 1954, elle a été la plus basse... sans emploi du B.C.G.

De même encore, aux Etats-Unis, le docteur J.A. Myers, une des sommités mondiales de la lutte contre la tuberculose, fait remarquer : « Il doit être retenu qu'à New-York, entre 1924 et 1949, il y eut une chute de la mortalité tuberculeuse de près de 95 % sans emploi du B.C.G. ».

Il est inutile de multiplier les exemples. Par contre, nous serions heureux que vous demandiez à M. le Ministre quels exemples précis lui permettent d'écrire que ce qu'il affirme est « bien connu ».

Ce qui nous paraît plus grave encore et plus regrettable, c'est qu'il n'hésite pas à dresser le reste de la population contre les réfractaires aux vaccinations en affirmant que ces derniers « constituent une menace pour les groupes sociaux qui l'environnent », « qu'ils peuvent devenir porteurs de germes » et « être à l'origine d'une épidémie dont l'extension et les risques peuvent être graves ». Nous venons de voir que les faits réduisent à néant ces affirmations en ce qui concerne les épidémies, que les individus non vaccinés représentent 20, 40 ou même 60 % de la population.

Mais il est important, pour qui réclame la liberté, de s'élever contre la campagne qui se développe actuellement. Et d'abord, comment le vacciné pourrait-il être mis en danger par autrui ? Si la vaccination est efficace, n'est-ce pas justement son rôle que de protéger contre la maladie ? Faut-il penser qu'elle n'est efficace que lorsqu'il n'existe aucune possibilité de contamination ?

« Contaminé, le non vacciné devient porteur de germes ». Voilà une Lapalissade ! Faut-il admettre

que l'individu vacciné ne le devient pas s'il est lui-même contaminé ? La preuve du contraire est administrée par la quantité de gens vaccinés contre la grippe, par exemple, qui contractent cette maladie et contaminent leurs voisins.

D'autre part, les germes ne sont pas magiquement détruits par un passage sur une personne vaccinée, qu'elle tombe malade ou non. Bien plus, ce sont les vaccinés qui sont des porteurs permanents de germes.

Aux Etats-Unis, on s'inquiète de la pollution des nappes phréatiques par les virus vaccinaux antipolimyélitiques.

L'O.M.S. vient de reconnaître que « la vaccination contre le choléra n'a pas été efficace dans la prévention de la propagation de la maladie dans le monde. Le vaccin, s'il confère une protection partielle aux personnes exposées, ne peut empêcher qu'elles deviennent des porteurs pratiquement asymptomatiques... ».

Lorsque, en 1966, la peste équine menaça le cheptel chevalin d'Europe, le ministre de l'Agriculture lui-même déclara que « les équidés vaccinés doivent être considérés comme des porteurs de germes au même titre que ceux ayant contracté la maladie naturellement ». Et *le Figaro* du 7-12-1966 précisait que le « sujet vacciné doit être considéré comme porteur de virus, donc contagieux ».

C'est d'ailleurs pour cette même raison que nous entretenons à Brest une station de quarantaine pour le bétail exporté, presque tous nos acheteurs étrangers refusant catégoriquement les bêtes vaccinées contre la fièvre aphteuse, de crainte de contaminer leur cheptel. Ce qui est valable pour les animaux l'est aussi pour les humains.

Ces quelques arguments répondront aux affirmations de M. le Ministre. Nous ne pouvons donc que nous élever avec la dernière vigueur contre sa conclusion : « La liberté dans ce domaine est un faux problème ».

Les experts anglo-saxons ont obtenu des gouvernements anglais, américain et canadien l'abolition de la vaccination antivariolique de routine, reconnue plus dangereuse que la variole. Toutes les victimes sont maintenant sacrifiées inutilement, disent-ils. Est-ce un faux problème ?

Combien sont-elles, ces victimes inutiles ? La France, si prompt à l'obligation, à l'exclusion scolaire, à la chasse aux réfractaires qu'elle menace maintenant de prison, ne tient pas de « statistiques valables » (*Concours Médical* du 21-2-70). Quel paradoxe ! Faute de mieux, nous en sommes réduits à faire des évaluations approximatives, d'après les statistiques étrangères.

Selon les enquêtes très sérieuses du Docteur Hermann Doose, Professeur en pédiatrie de l'Université de Kiel (pour la variole) :

- « 1 vaccination sur 500 entraîne un accident
- 1 vaccination sur 5000 laisse un enfant infirme à vie
- 1 vaccination sur 8000 tue l'enfant. »

D'autres statistiques suisses, allemandes ou autrichiennes, permettent de penser qu'il est réaliste de retenir une encéphalite sur 5 000 vaccinations. A ce taux, sur une moyenne de 800 000 vaccinations annuelles, c'est un total de 160 enfants qui sont sacrifiés inutilement tous les ans. Est-ce un faux problème ? Que les statistiques américaines ou anglaises soient plus légères ne le résoud pas. Il reste entier. L'O.M.S. ne l'a d'ailleurs pas sous-estimé dans son avertissement de septembre 1971 :

« Constatant ces faits, la sous-commission a exprimé à l'unanimité l'opinion que la vaccination contre la variole ne devait pas être recommandée dans la première enfance étant donné que le nombre des complications graves pouvant survenir pendant cette période est hors de proportion avec le risque des complications entraînées par la variole elle-même. »

Dans sa réponse à une question écrite posée par M. Lambert sur le renforcement des sanctions (n° 12.936 J.O. du 7-6-1973), M. le Ministre a précisé qu'un groupe de travail de l'Académie nationale de médecine a examiné les accidents survenus en France à la suite de cette vaccination...

Nous déplorons à nouveau la carence apparente des Services de Santé à ce sujet, et nous serions heureux de savoir quels chiffres ont été examinés « en l'absence de statistiques françaises valables ».

J'ai, d'autre part, publié il y a quelques années une brochure (« La Raçon des Vaccinations ») où j'ai rassemblé des comptes rendus récents de Congrès médicaux et des déclarations de médecins montrant que les vaccinations prédisposent au cancer, à la leucémie, et sont suivies d'un affaïssement général des défenses de l'organisme avec atteintes nerveuses, caractérielles et intellectuelles. J'y demandais qu'on réponde à l'angoisse des parents que nous sommes, face à l'obligation. Aucune réponse, aucun démenti n'a jamais apaisé nos craintes.

Il apparaît superflu à M. le Ministre « d'engager des polémiques qui ne servent qu'à alimenter la propagande contre des méthodes de prévention qui ont fait la preuve de leur efficacité ». Il nous apparaît, au contraire, que son silence est un aveu. Et comme il s'agit pour nous, non pas de polémiquer mais de savoir si, oui ou non, chaque vaccination prédispose nos enfants au cancer et à la leucémie et autres dégénérescences, comme par ailleurs il nous menace de prison, sa pirouette nous semble vraiment très légère. D'autant plus que la presse médicale ne cesse de confirmer nos craintes (1). L'immunopathologie démontre que nous ignorons encore pratiquement tout des conséquences profondes des vaccinations et que celles-ci peuvent être nocives.

Faut-il accepter de prédisposer toute une population au cancer de façon obligatoire ? Est-ce bien légitime de menacer les réfractaires de prison ? Quoi qu'il en soit de l'exactitude des affirmations ou des mises en garde des savants ou

des médecins qui crient casse-cou, quoi qu'il en soit de la réalité de nos craintes, nous avons le droit de rester libres de nos convictions et maîtres de la santé de nos enfants comme de la nôtre. Puisque la société n'en peut supporter de préjudices, nous réclamons le droit d'avoir raison ou celui d'avoir tort, c'est-à-dire la liberté de pensée. Dans une démocratie, le respect de la liberté individuelle ne devrait pas être un faux problème.

Je vous prie de bien vouloir excuser la longueur de cette lettre : il n'est pas de cause plus méconnue et la concision y est donc plus difficile qu'ailleurs. A nouveau, je vous remercie de votre intérêt et vous demande d'essayer d'obtenir des réponses officielles aux questions qui nous angoissent.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer...

Le Président,
F. DELARUE

(1) « Horizons Médicaux », juin 1973, n° 201 - « Les aspects insolites et néfastes de la réaction immunitaire contre les virus ». — « Médecine et Hygiène », 30 octobre 1973, n° 1072 - « Virus et Immunologie ».

(à suivre)

Nos livres sélectionnés

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention), 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

- R. BIRCHER.** — Les Hounza, un peuple qui ne connaît pas la maladie 20,00 F
- BOUCHE-THOMAS.** — Arboriculture fruitière des temps présents 8,75 F
- Dr A. CARREL.** — L'homme cet inconnu .. 25,20 F
- J. FAVIER.** — Equilibre minéral et santé .. 27,30 F
- H.-C. GEFFROY :**
- Nourris ton corps 5,00 F
- Culture sans labours ni engrais 3,95 F
- Cours d'alimentation saine 33,70 F
- S. O. S. Crise cardiaque 9,40 F
- Défends ta peau 18,30 F
- 500 Recettes d'alimentation saine 14,00 F
- L. KHUNE.** — La nouvelle science de guérir. 27,40 F
- Dr A. NEVEU :**
- La polio guérie 4,60 F
- Comment prévenir et guérir la poliomyélite .. 7,80 F
- J.-L. PECH.** — Menaces sur notre vie..... 11,00 F
- Dr A. PFEIFFER.** — Fécondité de la terre.. 27,40 F
- M. REMY :**
- La santé commence au jardin 10,90 F
- Nous avons brûlé la terre 20,00 F
- G. SCHWAB :**
- La danse avec le diable 17,20 F
- La cuisine du diable 14,60 F
- Les dernières cartes du diable 16,20 F



Stupéfait, puis apeuré, le témoin enfourche sa mobylette pour repartir. Le disque lumineux démarre lentement et restant à la même altitude, accompagne la mobylette. Dans le virage, M. H... ralentit, toujours accompagné de l'OVNI à sa droite, qui vire lui aussi, mais remonte un peu en altitude. Quand le témoin reprend la direction de Saint-Amand l'objet prend une forte ascension en accélérant encore et, arrivé à 40 ou 50 m d'altitude, disparaît brutalement.

Notons que, dès la remontée nette de l'OVNI, le témoin avait ralenti pour voir vers où partait l'objet... mais il disparut. Notre témoin sentait en quelque sorte le « danger » s'éloigner...

L'objet, d'abord immobile, était un disque assez plat bien que biconvexe, et d'un diamètre de près de 20 m. Situé près du témoin, au-dessus des arbres, son bord dépassait un peu sur la route et, dans le virage, il couvrait fort les voies de l'endroit. De couleur uniforme orange fluorescent, tirant légèrement sur le vert, il était bien net ; aucune variation perceptible dans la coloration.

Il émettait une sorte de léger soufflement ou appel d'air, au début de l'observation, dans sa phase d'immobilité. La nuit était noire et le témoin ne put se rendre compte si l'OVNI agissait sur la cime des arbres qu'il avoisinait. Son altitude en stationnement ne pouvait être différente de 7 à 10 mètres.

Au moment du départ le son amplifia ; en effet la mobylette était naturellement bruyante, et le témoin entendit tout de même une sorte de souffle.

Pendant le virage et à l'amorce de la remontée, qui marque aussi une accélération de vitesse, le son (souffle) disparaît et l'OVNI devient flou.

Selon le témoin il est possible que l'objet ait agi sur sa montre, car il se souvient qu'après cette rencontre, elle était détraquée, et il en changea. Par contre le moteur et les phares de sa mobylette fonctionnèrent normalement au moment de l'incident et après. Aucune suite pour le témoin, hormis une peur de quelques jours...

Que faisait là ce disque ? Observation du témoin ? Etude des lieux ? Ou quelque chose qui nous échappe totalement ?

ENVIRONNEMENT

L'observation a donc eu lieu en bordure de Saint-Amand-les-Eaux, dans une zone boisée, le parc naturel régional de St-Amand-Raismes (Michelin n° 53, pli 4). Saint-Amand est une ville de 17.530 âmes, seule station thermale du Nord. Des sources jaillissent en pleine ville, mais les Thermes sont situés à l'orée de la vaste et belle forêt qui encercle la ville à l'E et au S, à la Fontaine-Bouillon. Près du lieu d'observation un plan d'eau appelé « Mare à goriaux », une réserve ornithologique.

Le terrain : nous sommes sur un territoire où existent des eaux d'origine profonde, qui sont captées à Saint-Amand-les-Eaux, à des fins thérapeutiques. Ces eaux proviennent du calcaire carbonifère, qui est très aquifère sur le bord N du bassin houiller voisin.

Ce terrain, rendu perméable par le réseau de fissures qui le traversent, affleure au N en Belgique, où se trouve le bassin d'alimentation de la nappe. Puis il s'enfonce sous les ampélites imperméables de l'assise de Bruille, base du bassin houiller. La nappe du calcaire carbonifère, utilisée parfois pour l'usage domestique au voisinage immédiat de la frontière, est donc en charge tout le long du comble N du gisement houiller et constitue un danger sérieux d'inondation pour les travaux miniers qui s'approchent du tréfond calcaire.

A Saint-Amand-les-Eaux, ces eaux ascendantes s'infiltrant à travers les ampélites de Bruille, sans doute grâce à une FAILLE, y oxydent les pyrites de fer qu'elles contiennent, ce qui élève leur température, puis dissolvent les sulfates produits et s'y imprègnent d'éléments RADIOACTIFS dont ces roches sont ANORMALEMENT riches.

Mais, sans doute originellement grâce à une cassure naturelle, et dans la suite par cheminement le long des anciens captages, une partie de ces eaux remonte à la surface à travers la craie (Fontaine-Bouillon) et s'infiltrer dans le sol tourbeux où elles se réduisent, au contact des matières organiques, donnant des boues sulfureuses.

Les Thermes : les sources de Fontaine-Bouillon étaient déjà connues des Romains pour leurs propriétés curatives, et un lieu de culte y était établi. Lorsque leur exploitation fut reprise au XVII^e siècle sous la direction de Vauban, on trouva au fond du bassin quantité de statues en bois laissées en EX-VOTO par des curistes et plus de 200 statues colossales très mutilées. Des fouilles récentes ont mis à jour des médailles de l'époque romaine et des vestiges de thermes importants. C'est en 1911-1914 que, fait capital, l'on découvre dans les eaux et les boues de Saint-Amand la présence de gaz rares et l'émanation radio-active.

Caractères physico-chimiques des eaux et boues de Saint-Amand : les eaux ont un débit de plus de 3 millions de litres par jour. Elles ont pour principe dominant : les sulfates de chaux, de magnésie, de potassium, de sodium, et les chlorures correspondants. Elles sont légèrement bicarbonatées, calciques et magnésiennes, avec traces de lithium, de fer et d'iode. Elles présentent à l'émergence un notable dégagement d'hydrogène sulfuré. Elles jaillissent à la température de 26° C. Leur radioactivité est très remarquable : 18,9 millimicrocuries ; elles se placent ainsi parmi les plus radio-actives de France.

Les boues sont constituées par une terre végétominérale siliceuse, sulfureuse et ferrugineuse, carbonatée, calcique et magnésienne avec une forte proportion de soufre naissant, constamment détremée par l'eau thermale en continuel renouvellement. Les boues présentent elles-mêmes une radio-activité notable.

Nous signalerons à 12 km à l'E du lieu d'observation, deux cas signalés à Quarouble (septembre 1954 et janvier 1973) et un cas sur Onnaing (hiver 63-64) ; observation à 12 km à l'O, à Bouvignies (juillet 1968) et objet en altitude le soir du 22 janvier 1972 à Haulchin, 10 km au S...

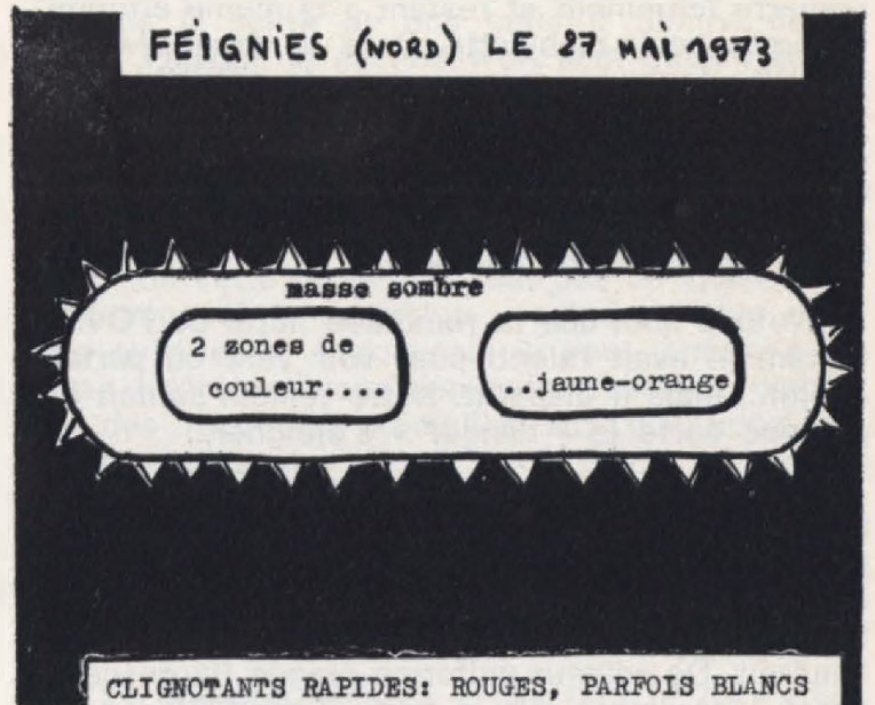
MOC à basse altitude à Feignies (Nord) le 27 Mai 1973

Le 27 mai 1973, à 2:00 le matin ; Mme Lemaitte et trois de ses enfants, âgés respectivement de 20, 16, 13 ans, rentrent d'un bal organisé au C.E.S. de Maubeuge. Sur la D. 105, l'un des enfants signale un objet lumineux qu'il prend pour un avion.

Arrivés chez eux à Feignies, ils s'apprêtent à rentrer leur voiture au garage, lorsqu'ils voient de nouveau le phénomène lumineux qui est maintenant beaucoup plus près. C'est une masse sombre, en forme de cylindre arrondi aux extrémités, tranchant sur le ciel étoilé. Deux grosses masses jaune-orange, lumineuses sans être brillantes, sont visibles sur le corps sombre du MOC. Tout autour de cet objet, ils distinguent des sortes de clignotements rapides, souvent rouges, parfois blanchâtres. Dimension estimée à bout de bras à 4 cm, éloignement supposé des témoins : 300 à 500 m. La grandeur approximative de l'objet avoisinerait les 20 ou 40 m. L'altitude est difficilement déterminable de nuit : les observateurs avançaient 300 m ?

L'objet suit lentement un trajet aérien sinueux, en se déplaçant toujours latéralement, et les témoins voient toujours le même côté du MOC. Il s'éloigne, se rapproche, repart, etc. puis part rapidement vers le S-E, en émettant de grands faisceaux lumineux blancs. Alors on ne le voyait plus, mais on suivait son éloignement grâce à ces faisceaux lumineux qui ont été chronométrés, une huitaine, à intervalles de six secondes. Il était alors 2:10 le matin.

Les témoins « oublièrent » d'utiliser leur appareil photo ! Le chef de famille, qui dormait, ne voulut pas se déranger pour voir le phénomène :



pour lui cela ne peut pas exister et n'existe pas ! Belle occasion manquée pour vérifier « de visu » !

Il faut ajouter à tout cela que si le quartier était désert, et l'observation passée pratiquement inaperçue, cette nuit-là le détecteur du poste 516 a fonctionné, alors qu'il était resté silencieux pendant cinq mois.

Environnement : la rivière « La Flamenne » (ou plutôt sa partie originelle qui est d'abord un ruisseau), des usines diverses, la gare S.N.C.F. internationale de Feignies (frontière belge) et des lignes H.T.

Enquête de J.-M Bigorne et P. Rauche

Ovni photographié dans le ciel de Feignies (Nord) le 26 juin 1972 vers 23h30

Ce soir-là les membres de la famille X... (anonymat demandé) se trouvaient dans la ville de Feignies, près de Maubeuge, dans le Nord. Portant leurs regards vers le ciel dégagé, ils aperçurent, venant de l'horizon à vitesse très rapide, une grosse étoile jaunâtre, estimée d'une taille équivalente à celle de deux des plus importantes étoiles de notre hémisphère céleste. Issue du S-O, elle ralentit fortement et amorça un virage en accélérant alors brutalement. Se dirigeant ensuite vers le N-O, elle ralentit de nouveau ; puis elle réaccéléra soudainement et partit à très grande vitesse en diminuant de volume et de luminosité. Aucun son ne fut perceptible pendant toute la durée de l'observation. Altitude indéterminée.

Durant le passage de cet OVNI, l'un des membres de la famille X... put saisir un appareil photographique et tirer à plusieurs reprises. Il ne peut préciser s'il a photographié pendant un ralentissement ou une accélération ; il a cadré rapidement « l'étoile » et a déclenché cinq ou six fois : l'objet fut pris avec succès sur quatre photos. Au développement, beaucoup plus tard, car cela ne

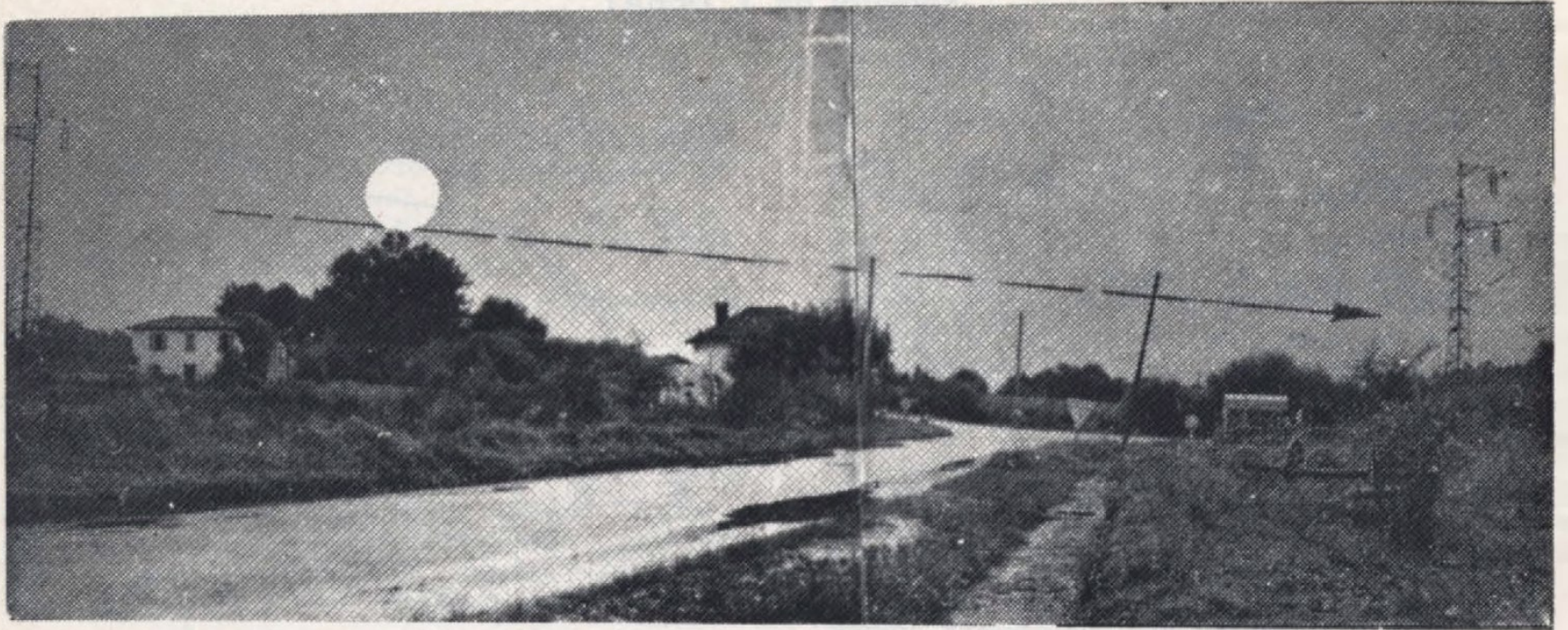


les intéressait pas outre mesure, ils virent sur le négatif, un « objet » allongé d'une longueur d'un demi millimètre et d'une épaisseur d'un quart.

Un de leurs amis, photographe amateur réalisa quelques agrandissements en diapositives, et l'on y voit des sortes de cylindres arrondis aux extrémités, plus ou moins allongés, assez flous, mais très lumineux. Sur certains agrandissements on a l'impression qu'il s'agit de deux boules lumineuses accolées. Cet ami avança qu'il ne s'agissait

● ● ●

Dans les Landes



La route au premier plan est la D. 15 (trait foncé sur la carte A 1/200 000^e Michelin) venant d'Amou.

En bout à droite le « Stop » (croisement de la D. 15 et de la N. 647 direction Dax). La D. 15 continue en face vers Mimbaste.

L'objet qui avait suivi les témoins sur le côté gauche de la D. 15, poursuivait tout droit, lorsque le témoin arrêté au « Stop » (X sur la carte Michelin) et descendu de voiture constate que l'objet est silencieux. Puis le témoin remonte en voiture, tourne à droite sur la N. 647 vers Dax et s'aperçoit alors que l'objet les a rejoints et continue à les suivre sur le côté gauche de la Nationale.

Le 28 août 1973, entre 3:00 et 4:30 du matin, une voiture occupée par la famille T... est suivie pendant 32 km d'Amou à Dax (sur BAVIC).

A la sortie d'Amou, M. T... remarque sur la gauche une lueur mobile (de la taille d'une lueur de lampadaire de rue, vu à 100 m) qui semble suivre la voiture. Après une accélération et un ralentissement, il paraît évident au témoin que l'objet calque sa vitesse sur celle du véhicule, et sur sa direction.

Au carrefour de Mimbaste, au panneau « Stop » l'objet paraît continuer sa course tout droit et



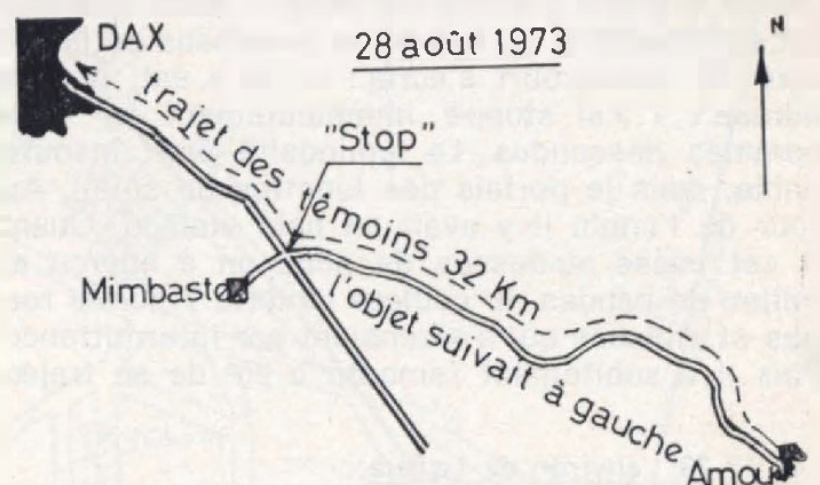
pas d'impureté, d'artefact, mais bien d'un « objet inconnu », photographié en pleine course nocturne, à plusieurs reprises.

Domage que cet OVNI ait été aussi haut dans le ciel. Sincérité totale des témoins qui sont bien connus et respectables.

Appareil photo utilisé : Instamatic 154 Camera Kodak (Made in U.S.A.). Pellicule noir et blanc, chargeur VP 126, 20 exp. Kodak.

Il semblerait qu'il ne s'agisse pas d'un satellite, d'un météore, ou d'un avion...

J.-M. BIGORNE



M. T... descend de sa voiture et constate qu'il n'entend aucun bruit. La voiture repart, tourne à droite direction Dax, et elle est alors rejointe par l'objet...

Arrivés à Dax, de leur fenêtre orientée S-O, les témoins observent durant une demi-heure l'objet immobile au-dessus d'une station « Total » à 200 m de là. Puis l'objet s'éloigne en direction S-O.

Il était d'un blanc éclatant, et pendant le trajet il semblait raser la cime des arbres. Il n'y a eu aucune ratée de moteur et les témoins n'ont remarqué aucune particularité de l'objet.

Samedi 1^{er} septembre à 20:45, les mêmes témoins ont aperçu une grosse « étoile » (très grosse) assez basse sur l'horizon se déplaçant sur une trajectoire E-O.

Témoignages recueillis par J.-L. Calbet

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

CHARENTE-MARITIME : Un cas avec des effets physiologiques

Enquête de J. DEBAT

Croisement de la N. 733 avec la D. 131
près de Le Gua (15-12-73 à 10:55)

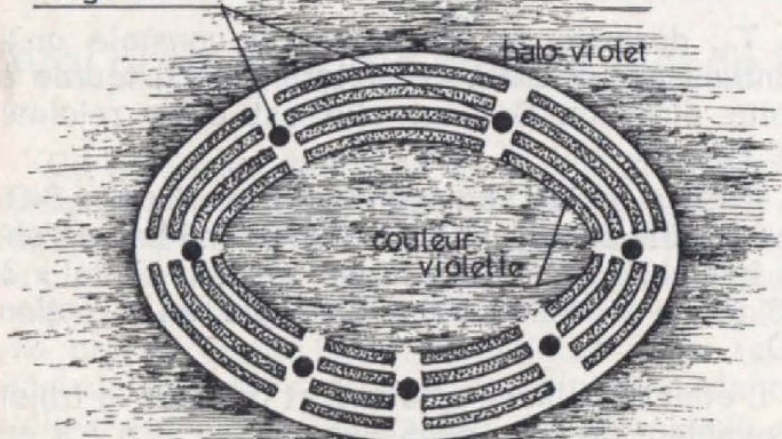
M. Armant, directeur de société, revenait de Royan se rendant à son bureau à Rochefort en compagnie de M. Driancourt, entrepreneur à Surgères. Un peu avant d'arriver au croisement avec la route de Marennes à Saujon, mon attention est attirée par un point lumineux qui brillait dans le ciel. Il se rapprocha très rapidement sur une trajectoire rectiligne faisant un angle de 45° avec la route.

On a eu le temps de l'examiner un instant et on a cru à un hélicoptère car une traînée blanche circulaire s'observait au-dessus, un peu comme les pales de cet appareil.

Il a pris rapidement des dimensions importantes que nous évaluons à 15 m de diamètre. On n'aperçoit ni antenne ni structure extérieure. « Si j'avais été seul, j'aurais cru rêver ». Alors que l'objet se trouvait à 60 m environ au-dessus de la voiture, M. Driancourt s'écria : « Ça y est, il nous écrase ! » J'ai stoppé immédiatement et nous sommes descendus. La luminosité était insoutenable, mais je portais des lunettes de soleil. Autour de l'engin il y avait un halo violacé. Quand il est passé au-dessus de nous on a aperçu au milieu de bandes de couleur violette 7 points rouges et violacés qui s'allumaient par intermittence. Puis il a subitement remonté à 90° de sa trajec-

15.12.73 environ de Le Gua

rouge intermittent

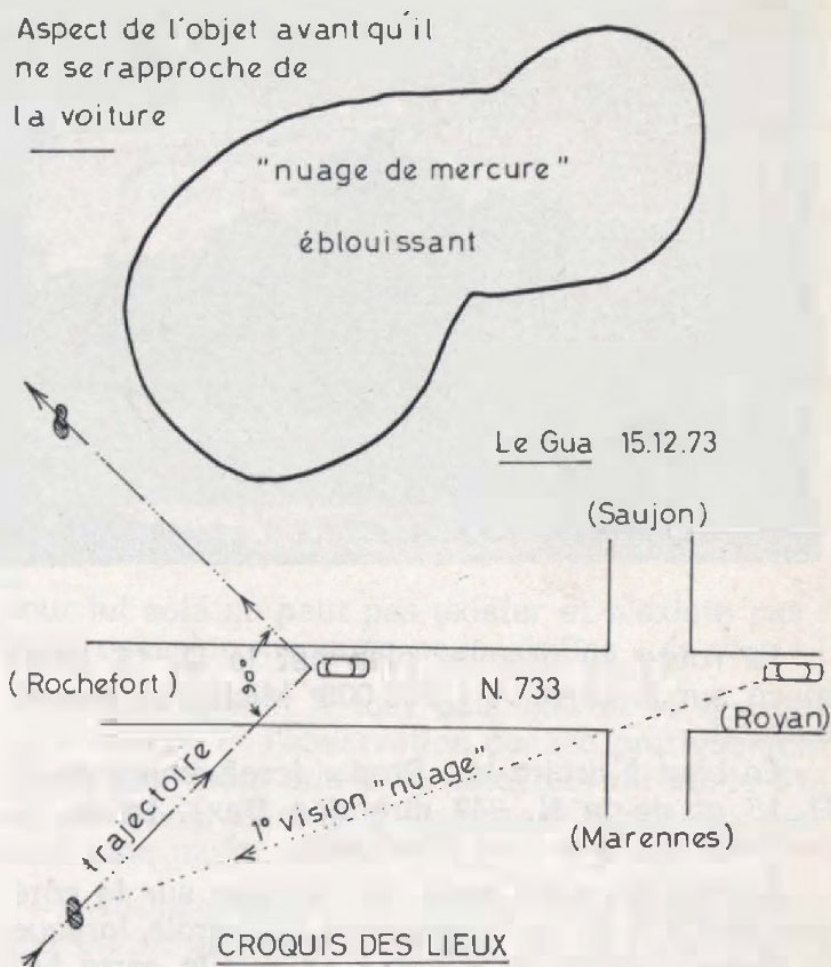


l'engin vu de dessous à la verticale de la voiture

toire primitive vers le NO où il a disparu rapidement à une vitesse extraordinaire comparée à celle de deux avions à réaction qui allaient se croiser très haut dans le ciel. Voir croquis de l'engin au-dessus de la voiture et l'aspect « nuage de mercure » forme osselet qu'il avait avant d'arriver sur la voiture. Le nuage suivait l'objet à environ 5 m au-dessus de lui. Avant d'arriver sur la voiture et lorsqu'il est parti on ne distinguait plus que ce nuage.

M. Armant est persuadé que l'engin aurait atterri si d'autres voitures ne s'étaient pas présentées dans l'autre sens au moment de l'observation.

Aspect de l'objet avant qu'il ne se rapproche de la voiture



M. Driancourt a eu un malaise. Une minute après la disparition de l'engin il avait encore la chair de poule. Deux jours après il avait les « yeux brûlés » avec des difficultés pour voir. Quinze jours après il a toujours mal aux yeux.

M. Armant qui a les yeux fragiles mais qui portait des lunettes n'a pas souffert de la vision.

Enfin M. Armant a reçu dernièrement un « physicien » faisant partie de « la Défense Nationale ». Il semble que le gouvernement français s'intéresse beaucoup à la question. (Nous noterons que M. Armant a fait part de son observation à la gendarmerie).

N.D.L.R. — Que dire ? Les faits parlent d'eux-mêmes, mais le sceptique y tournera le dos et l'ignorera. « Les MOC ça n'existe pas ! » Au point de vue géologique (carte au 1/1 000 000^e du B.R. G.M., édit. 1955) le point de rencontre est exactement situé sur la flexure qui prolonge la faille de l'île d'Oléron jusqu'à St-Génis en passant à Ségonzac. Mais est-ce la peine de le mentionner ? Qui veut aller sur place voir ce que représentent ces failles si souvent mentionnées ? Dans vingt ans peut-être ? Pendant ce temps la raison s'épuise et s'égaré en hypothèses sans vouloir vérifier ce qui s'offre à des mesures. Enfonçons le clou tout de même ; un jour, peut-être, un scientifique en rupture de conventions prendra sur lui de vérifier les faits nombreux qui émaillent ces corrélations.

Observation dans l'Allier

par J. TYRODE

Date et heure : Jeudi 21 novembre 1963, à 17:55.

Témoin : M. Jean Giraud, 518, rue des Bouvreuils (Entrée : 18 Bien Assis), à Montluçon, étudiant à l'école normale à cette époque et actuellement instituteur (20 ans).

Lieu de l'observation : A Montluçon, rue Pape-Carpentier.

Situation du phénomène : En vol au-dessus de la ville, direction voisine de S-N.

Conditions météorologiques : Nuit noire et étoiles les plus importantes visibles ; ciel sans nuages.

Observation : Il faisait déjà nuit noire alors que M. Giraud rentrait à l'école normale ce jeudi-là. Il se trouvait parcourir la rue Pape-Carpentier (voir croquis), et arrivait à l'extrémité de cette rue. Il suivait ainsi une direction du S au N.

A ce moment il aperçut un avion, ce qui lui fit lever la tête et le suivre grâce à la visibilité de ses feux de position. Il le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il eût disparu, et que le bruit de son moteur ne fût plus audible. Le témoin s'était arrêté pour regarder et, avant de reprendre sa route, il fit un tour d'horizon dans le ciel. C'est alors que son attention fut attirée par un petit nuage rose qui se déplaçait dans ce ciel, mais beaucoup plus lestement que ne l'avait fait l'avion. Cela le surprit car le ciel était apparemment sans nuages.

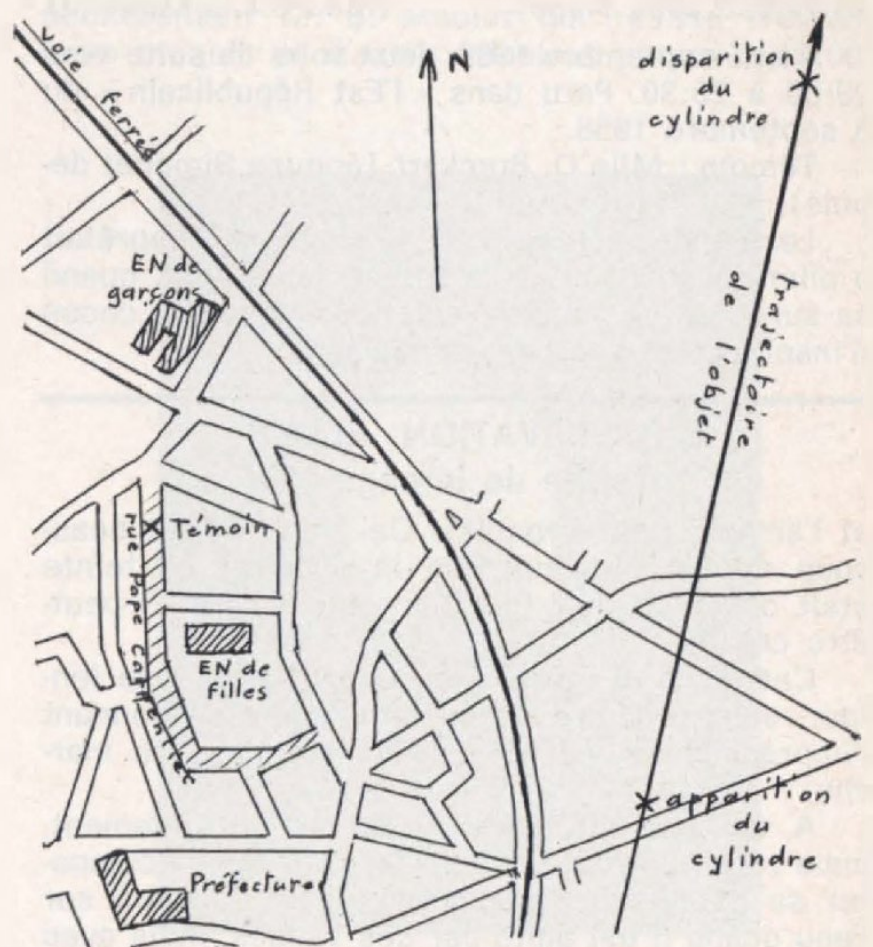
Cette nuée était faiblement lumineuse et se déplaçait en ondulant et par à-coups. Il regarda mieux et finit par découvrir, sous cette lueur, un petit cylindre faiblement lumineux et incliné dans le sens du déplacement. Sa longueur était légèrement inférieure au diamètre de la pleine lune, sa largeur d'environ cinq à six fois moindre. Il ne pouvait se faire aucune idée ni de sa taille réelle, ni de son altitude.

Il apparut en direction de l'O, à une hauteur de 50 à 60° environ. Au sommet du cylindre brillait une « lampe » de grande intensité lumineuse et qui semblait clignoter. En fait il parut au té-

moin que ce clignotement pouvait être dû aux balancements qui animaient le cylindre et qui pouvaient cacher cette lumière par instants. Ce qui frappa beaucoup le témoin, c'est que la source lumineuse paraissait très petite mais que celle-ci produisait une très grande intensité lumineuse. Une vapeur semblait s'échapper du cylindre et s'évanouir au-dessus de lui. En somme, M. Giraud ne peut mieux comparer cet objet qu'à une cigarette allumée.

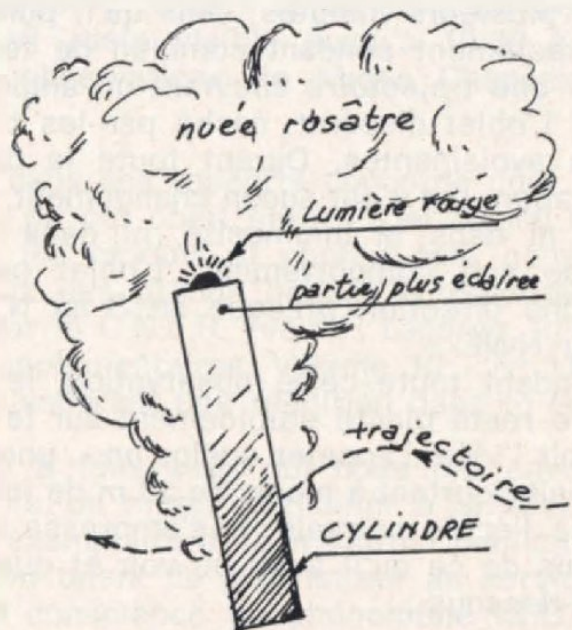
C'était cette vapeur rosâtre qui avait attiré son attention et il croit pouvoir affirmer que la vapeur et le cylindre lui-même n'avaient de lumière que celle qui était reflétée par cette minuscule source du dessus. Ce fait semble corroboré parce que l'objet était plus éclairé du côté où il y avait le plus de vapeur, c'est-à-dire vers le haut

(Suite page 20)



MOULINS 21 NOVEMBRE 1963

PLAN DES LIEUX ET DETAIL



● ● ●
A ce fait il faut ajouter l'information de M. Bordessoules. Le 23-11-73 un chauffeur de car conduisant des élèves de Pons à Saintes a observé un peu avant Saintes un objet blanc aux limites mal définies vers 7:30.

Le 28 novembre, vers 6:30, il s'agissait d'un point lumineux de l'apparence de Mars qui s'est éteint à deux reprises durant sa trajectoire SO-NE.

Ce même 15 décembre 1973, c'est M. Raymond Boutin qui 1:25 avant M. Armant, voit à Royan, d'où venait précisément M. Armant, une sorte d'objet vertical cylindrique émettant une lumière crue éblouissante. L'objet pouvait avoir une vingtaine de mètres de haut et sa distance à un kilomètre ou 1 km 500 du témoin dans la direction des marais de Pousseau : fanatiques de l'orthodoxie scientifique, voilez-vous la face !

Petites enquêtes de M. Tyrode

XOUSSE

(Meurthe-et-Moselle)

7 ou 8 novembre 1954, vers 18:45.

Témoins : M. V. Pornon, directeur d'école et sa femme ; M. A. Doyen, maire de Xousse.

Mme Pornon aperçut une sorte de globe, ou objet de forme circulaire se déplaçant dans le ciel et alerta les deux autres témoins qui firent la même observation. (Durée de l'observation : 15 secondes).

L'objet paraissait tout d'abord se rapprocher d'elle, venant du NE mais elle s'aperçut bientôt que sa trajectoire se situait au-devant d'elle et que l'objet poursuivant sa course s'éloignait rapidement. L'objet, dont la couleur tirait sur l'orangé, semblait rouler sur lui-même comme l'aurait fait un ballon : impression très nette. La trajectoire était parallèle à la direction Moussey-Leintrey et en avant par rapport aux témoins (Michelin n° 62, pli 6).

JARVILLE près Nancy

(Meurthe-et-Moselle)

4 et 5 septembre 1968, deux soirs de suite vers 23:00 à 23:30. Paru dans « l'Est Républicain » du 8 septembre 1968.

Témoin : Mlle D. Burckart (épouse Simonet depuis).

Le témoin montée dans sa chambre s'apprêtait à aller se coucher et refermait ses volets, quand sa surprise fut grande d'apercevoir quelque chose d'insolite tout près de sa maison.

OBSERVATION ALLIER

(suite de la page 19)

et l'arrière (voir croquis). De plus, il était beaucoup moins lumineux que la nuée et sa teinte était d'une couleur indéfinissable, claire et peut-être crème.

Cet objet avançait avec une majestueuse lenteur, sans produire aucun bruit, mais en donnant l'impression d'avoir des difficultés dans sa marche.

A un moment donné, il tomba littéralement, mais reprit sa route. On ne pourrait mieux comparer sa marche à l'avancement d'un bouchon sur l'eau quand il est agité par des vagues, mais avec beaucoup plus de lenteur, comme s'il s'agissait d'un film passé au ralenti.

Le témoin a suivi les évolutions de cet objet pendant plusieurs minutes, sans qu'il puisse préciser exactement pendant combien de temps, et cela sur une trajectoire couvrant un angle de 60° environ. L'objet disparut, caché par les toits des maisons avoisinantes. Durant toute la durée de l'observation, il n'y eut aucun changement, ni dans l'allure, ni dans la luminosité, ni dans quelque chose de son comportement. L'objet paraissait suivre une direction presque du S au N, disons S-SO au N-NE.

Pendant toute cette observation, le témoin dit « être resté planté stupidement sur le trottoir sans avoir l'idée d'appeler quelqu'un », une femme se trouvait pourtant à moins de 20 m de lui. A son arrivée à l'école normale, il s'empressa de faire le croquis de ce qu'il avait pu voir et que je rapporte ci-dessous.

A quelques cinquante mètres de sa fenêtre un curieux objet évoluait, décrivant des cercles au-dessus du toit d'un hangar de la société Thom-Selle. Il avait une forme ovale et semblait mesurer un mètre de long environ. Pendant ses mouvements circulaires une lumière rouge ne cessait de s'allumer et de s'éteindre à des intervalles variables un peu comme des signaux morse. Ils étaient émis derrière l'unique « fenêtre » de l'objet.

La vision était très nette et dura plusieurs minutes sans précision.

Après une longue attente l'objet s'éleva très lentement dans le ciel. La manœuvre put être suivie durant une demi-heure environ.

L'objet disparu, le témoin referma sa fenêtre et s'apprêta à se coucher. Elle ressentit à ce moment une très intense fatigue aux yeux, comme si elle avait été éblouie, cependant l'objet était peu lumineux.

Le lendemain au moment où elle monta se coucher Mlle Burckart ne put s'empêcher de se rappeler son observation de la veille. Elle alla donc comme la veille refermer ses volets et... l'objet était encore à la même place, décrivant les mêmes cercles, et finit par monter toujours aussi lentement dans le ciel où il disparut à la vue.

Il ne se passa plus rien les jours suivants.

FREMING

(Moselle)

14 septembre 1970 à 20:14.

Deux témoins refusant de décliner leur identité.

Une étoile de grandeur apparente sept fois Vénus leur apparut venant du NE (direction Saarbrücken) — voir Michelin n° 57, pli 6 — et se déplaçant dans leur direction. Arrivée vers Forbach la « chose » obliqua à angle aigu vers Völklingen et émit à cet instant une série de clignotements rouges, deux clignotements successifs séparés par un temps d'arrêt : rien de comparable à des feux d'avion. Vers Völklingen nouveau changement de trajectoire vers Saarlouis qu'il ne parut pas atteindre, un nouveau changement de direction le fit nettement dévier vers le N où il disparut à l'horizon.

Les témoins affirment qu'il ne peut s'agir d'avions à cause des virages brusques et de l'absence de bruit. Aucune forme cependant n'a pu être décelée, le ciel était clair, la visibilité excellente. Nous remarquons que la plupart des observations situent l'objet en Allemagne...

DIEBLING

(Moselle)

11 mai 1971, vers 23:00.

Témoin : M. Fernand Port, 43 ans.

Au cours de cette soirée, le témoin était à sa fenêtre s'ouvrant sur le SO, et par un temps très clair il observait le ciel. La lune brillait, la veille était PL.

Il remarqua tout à coup un objet lumineux, peut être deux, exécutant des manœuvres curieuses. Ils apparaissaient, se déplaçaient, disparaissaient, etc. et ce manège dura 45 minutes, jusqu'à 23:45, et cessa sans cause apparente.

Les apparitions avaient toujours lieu à une hauteur de 10° et les disparitions à environ 60° sur l'horizon. Il y eut six apparitions : quatre pour l'objet de gauche, deux pour l'objet de droite. Ils restaient visibles durant 15 minutes, pour disparaître 5 à 6 minutes, et cela chaque fois.

A l'œil nu, ces objets paraissaient de teinte orangée et possédaient une luminosité propre. Ils avaient l'apparence de boules assez grosses d'un diamètre d'environ celui de la pleine lune. M. Port les compare à des melons. Il prit des jumelles pour mieux les observer, mais il n'en résulta aucun détail supplémentaire : c'était toujours deux sortes de globes sans plus.

N.D.L.R. — Cette observation a été mentionnée le 13 mai dans « Contact » de novembre 1972, en provenance du journal « Sud-Ouest » (com. de Mme Gueudelot). M. Tyrode confirme et apporte des précisions. Cette observation rend compte d'une zone où par six fois des objets ont été visibles. Cela se passe comme si des conditions (ou compositions) atmosphériques étaient particulières pour rendre visibles les objets. Si deux directions ont été dissociées rien ne peut préciser qu'il s'agissait chaque fois des mêmes.

(Communication de M. Tyrode)

MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)

23-09-1973 de 20:58 à 21:02.

M. Wyttenbach nous signale avoir vu, de l'entrée de l'autoroute est, un objet lumineux et éblouissant qui s'éloignait vers une disparition totale à l'œil nu. Il présentait des couleurs rouge et bleu.

ALENÇON (Orne)

25 juin 1973 de 23:55 à 0:20.

Deux témoins ont signalé un engin émettant une lumière vive et irrégulière, se déplaçant à une vitesse supérieure à un avion à réaction, sur une trajectoire sinusoïdale suivant l'axe NE-NW. Il marqua un arrêt de 10 minutes au milieu de sa course, à peu près au centre de la Grande Ourse. L'objet est ensuite reparti, sa brillance diminuant graduellement, puis il a pris de l'altitude et a disparu.

(Communiqué par M. P. Lefebvre)

METZ (Moselle)

Quatre personnes qui s'étaient réunies près de Créhange pour observer « SKYLAB » ont raconté qu'après le passage du satellite à 21:35, elles ont aperçu un objet lumineux de la taille apparente d'une orange tenue à bout de bras qui évoluait dans le ciel à une vitesse supérieure à un avion à réaction. Pendant une quinzaine de secondes l'objet a émis une forte lueur rouge vif, clignotante, qui laissa peu à peu la place à une luminosité blanche. Plus intense en son milieu, cette clarté aurait permis de distinguer pendant quelques instants une forme ovoïde qui aurait ensuite disparu en direction du NE.

BALLON-SONDE A ANNECY

Mercredi 12 septembre 1973

De très nombreux lecteurs nous ont fait part de leurs observations et nous ont transmis des coupures de presse, faisant état du passage d'un objet dans la région. Après étude de ces faits il ressort, autant des descriptions que des dessins et photos, qu'il s'agit d'un ballon-sonde.

La première observation de cette journée est due à M. l'abbé A. Collard, qui aperçoit l'objet à Saint-Pierre-sur-Doux (près du Chambon) à 07:00, il l'observa ensuite de Saint-Bonnet (un peu plus à l'E du Chambon) jusqu'à 14:00. M. l'abbé estime l'altitude à 25 000 m, ce qui est très compatible avec la suite des événements.

En effet, les Annecéens qui sont à 150 km de là, commencent à observer dès 14:00, mais c'est lorsque le ciel devient moins lumineux que les témoins deviennent innombrables. Signalons particulièrement M. B. Maulet qui réalise d'excellents croquis et d'extraordinaires photos à 19:00.



Puis l'objet rougi par les derniers rayons du soleil (coucher à 19:09 à Paris, donc environ 19:00 à Annecy) reste visible jusqu'à 19:30 à Bonneville — observations de Mmes Chappex et Lognoz.

Tout dans ces rapports concorde pour estimer l'altitude de cet objet entre 25 et 30 000 m, d'autre part les croquis et photos sont compatibles avec ceux des grands ballons tétraédriques employés par le C.N.E.S. (voir F. Lagarde, in L.D.L.N. pages supplémentaires, volume 15 - N° 117, avril 1972, en espérant une réédition dans le bulletin).

Merci à tous ceux qui nous ont envoyé des documents, un merci particulier à M. Maulet, qui joint un exemplaire de son journal publicitaire, où il met son talent de dessinateur au service de la prise de conscience du phénomène M.O.C.

EPILOGUE POSSIBLE

Sur un journal du 4 ou 5 octobre

« titre non indiqué par l'envoyeur »

Date de la chute non indiquée par le chroniqueur.

Dans la Drôme.

Valence. — M. Bénistant, agriculteur, quartier des Ranches à Montvendre, nettoyait du matériel devant sa ferme lorsqu'il aperçut un étrange colis blanc qui tombait du ciel.

« Il était près de 15:00, nous a-t-il raconté. J'ai vu une masse blanche compacte qui semblait tomber sur ma ferme, accompagnée d'un sifflement.

« J'étais sous mon tilleul, ma femme et moi nous nous sommes rapidement écartés. »

En fait, le colis envoyé du ciel allait tomber dans un champ en lisière d'une petite route à 150 m environ de la ferme de M. Bénistant.

« En même temps, nous a précisé ce dernier, j'ai aperçu deux autres volumes moins importants. L'un d'eux a été localisé par la gendarmerie de Chabeuil près de la Tour-de-Barcelonne à 2 km de là. L'autre se serait écrasé en forêt.

« Au passage, le plus gros des « colis » avait même sectionné un câble téléphonique ! »

On mesure la surprise des habitants et des automobilistes qui de loin avaient l'impression d'apercevoir une énorme congère.

Le commandant Durand, de la compagnie de gendarmerie de Valence, et l'adjudant Fousse se rendirent sur les lieux.

Le plastique, une fibre très mince et transparente, portait des nombres inscrits en bleu et la lettre R en rouge.

Le mystère s'est dissipé dans la matinée d'hier, alors que la brume recouvrait encore la région de Montvendre, ajoutant une note insolite à l'événement...

On apprenait en effet qu'il s'agissait d'un ballon stratosphérique d'importantes dimensions, lancé par la base du centre national d'études spatial d'Aire-sur-l'Adour, dans les Landes.

Cet organisme nous a d'ailleurs précisé « que la destruction du ballon ayant rempli sa mission était prévue dans le périmètre indiqué ».

Cette mission était d'un niveau scientifique élevé dépassant celles confiées généralement au ballon météorologique.

Cet engin gonflé à l'hélium, de 40 m de diamètre et navigant à 42 000 m d'altitude, est en effet spécialisé dans les visées astrales, la photographie des éclipses solaires et diverses mesures très particulières.

Quant aux nacelles contenant le matériel, elles ont été récupérées dans la banlieue de Bourge-Péage.

« D'ordinaire chaque ballon transporte 280 kg de matériel » nous a-t-on précisé au centre d'Aire-sur-l'Adour.

Michel Richard



3 PHOTOS DE M. J. BESSIAS
A THONON-LES-BAINS

prises entre 18:50 et 19:10 le 12 septembre

« Au début de l'observation, écrit-il, l'objet avait la couleur bleue d'une flamme de gaz... à la fin de l'observation il prit une luminosité rouge.

Il disparut entre le moment où j'allais chez un ami et celui où j'arrivais chez lui. Je le lui situais par rapport à deux étoiles qui se trouvaient à l'endroit même où l'objet avait disparu. En regardant ces étoiles nous nous sommes rendu compte que la plus petite s'éloignait de deux doigts de la plus grande qui paraissait fixe. Au début de l'observation leur écart était de pas tout à fait deux doigts, elles avaient quatre doigts d'écart. Le lendemain j'appris d'une personne qu'à la fin de l'observation elle avait vu l'objet se séparer en deux parties. (Il y a plusieurs parties dans un B.-S.).

Veillée à Valensole le 17 Juin 1973 (Basses-Alpes)

Le 17 juin à 03:15, les 3 témoins de « garde » observent un objet lumineux se déplaçant à une vitesse comparable à celle d'un avion de ligne, mais dans un silence complet. Ils le décrivent de la façon suivante :

1° — A l'œil nu — Objet allongé (cigare) avec un renflement en forme de créneau à sa partie supérieure. Partie inférieure de couleur jaune-orange vif, se dégradant vers le haut. On distingue parfaitement les arrondis aux extrémités.

2° — A la lunette de 60 mm, on voit, ou on devine (car l'observation est difficile du fait du déplacement) un objet vraisemblablement de forme lenticulaire, avec une bosse à sa partie inférieure.

Conditions atmosphériques excellentes, ciel très clair, sans lune, nombreuses étoiles apparentes.

François Alain prend deux clichés avec un appareil Canon Dial 35.2. Diaphragme ouvert à 1,9 (sans certitude) vitesse 1/30, pellicule Kodachrome. Sur le premier seul un halo est visible, le 2° laisse voir un objet.

Patrick Dorflein prend des photos avec un Praktica Nova 1 B. Téléobjectif Hanimex 14,5 f 200 mm, ouverture 4,5. Pose 15 secondes. Pellicule Kodacolor.

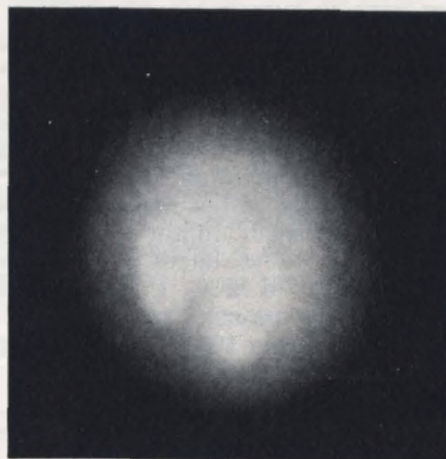
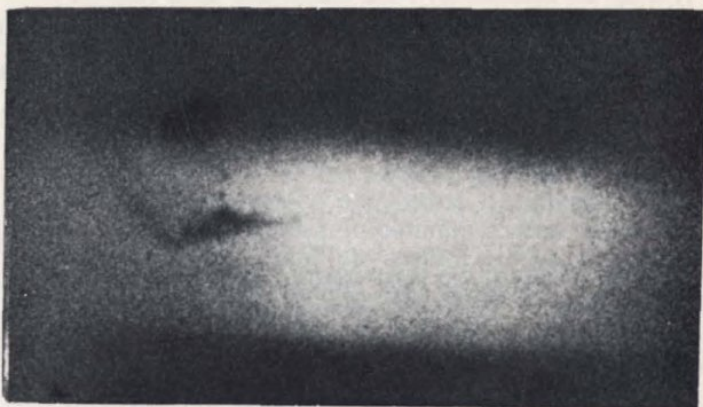
Un 3° appareil est utilisé (caractéristique non fournie, mais tout aussi perfectionné).

Les deux dernières séries de clichés n'ont rien enregistré. (Il est possible que l'utilisation du téléobjectif soit à la source de ce mécompte).

Ci-joint photo du halo et de l'objet.

(Communication de M. Chasseigne.)

N.D.R. — Nous apprenons que des photos infrarouge ont décelé une faille profonde qui passe au sud de Manosque et au nord de Valensole. Valensole, comme de nombreuses régions de France est un lieu récurrent justifié à nos yeux par la présence des failles, sources d'émanations



(ions négatifs par exemple) et nous pouvons assurer que d'autres observations auront lieu. Enfin, ces observations s'inscrivent dans une mini-vague qui sévit en 1973, et qui débute fin juin 1973. Il est important d'en tenir compte pour l'historique des faits.

F.L.

Station Géophysique et Météorologique d'Amateur

Notre collaborateur Jean Pagot, qui est membre du « GROUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHES », a rédigé un intéressant ouvrage : « La station géophysique et météorologique d'amateur » distribué par Desforges (27-29, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris) ; il est également disponible à la librairie des Archers (13, rue Gasparin, Lyon 2°). 38 Frs franco. C.C.P. LYON 156.64.

Cet ouvrage décrit notamment la construction détaillée de certains appareils de météorologie et de détection des phénomènes physiques qui intéressent le plus souvent notre étude. Les lecteurs de LDLN qui nous demandent souvent des schémas de réalisation pratique, difficiles à développer dans notre revue, apprécieront cette publication dont le caractère éducatif n'est pas à négliger.

R. O

Les effets des M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites ^[5]

par GORDON CREIGHTON

(Extrait de FLYING SAUCER REVIEW, Vol. 16, N° 1 et suivants
et publié avec son accord — (Traduction : Pierre DE LORMONT)

78. *San-Pietro, Italie* — 11 janvier 1963, 23:00.

Un fermier fut réveillé par le vacarme produit par son bétail. Il sortit pour tenter de le calmer. Quelques quinze minutes plus tard, il vit une machine de quatre mètres de long atterrir sur la place du village et des ombres humanoïdes se mouvoir sous un dôme translucide. Le témoin essaya d'approcher mais fut paralysé alors qu'il n'était plus qu'à dix mètres de l'engin.

Réf. : J. Vallée, « Un Siècle d'Atterrissages », cas n° 558, dans LDLN et « Passeport to Magonia ».

79. *Moe, Australia* — 15 février 1963, 7:00.

Le fermier Charles Brew et son fils Trevor se trouvaient dans la laiterie lorsque, sous la pluie, descendit du ciel un disque gris épais d'environ 7 m de large, avec des protubérences et un dôme à sa partie supérieure ; l'engin s'arrêta à environ 20 ou 30 m. Tous les animaux furent pris de panique. Les chevaux se mirent à ruer et les vaches à sauter. Beaucoup de têtes de bétail prirent la fuite et il fallut ensuite les rechercher aux environs. Tous ces animaux furent affectés pendant plusieurs jours et ne voulaient plus rentrer dans l'enclos survolé par le MOC. L'engin émettait un sifflement aigu, comme celui d'une turbine.

Réf. : F.S.R. mai-juin 1963, p. 23 « Hallucinated Cows ».

80. *Boskloof, Province du Cap, Afrique du Sud* — avril-mai 1963.

Une vague de MOC et des phénomènes de poltergeist ont mis en ébullition la petite communauté paysanne de Boskloof, près de Clanwilliam. Il y eut beaucoup de rapports sur des troupeaux effrayés par des lumières rouges, sur des chiens qui s'enfuyaient de peur devant des bruits de nature inconnue, des apparitions fantomatiques, des pierres tombant mystérieusement (phénomène de poltergeist typique), etc.

Réf. : F.S.R. juillet-août 1963, p. 27.

81. *Charlton, Wiltshire, Angleterre* — 16 juillet 1963.

La vache du fermier Blanchard, qui s'était trouvée dans un pré où il était dit qu'un MOC avait atterri, portait d'étranges brûlures. Elle ne donnait plus de lait.

Réf. : F.S.R. septembre-octobre 1963, p. 3-7.

82. *Trancas, Argentine* — 21 octobre 1963, 21:30.

Durant cinquante minutes, trois féroces chiens de garde dans la maison et deux douzaines de poules à l'extérieur, furent apeurés et paralysés par un faisceau de lumière violent et chaud, variant en couleur du rouge au violet et dirigé sur la

maison depuis un des nombreux MOC posés à proximité. Comme le faisceau tournait et frappait les chiens à travers la fenêtre, ils devinrent apathiques et silencieux, retrouvant un peu de leur vigueur chaque fois que le faisceau cessait de les éclairer.

Réf. : F.S.R. janvier-février 1966, p. 23.

83. *Epping, Angleterre* — décembre 1963 ou janvier 1964.

Pauline Abott, professeur d'équitation, se promenait en forêt sur son cheval. Ce dernier s'arrêta soudain, refusant d'aller plus loin. Puis le témoin entendit comme un « bruit mou » dans un champ voisin et vit un MOC qui décollait.

Réf. : F.S.R. mars-avril 1964, p. 22.

84. *Burgh Marsh, Solway Firth, Angleterre* — 26 avril 1964.

Le visage d'un « homme de l'espace » serait apparu sur une photographie en couleur prise par le pompier James Templeton de sa petite fille.

Au moment de la photo, prise dans un pré, le bétail des alentours serait devenu nerveux, comme s'il s'attendait à un orage, bien qu'en réalité le temps soit très beau.

Réf. : F.S.R. novembre-décembre 1964.

85. *Moses Lake, Etat de Washington, U.S.A.* — 21 août 1964, 2:00.

Réveillée par un bruit retentissant, Mrs W.D. Hawes trouva deux chevaux dans un pâturage, victimes d'une commotion et tous les chiens en train d'aboyer. Le lendemain matin, on trouva dans le pré des traces concentriques.

Réf. : Ufo Investigator n° 12, NICAP.

86. *Missoula, Montana, U.S.A.* — 1964.

Le Professeur Charles Maney rapporte un cas d'atterrissage survenu dans le Montana. Le MOC envoya un faisceau lumineux en direction d'une maison ce qui mit en marche le fourneau à pétrole ; les animaux du ranch furent pris de panique.

Réf. : F.S.R. novembre-décembre 1964, p. 27.

87. *Bridgwater, Somerset, Angleterre* — nuit du 30 octobre 1964.

John Sherman et trois autres hommes, tous de Leeds, étaient en train de pêcher dans le canal King Sedgemoor, lorsqu'apparut un grand MOC lumineux, de couleur rougeâtre, qui volait à basse altitude et effraya un troupeau de quelques cinquantes bovidés. Les quatre hommes ne durent leur salut qu'en se cachant derrière leurs voitures.

Réf. : Yorkshire Post et Daily Express, 26 octobre 1964.

88. *Camp de Scouts de Butano, Pescadero, Californie, U.S.A.* — 3 novembre 1964, 20:15.

C'est un aboiement de chien qui alerta le moniteur, qui sortit pour voir ce qui se passait. Il vit alors une lumière très intense qui manœuvrait d'une manière erratique dans le ciel, vers le NE. Il lui fit alors des signaux avec une lampe-torche, en code morse, et l'engin s'approcha et plana dans les environs immédiats pendant quelque temps, observé par trois ou quatre autres personnes.

Réf. : C. et J. Lorenzen : « UFOs - The Whole Story », p. 242.

89. *Warminster, Angleterre* — 25 décembre 1964, 6:12.

Parmi les nombreux phénomènes du type MOC ou « poltergeist » qui se produisirent à Warminster et dans les environs, il faut noter que le jour de Noël, à peu près vers 6:00 du matin, un couple de jeunes mariés fut réveillé par les aboiements frénétiques et les pleurs de leur chien, dans le jardin. Leur petite fille Josie sortit dans le jardin et trouva le chien gisant dans un coin de la remise à bois, tremblant et pleurant. Juste au moment où elle rentrait à la maison, Josie entendit au-dessus d'elle un terrifiant « sifflement, vrombrissement, craquement », qui devint célèbre plus tard sous le nom de « Chose de Warminster ». Vers la même période, un vol de pigeons serait tombé près de Warminster, tué en plein vol par une force mystérieuse. Le même informateur a déclaré qu'à la même époque on trouva un grand nombre de musaraignes mortes dans les champs juste après le passage de la « Chose » ; leurs corps étaient criblés de petits trous.

Réf. : F.S.R. juillet-août 1965, p. 3 - journaux de Warminster en 1964-1965.

90. *South Brighton, Nouvelle-Zélande* — 3 février 1965, 20:45.

Un homme vit une lumière sur la plage près de Penguin Street et descendit de sa voiture pour l'observer. Il entendit alors un sifflement modulé et vit un objet de 7 m de large volant au-dessus de la plage à une altitude d'environ 20 m. Il revint sur l'emplacement avec d'autres personnes et un chien qui devint agité à l'endroit où l'herbe était aplatie. Un autre témoin, conduisant près de l'avenue Humphrey, vit l'objet alors qu'il volait vers South Brighton.

Réf. : J. Vallée : « Un siècle d'Atterrissages » dans LDLN, cas n° 635 et « Passport to Magonia ».

91. *Leroy Township, Ohio, U.S.A.* — 20 mai 1965, 19:00.

Un disque couleur aluminium est passé au ras du toit de la maison d'Edward McDonald. Son chien s'est enfui. Un cheval, attaché dans le pré, « se cabra de terreur, les oreilles en arrière et les yeux fous ».

Réf. : NICAP, UFO Invstigator, n° 3, juin-juillet 1965.

92. *Loretani, Cordillère des Andes, Argentine* — soirée du 15 juillet 1965.

M. Ruben Busquet et sa famille virent, sur une période de plusieurs semaines, un MOC qui descendait puis ressortait d'un ravin dans la vallée, pas très loin de leur ranch. La première nuit, l'objet était un tronc de cône de couleur bleuâtre. Un de leurs « péons » avait été désarçonné, le cheval ayant été apeuré par le MOC.

Réf. : F.S.R. mars-avril 1969, p. 15.

93. *Vaucluse, New-South-Wales, Australie* — 19 juillet 1965, 21:30.

Denis Crowe, dessinateur artistique d'aviation, a rapporté avoir observé un objet métallique en forme de disque, posé sur la plage, et qu'il s'en était approché jusqu'à environ 15 m avant qu'il décolle. Il ajouta : « Ma seule compagnie était celle d'une bonne douzaine de chiens. Pendant que l'engin était stationnaire, ils étaient tous en train d'aboyer après. Après le départ de l'objet, tout fut à nouveau silencieux ».

Réf. : NICAP, UFO Investigator, n° 4, août-septembre 1965, p. 6.

94. *Villa Rosas, Bahia-Blanca, Argentine* — 19 juillet 1965, 21:30.

Plusieurs personnes virent « une aveuglante lueur rouge » dans le ciel. Un homme se tenait dans son patio, où il a plusieurs canaris, et il remarqua que les canaris avaient également vu la lumière rouge et poussaient des cris terrifiés. Les oiseaux restèrent nerveux et ne chantèrent plus pendant deux jours.

Réf. : La Cronica, Buenos-Aires, 23 juillet 1965.

(à suivre)

DANS UNE NOUVELLE LIBRAIRIE DE PARIS : LE MOIS DES OVNI (15 AVRIL-15 MAI)

La création d'une grande librairie spécialisée dans tous les domaines de la recherche « non-conventionnelle » est maintenant un fait.

Le nom de cette librairie, SATAN et C°, exprime une première intention : celle de faire enfin surgir de l'ombre des domaines considérés jusqu'ici comme maudits, ou « damnés », pour reprendre l'expression de Charles Fort.

Un autre objectif de cette librairie est de donner à tous ceux qui s'intéressent aux divers domaines de l'étrange les moyens d'entreprendre des recherches personnelles. Les amateurs de phénomènes spatiaux y trouveront — en dehors des ouvrages français et anglais consacrés au problème OVNI —, des livres d'astronomie, des cartes diverses (magnétisme, etc...). Du 15 avril au 15 mai, elle organise le « Mois des OVNI ». Plusieurs manifestations sont prévues pendant cette période, au cours de laquelle les amateurs pourront rencontrer, dans le cadre moderne de cette librairie située à cinquante mètres du théâtre de l'Odéon, à Paris, de grands spécialistes du problème des OVNI.

SATAN et C° : 10, rue Casimir-Delavigne, 75006 PARIS.
Tél. : 325-47-11.

DELEGATION DE PARIS : mise en place d'un réseau téléphonique de poursuite et d'intervention rapide

Nous créons une nouvelle activité (1) dont l'importance n'échappera à personne, attendu que la rapidité de l'information et de l'intervention est essentielle dans notre recherche, sans compter l'intérêt d'une poursuite optique sur de grandes distances.

Le réseau interviendra en cas :

- 1° d'observation visuelle avec poursuite d'abonné en abonné,
- 2° d'appel de détecteur,
- 3° d'atterrissage ou d'objet près du sol pour études physiques de la zone en liaison avec le G.T.R. et les enquêteurs.

Dans un premier temps le réseau fonctionnera pour les départements suivants :

- a) 75 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95
- b) 27 - 28 - 60 - 77.

Les lecteurs qui habitent ou travaillent dans ces départements et qui désirent participer à cette activité voudront bien communiquer au responsable, dont le nom suit, les jours et heures de

présence auprès du ou des postes dont ils préciseront les numéros ainsi que l'adresse de chacun d'eux si on peut les joindre à plusieurs endroits :

Monsieur Paul TOUGERON
57, rue Etienne-Dolet
92240 MALAKOFF

Soyez aimables de vous inscrire rapidement ; la liste sera close quinze jours après la parution de cette annonce. Une révision annuelle est envisagée.

Joignez trois timbres pour frais d'établissement, copie et envoi des circulaires.

N. B. — Les lecteurs qui ne possèdent pas le téléphone peuvent participer : un numéro de poste central leur sera communiqué contre enveloppe timbrée à leur adresse.

(1) Une première tentative de réseau téléphonique avait vu le jour à LDLN sur une idée de M. Beynet.

Nouvelles récentes (condensé de ch. Zwiygart)

17 JANVIER 1974 — STEENBECQUE (Nord) : alors qu'une forte tempête soufflait sur la région, la belle-fille de M. Dubreu sortit quelques secondes dans la cour de la ferme et aperçut, pas très loin de l'habitation, une grande lueur rouge-orange (« La Voix du Nord », 03 et 04-02-74).

22 JANVIER 1974 — BAGNOLS-SUR-CEZE (Gard) : à 18:25, à 3 km de Bagnols, depuis la R.N. 86, un Bagnolais a vu un engin mystérieux de couleur jaune, tirant sur le rouge, évoluer du S-E au N-E. Il avait trois fois la taille de Vénus et il tournait sur lui-même (« Midi-Libre », 24-01-74).

22 JANVIER 1974 — FABREGUES (Hérault) : vers 19:30, des jeunes gens ont vu une boule rouge se diriger en direction du château d'Agnac. L'objet volait très bas et à une grande vitesse. Il laissait derrière lui une longue traînée lumineuse (« Midi-Libre », 24-01-74).

23 JANVIER 1974 — CANDE (Maine-et-Loire) : deux gros objets ronds et lumineux, se dirigeant vers l'O, ont été aperçus à 6:30 du matin par trois briquetiers. Ils se déplaçaient, s'arrêtaient, puis reprenaient leur vol. A un moment donné, l'un d'eux perdit de sa luminosité (« Ouest-France », 24-01-74).

24 JANVIER 1974 — CAEN (Calvados) : une mère et ses trois enfants, habitant Venoix, quartier N-O de Caen, ont vu deux OVNIs. Le premier, observé à la jumelle de 20:35 à 22:45, était un point lumineux deux fois gros comme une étoile, clignotant vert et rouge. Ils virent le second pendant cette observation : « Une soucoupe volante, rapide, silencieuse, blanche, très phosphorescente, aussi grosse qu'un avion, ayant derrière elle une traînée aussi longue qu'elle-même, traversa le ciel suivant une trajectoire N-S et se perdit en trois secondes dans les étoiles ». Quant à M. André Leraître, directeur adjoint du C.E.S. Guérinière II, il a aperçu, à 21:30, à 100 mètres au-dessus de la route Vire-Caen et depuis 10 km avant Villers jusqu'à la sortie de cette ville, un engin silencieux et pratiquement immobile avec des feux rouges très importants et une sorte de flash vert régulier (« Ouest-France », 30 et 31-01-74).

25 JANVIER 1974 — CAEN (Calvados) : une automobiliste caennaise affirme avoir aperçu, vers 23:45, au-dessus de la route Lebissey-Hérouville, un objet circulaire blanc, très lumineux, aussi gros qu'un avion, avec une lumière rouge qui clignotait (« Ouest-France », 31-01-74).

29 JANVIER 1974 — NIEPPE (Nord) : M. Dubreu, de retour de l'usine Colaert, observa, pendant trois minutes, une boule blanche avec des clignotements rouges, qui se tenait à mi-chemin entre le ciel et la terre (« La Voix du Nord », 03 et 04-02-74).

30 JANVIER 1974 — DOUAI (Nord) : M. Christian Delbecq se trouvait dans son jardin, vers 18:30, lorsqu'il aperçut, en direction de l'église du Raquet, une sphère rouge qui resta immobile dans le ciel pendant deux ou trois minutes. Puis elle prit la direction de Cambrai. Deux jours plus tôt, alors qu'il passait rue Paul-Hénin, vers 19:30, ce même témoin observa deux grosses sphères rouge-orange qui traversaient le ciel (« La Voix du Nord », 03 et 04-02-74).

31 JANVIER 1974 — SAINT-AVE (Morbihan) : M. Jean-Yves Suignard, artiste peintre, regagnait son domicile en compagnie de sa femme, lorsque, vers 17:00, à 2 km de Meucon, sur la route de Vannes, il aperçut une énorme boule « noyée dans le flou » et entourée d'un anneau vitreux ressemblant à du verre ou à de la glace, qui descendait lentement au-dessus du bourg de Saint-Avé. Sa femme, qui conduisait, ne vit rien (« Ouest-France », 02-02-74).

FIN JANVIER 1974 — PANAMA : les habitants de deux villages des provinces montagneuses de Panama se sont alarmés à l'apparition d'un OVNI d'où émanaient des rayons lumineux multicolores (« La Nouvelle République du Centre-Ouest », 30-01-74).

DEBUT FEVRIER 1974 — NIEPPE (Nord) : Mme Dubreu et sa belle-fille, habitant à un kilomètre et demi de la forêt de Nieppe, ont aperçu, vers 18:45, à 800 mètres environ au-dessus de la forêt, une lueur orange bordée de clignotants rouges. A l'aide d'une longue-vue, elles purent observer une soucoupe orange d'un diamètre important, avec, sur son bord gauche, une sorte de carré très blanc, quadrillé. Elle semblait osciller légèrement. Après 3/4 d'heure d'immobilité, elle s'en alla doucement vers le S, en prenant de l'altitude. Au moment de son départ, elle passa de l'orange au bleu (« La Voix du Nord », 03 et 04-02-74).

DEBUT FEVRIER 1974 — POULDERGAT (Finistère) : vers 3:40 du matin, M. Yves Jaouen aperçut, assez bas sur l'horizon, un disque jaune-orange, de la taille apparente d'un ballon de football, qui se déplaçait à grande vitesse. Il avançait par saccades puis revenait à son point de départ. M. Simon Perrot se trouvait à hauteur de la ferme du Couédic, à 8:00 du matin, lorsqu'il aperçut, dans un champ bordant la route, une boule lumineuse d'un mètre de diamètre environ qui semblait reposer sur le sol (« Le Télégramme », 05-02-74).

DEBUT FEVRIER 1974 — ROUMANIE : un OVNI a été aperçu au-dessus de la ville de Quatra Neamt, à 250 km au N de Bucarest. L'engin, de forme circulaire, se déplaçait à très grande vitesse sans émettre le moindre son, mais en lançant des lumières vertes (« Le Parisien Libéré », 13-02-74).

3 FEVRIER 1974 — SAINT-NIC (Finistère) : deux gendarmes de la brigade de Telgruc, MM. Le Stunff et Kaminski, ont aperçu, à 8:20 exactement, un objet assez grand, orange, de forme allongée, qui se tenait immobile à peu près dans l'axe du Cap de la Chèvre. Sa lumière contrastait avec le nuage qui se trouvait à proximité. Pendant les cinq minutes de l'observation, il changea de forme. On aurait dit, selon les témoins, une sorte de « condensation », de « fumée ». Il prit la forme d'un dôme (un chapeau de champignon) puis d'un cercle, et à nouveau d'un dôme, avant de disparaître lentement dans le nuage (« Le Télégramme », 08-02-74).

3 FEVRIER 1974 — PLOUAY (Morbihan) : Jean-Yves Prado, 15 ans, a aperçu, vers 8:30, un objet ovale ressemblant à un cigare, très haut dans le ciel en direction de Lanvaudan. Sur la place de l'Eglise, des gens s'étaient arrêtés pour suivre les évolutions de l'objet qui resta visible pendant près de 10 minutes. Quatre Frères, enseignant à l'école de Saint-Ouen, le virent également à 8:35. De forme elliptique, de 35 à 50 centimètres de long (subjectif), il dépassait la frondaison des arbres au-dessus de « Kerdreho ». L'un des Frères prit une photo, mais le film n'ayant pas été suffisamment engagé, elle ne donna rien (« Le Télégramme », 06-02-74).

3 FEVRIER 1974 — PLOEMEUR (Morbihan) : il était 8:45 lorsque M. et Mme Coutarel, domiciliés au Fort Bloqué, ont aperçu, au-dessus de Chansonville, le centre aéré des Casques blancs, près de l'étang de Laennec, un objet oblong d'une longueur de 20 centimètres environ (subjectif), particulièrement lumineux, ayant une grande faculté de mouvement, qui se déplaçait à vitesse normale. Il ralentit peu à peu et finit par se stabiliser. Puis il prit la direction de la base de sous-marins et disparut (« Le Télégramme », 06-02-74).

3 FEVRIER 1974 — LANNION (Côtes-du-Nord) : un Lannionnais et sa femme ont aperçu, à 8:45, un objet en forme de flammèche qui passait dans le ciel. L'homme prit une photo, mais au développement aucune photo exploitable n'apparut sur le négatif (« Le Télégramme », 08-02-74).

3 FEVRIER 1974 — MORLAIX (Finistère) : vers 8:45, M. André Baudouin et son fils Eric ont observé, à la longue-vue, un objet se terminant par une traînée rougeâtre qui se déplaçait à vitesse moyenne du N-E vers le S-E (« Le Télégramme », 08-02-74).

3 FEVRIER 1974 — PLOEREN (Morbihan) : deux personnes ont aperçu, vers 9:00, un OVNI de forme rectangulaire allongée dont l'arrière était très brillant. Il se déplaçait lentement, à haute altitude, en direction du S-E (« Le Télégramme », 07-02-74).

4 FEVRIER 1974 — CARRIGNAN (Ardennes) : il était 6:20 lorsque M. Raymond Drillon, qui se rendait à son travail à Malakoff, aperçut, au niveau de la Chièrs, une lueur anormale qui réapparut quelques instants plus tard. M. Drillon distingua alors un disque lumineux, non éblouissant, clair comme une lampe de verre opaque ou comme un néon. Il se maintint plusieurs secondes au-dessus de la Chièrs, à une hauteur d'environ 40 ou 60 mètres, puis il prit la direction de Sedan et disparut. Un phénomène semblable s'était manifesté en mai 1973 entre Douzy et Remilly-Aillicourt : plusieurs personnes avaient vu des lueurs anormales qui avaient brusquement disparu.

10 FEVRIER 1974 — DECIZE (Nièvre) : plusieurs habitants ont observé, pendant une heure, un phénomène lumineux. Ainsi M. Cahour, ingénieur, a pu voir, vers 6:00, un énorme engin oblong en forme de cigare, auréolé d'une vive lumière, qui tournait sur lui-même, se plaçant tantôt en position horizontale, tantôt en position verticale. Puis il disparut dans les nuages à une vitesse fantastique (« La Nouvelle République du Centre-Ouest », 11-02-74 — « Le Parisien Libéré », 12-02-74).

14 FEVRIER 1974 — DECIZE : les gendarmes de Neuville-les-Decize ont affirmé avoir aperçu un objet en forme de cigare ou de ballon de rugby, très lumineux (« La Nouvelle République », 18-02-74).

16 FEVRIER 1974 — VENDOME (Loir-et-Cher) : pendant plus d'une heure, plusieurs habitants ont pu observer un phénomène intensément lumineux avant le lever du jour, mais qui le devenait de moins en moins au fur et à mesure que le jour grandissait. M. Fleury, kinésithérapeute, l'a aperçu à 7:30 et l'a observé pendant 1/4 d'heure. A l'œil nu, il le voyait comme une étoile très lumineuse. A l'aide de jumelles, il vit un objet aux formes bizarres : c'était un peu comme une fusée, avec cependant une sorte de branche (ou aile ?) sur la partie droite et un embout de couleur rouge. Cet OVNI paraissait s'éloigner de la terre, partait en direction de l'O, demeurait à un point fixe avant de repartir, s'arrêtait de nouveau. Un peu avant 8:00, un avion fut visible à son tour dans le ciel, dans la même direction que le mystérieux engin. Le tout, objet et avion, disparut soudain... (« La Nouvelle République », 18-02-74).

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE

par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »

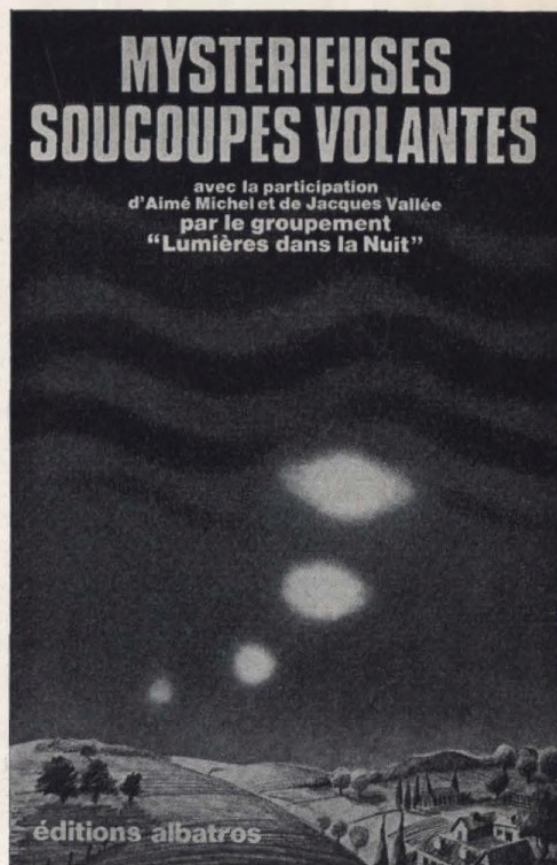
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour la première fois, un ouvrage de ce genre est rédigé par une équipe de spécialistes : chacun traite du domaine qu'il connaît particulièrement, ce qui a été trop rarement le cas jusqu'à ce jour. D'autre part, les enquêtes sont réellement vécues par le lecteur : l'authenticité de celles-ci avec les témoignages et les traces éventuellement relevées sur le terrain est garantie, et cela signifie que les enquêteurs sont connus, les témoins réellement entendus, les lieux d'observation visités et accessibles pour tout contrôle, les photos authentiques et les croquis reflétant la réalité de ce qui a pu être relevé.

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

En vente également dans les librairies, ainsi qu'à la Librairie des Archers, 13, rue Gasparin / 69002 Lyon, au prix de 38 F par poste. C.C.P. Lyon 156-64.

(Ci-contre photographie de la couverture de cet ouvrage, dont les diverses couleurs ne sont pas rendues).



Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 23 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE Franco : 32 F. (Un gros volume qui comporte en appendice et in extenso le très important document « Un siècle d'atterrissages », publié par LDLN durant deux années).
- 3/ **LE DOSSIER DES CIVILISATIONS EXTRA-TERRESTRES**, par F. BIRAUD et J.-C. RIBES. Franco : 27 F.

4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 28 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).

5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 22,50 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

LE MYSTICISME « L'Homme intérieur et l'Ineffable »

par Aimé MICHEL

Editions Culture Art Loisirs, 114, Champs-Élysées

75391 Paris Cédex 08

(C.C.P. Paris 360 19)

FRANCO : 35 F 55

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, Saint-Etienne - Dépôt légal 2^e trimestre 1974